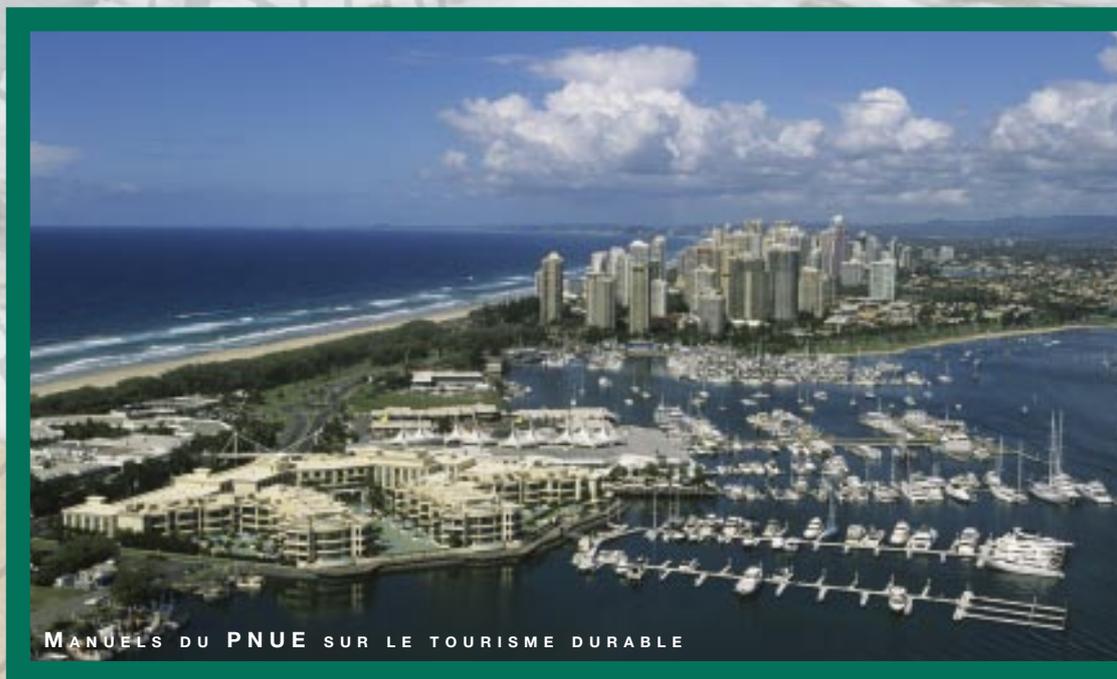




POUR UN TOURISME CÔTIER DURABLE

*Une approche intégrée de
planification et de gestion*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT



MANUELS DU PNUE SUR LE TOURISME DURABLE



PROGRAMME
D'ACTIONS
PRIORITAIRES

POUR UN TOURISME CÔTIER DURABLE

***Une approche intégrée de
planification et de gestion***

Copyright © Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2009

A condition de faire l'objet d'une citation appropriée, cette publication peut être reproduite, intégralement ou en partie, sous quelque forme que ce soit, à des fins pédagogiques ou non lucratives, sans autorisation particulière du détenteur du copyright. Le PNUE appréciera de recevoir un exemplaire de toute publication qui utilisera et citera cette publication parmi ses sources.

L'usage de cette publication pour la vente ou toute autre initiative commerciale, quelle qu'elle soit, est interdite sans l'autorisation préalable écrite du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Avertissement

Les termes utilisés et le contenu présenté dans cette publication ne sont en aucune façon l'expression d'une opinion quelconque émise par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ni à propos de la situation légale d'un pays, d'un territoire, d'une région ou d'une ville, ou de leurs autorités respectives, ni à propos de la délimitation de leurs frontières ou de leurs limites. De plus, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique officielle du Programme des Nations Unies pour l'environnement, pas plus que la mention de marques ou de méthodes commerciales ne constitue une recommandation.

ISBN: 978-92-807-3060-9

Le PNUE
encourage les pratiques
écologiques, dans le monde
entier et au sein de ses propres activités.
Cette publication est imprimée sur du papier
entièrement recyclé, en utilisant de l'encre
végétale et d'autres pratiques respectueuses de
l'environnement. Notre politique de diffusion vise
à limiter l'empreinte écologique du PNUE.



Le Service Consommation et
Production Durables
15, rue de Milan
75441 Paris cedex 09, France
Tél: + 33 1 44371450
Fax: + 33 1 44371474
Courriel: unep.tie@unep.fr
www.unep.fr/scp
www.unep.org/scp



Centre d'Activités Régionales /
Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP)
Kraj Sv. Ivana 11
HR-21000 Split, Croatie
Tél: + 385 21 340470
Fax: + 385 21 340490
Courriel: pap@gradst.hr
www.pap-thecoastcentre.org



Table des matières

Liste des abréviations	vi
Liste des tableaux	viii
Liste des figures	viii
Liste des encadrés	viii
Avant-propos	xi
Remerciements	xii
1. Introduction	2
1.1 Les principales problématiques	3
1.2 Intention et portée de ce manuel	4
1.3 Structure de ce manuel	5
2. Le tourisme en zone côtière	10
2.1 Aperçu sur le tourisme en zone côtière	10
2.2 L'ampleur et l'importance économique du tourisme en zone côtière	11
2.3 Le tourisme durable: croissance du tourisme ou développement du tourisme	11
2.4 Les impacts et défis majeurs	14
2.5 Il est nécessaire de planifier	15
2.6 Le tourisme en zone côtière dans les destinations émergentes	16
2.7 Le cas particulier des petites îles-pays en développement (PIPED)	17
2.8 Les problèmes mondiaux et le tourisme en zone côtière	18
2.9 Résumé	26
3. Cadrage pour la planification du tourisme	30
3.1 La logique de la planification du tourisme	30
3.2 La planification intégrée du tourisme	33
3.3 Diverses approches pour la planification intégrée du tourisme	37
3.4 L'empreinte écologique	41
3.5 Le concept de capacité d'accueil en matière de tourisme	42
3.6 La gestion du tourisme appuyée par l'évaluation environnementale	43
3.7 Résumé	48
4. L'approche de la gestion intégrée des zones côtières appliquée au développement durable du tourisme	52
4.1 La nécessité d'une gestion intégrée des zones côtières	52
4.2 Qu'est-ce que la gestion intégrée des zones côtières?	53
4.3 Les principes de la gestion intégrée des zones côtières	55
4.4 Le processus de la gestion intégrée des zones côtières	58
4.5 Les bénéfices de la gestion intégrée des zones côtières	61
4.6 Gestion intégrée des zones côtières et tourisme	63
4.7 La gestion intégrée des zones côtières en pratique	64
4.8 Les défis actuels pour l'approche de la gestion intégrée des zones côtières	67
4.9 Résumé	71

5. La planification stratégique pour un développement touristique durable en zone côtière	76
5.1 Les principes de la planification stratégique pour un développement touristique durable en zone côtière	76
5.2 Les objectifs généraux de la planification stratégique pour un développement touristique durable	80
5.3 Plan de travail pour la planification stratégique du développement touristique durable	81
5.4 Les différentes étapes du processus de la planification stratégique	82
5.5 Outils pour la planification stratégique	99
5.6 Résumé	101
6. Attentes, droits et responsabilités	104
6.1 Les gouvernements	104
6.2 Le marché du tourisme et des voyages, et son industrie	107
6.3 La société civile	111
6.4 Les institutions de la recherche et de l'université	113
6.5 Les organisations intergouvernementales	114
6.6 La gestion des conflits	118
6.7 La coopération régionale et internationale	121
6.8 Résumé	122
7. Le chemin à venir	126
7.1 Les principales conclusions	126
7.2 Instructions pour l'utilisation du guide de mise en œuvre	129
Bibliographie	132
Annexe: Le guide de mise en œuvre	141

Liste des abréviations

AEE	Agence européenne de l'environnement
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (<i>Association of South East Asian Nations</i>)
BAD	Banque asiatique de développement
BM	Banque mondiale
CAR/INFO	Centre d'activités régionales pour l'Information et la communication
CAR/PAP	Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires
CAR/PP	Centre d'activités régionales pour la Production propre
CAT	Capacité d'accueil en matière de tourisme
CATA	Agence touristique d'Amérique centrale (<i>Central America Tourism Agency</i>)
CE	Commission européenne
CEE-NU	Commission économique pour l'Europe des Nations Unies
CI	Conservation internationale
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
COI/UNESCO	Commission océanographique intergouvernementale/ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CTO	Organisation caribéenne du tourisme (<i>Caribbean Tourism Organization</i>)
DEAT	Département des affaires environnementales et du tourisme (<i>Department of Environmental Affairs and Tourism</i>)
DG	Direction générale
DITURIS	Bureau national du tourisme de l'Equateur
ECA	Evaluation de la capacité d'accueil
ECAT	Evaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme
EE	Empreinte écologique
EES	Evaluations environnementales sectorielles
EIE	Etude d'impact sur l'environnement
EMAS	Dispositif (européen) d'audit et de gestion environnementales (<i>Eco-Management and Audit Scheme</i>)
ESE	Evaluation stratégique environnementale
EUROPARC	Organisation paneuropéenne dont l'objectif principal est de soutenir toutes les principales zones protégées en Europe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (<i>Food and Agriculture Organisation of the United Nations</i>)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFPNR	Fédération française des parcs naturels régionaux
GESAMP	Groupe d'experts sur les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin
GIZC	Gestion intégrée des zones côtières
GPA/PNUE	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres du PNUE (<i>UNEP's Global Programme of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-Based Activities</i>)
IT	Institut de tourisme
ISO	Organisation internationale de normalisation (<i>International Standard Organisation</i>)
LIFE	Instrument financier de l'UE permettant de soutenir les projets de conservation de l'environnement et de la nature

NMV	Nombre maximal de visiteurs
NOAA	Administration nationale océanique et atmosphérique (<i>National Oceanic and Atmospheric Administration</i>)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OCT	Organisation caribéenne du tourisme
OEA	Organisation des Etats d'Amérique
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMT	Organisation mondiale du tourisme (des Nations Unies)
ONG	Organisation non-gouvernementale
PAC	Programme d'aménagement côtier
PAM	Plan d'action pour la Méditerranée
PDT	Plan de développement du tourisme
PIB	Produit intérieur brut
PICC	Panel intergouvernemental sur le changement climatique
PIPED	Petite île-pays en développement
PIRT	Partenaires pour un tourisme responsable (<i>Partners in Responsible Tourism</i>)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUE-DTIE	Programme des Nations Unies pour l'environnement, Division Technologie, Industrie et Economie
PNUE-CMSC	Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature du PNUE
PR	Programme de recherche
PSDTD	Planification stratégique pour le développement touristique durable
SIG	Système d'information géographique
SMAP	Programme d'actions prioritaires pour l'environnement à court et moyen terme (<i>Short-and Medium-term Priority Environmental Action Programme</i>)
TNC	La Protection de la Nature (<i>The Nature Conservancy</i>)
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (United Nations Conference on Trade and Development)
UNESCAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (<i>United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific</i>)
WEA	Agence environnementale du Pays de Galles (<i>Wales Environment Agency</i>)
WTTC	Conseil mondial du tourisme et des voyages (<i>World Travel and Tourism Concile</i>)
WWF	Fonds mondial pour la vie sauvage (<i>World Wildlife Fund</i> ou <i>World Wide Fund for Nature</i>)
WWF-PPS	Programme Pacifique Sud du WWF

Liste des tableaux

Tableau 3.1: Le contenu de l'évaluation stratégique environnementale pour la stratégie du tourisme côtier au Pays de Galles	47
Tableau 4.1: Les bénéfices d'une gestion intégrée des zones côtières	62
Tableau 4.2: Pays côtiers et efforts dans la GIZC: comparaison entre 1993 et 2000	65
Tableau 6.1: Les interactions possibles entre les activités économiques et les ressources du littoral	120

Liste des figures

Figure 2.1: Les niveaux d'émission selon le mode de transport touristique	22
Figure 3.1: La relation entre la planification à long terme et la planification stratégique	38
Figure 3.2: Les étapes d'une planification intégrée du tourisme durable	39
Figure 4.1: Les étapes du cycle de la gestion intégrée des zones côtières auxquelles la science contribue	59
Figure 4.2: Organigramme du CAR/PAP pour le processus de la gestion intégrée des zones côtières	60
Figure 4.3: Comment se déroule un processus de gestion intégrée des zones côtières	61
Figure 5.1: Les principes de la planification stratégique du tourisme	77
Figure 5.2: Le processus itératif d'une planification stratégique pour un développement touristique durable en zone côtière	82
Figure 5.3: Une vision commune pour le développement durable de la destination touristique	84
Figure 5.4: Représentation du seuil de tolérance des indicateurs en matière de capacité d'accueil d'une destination	89
Figure 5.5: Représentation du scénario de référence	91

Liste des encadrés

Encadré 2.1: Les touristes allemands veulent un environnement de qualité	12
Encadré 2.2: Définition du développement durable du tourisme	13
Encadré 2.3: Prospective sur la contribution du tourisme au changement climatique	23
Encadré 2.4: Les traités internationaux sur la biodiversité et le tourisme	26
Encadré 3.1: Dix principes clés pour le développement du tourisme	31
Encadré 3.2: Les retombées bénéfiques de la planification du tourisme au niveau national et régional	33
Encadré 3.3: La croissance du tourisme sur les îles Galápagos	35
Encadré 3.4: L'évaluation stratégique environnementale du plan de développement touristique de Fidji	46
Encadré 4.1: L'urgence d'une gestion intégrée des zones côtières	53
Encadré 4.2: Le Protocole méditerranéen sur la gestion intégrée des zones côtières: les objectifs de la gestion intégrée des zones côtières	54

Encadré 4.3: Le Protocole méditerranéen sur la gestion intégrée des zones côtières: les principes généraux	57
Encadré 5.1: ECAT à Rimini (Italie)	92
Encadré 6.1: Attentes, droits et responsabilités des gouvernements en rapport avec le secteur du tourisme	106
Encadré 6.2: Code de conduite pour des voyageurs responsables	110
Encadré 6.3: Attentes, droits et responsabilités des acteurs économiques en rapport avec le secteur du tourisme	111
Encadré 6.4: Attentes, droits et responsabilités de la société civile (ONG) en rapport avec le secteur du tourisme	112
Encadré 6.5: Attentes, droits et responsabilités des institutions de la recherche et de l'université en rapport avec le secteur du tourisme	114
Encadré 6.6: Attentes, droits et responsabilités des organisations internationales en rapport avec le secteur du tourisme	116
Encadré 6.7: Le projet DESTINATIONS: la synergie entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales, le milieu économique, les scientifiques, les ONG et la société civile dans la planification du tourisme	116
Encadré 7.1: Un test d'application du manuel: le développement touristique durable d'une région côtière de Croatie - le projet pilote de Baska Voda	130

Avant- propos

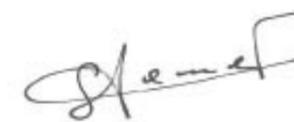
Les nations, qui font la promotion du tourisme sur leurs zones côtières, prennent de plus en plus conscience de la nécessité de protéger ces espaces pour conserver leur beauté naturelle et garantir leur vitalité à long terme, en tant que destinations. Par ailleurs, les touristes d'aujourd'hui ont une compréhension bien plus fine des impacts de leur voyage et sont désireux d'avoir des produits touristiques plus durables. Au fond, la majorité des touristes d'aujourd'hui cherchent à satisfaire leurs désirs en termes de loisir, de détente et de découverte de nouveaux horizons d'une manière qui soit respectueuse du bien-être naturel, culturel et social des destinations qu'ils visitent.

Pour répondre au besoin grandissant de protection du littoral, le secteur du tourisme a travaillé au développement d'approches et de stratégies qui permettent une meilleure planification et gestion des activités touristiques dans les régions côtières. Ceci n'a pas toujours été une tâche facile car ces environnements extrêmement fragiles sont également des endroits de choix pour de nombreuses activités développées par l'homme.

Nombre d'opérateurs touristiques et de décideurs reconnaissent l'intérêt de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC), comme étant une voie solide à suivre pour le développement touristique durable du littoral. En retour, les outils et techniques de planification pour un tourisme durable et responsable sont essentiels pour la réussite de la gestion intégrée des zones côtières.

L'intention de ce manuel est d'expliquer comment le secteur du tourisme peut coordonner efficacement le développement d'ensemble des régions côtières et comment il contribue ainsi à la durabilité de ces régions sur le long terme. Ce manuel a été conçu pour être un document pratique et facile d'emploi qui présente les outils essentiels à utiliser dans les différentes étapes du processus de planification. Par ailleurs, il identifie les acteurs dont le rôle est critique pour le déroulement réussi des diverses étapes.

Ce manuel est destiné aux décideurs, au niveau national et local, ainsi qu'aux professionnels du tourisme et aux acteurs opérationnels de la gestion intégrée des zones côtières. Il vise également à aider tous ceux qui sont affectés par le développement du tourisme.



Sylvie Lemmet
Directrice
Programme des Nations Unies
pour l'Environnement
Division Technologie, Industrie
et Economies



Ivica Trumbic
Directeur
Programme des Nations Unies
pour l'Environnement
Centre d'Activités Régionales/
Programme d'Actions Prioritaires

Remerciements

Ce document fait partie de la série de publications “Manuels pratiques sur le tourisme durable” du Programme des Nations Unies pour l’environnement, Division Technologie, Industrie et Economie (PNUE-DTIE). Cette initiative a été coordonnée par le PNUE-DTIE, en étroite collaboration avec le Centre d’activités régionales du Programme d’actions prioritaires (CAR/PAP).

Supervision et concept

Dr. Stefanos Fotiou - PNUE-DTIE

M. Ivica Trumbic - CAR/PAP

Support technique

Mmes Helena Rey de Assis et Erica Allis - PNUE-DTIE

Auteurs

Les principaux rédacteurs de ce rapport sont Mme Marina Markovic, M. Alessio Satta, Mme Zeljka Skaricic et M. Ivica Trumbic.

Les auteurs voudraient profiter de cette opportunité pour remercier tous ceux qui, par leurs efforts et leur dévouement, ont contribué à la finalisation de cette publication, et en particulier Mme Véronique Evers pour la traduction française et Mme Ta Thu Thuy pour l’édition de la version française, ainsi que M. Viktor Popovic pour la conception et l’agencement, et Mme Dina Silovic pour ses recherches et son appui dans l’élaboration de cette publication.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du ministère français de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement durable et de l’Aménagement du territoire.



Introduction

1. Introduction

Le tourisme est l'une des plus grandes industries du monde. Il n'est pas aisé de proposer une définition claire et globale du tourisme, surtout quand on observe à quel point il est en interaction avec toutes les autres sphères de la vie: économique, sociale, culturelle, environnementale et politique (The Economist, 1991). Beaucoup pensent qu'il est impossible de donner une définition universelle du tourisme et qu'il serait plus raisonnable d'accepter qu'il existe de nombreuses définitions différentes, chacune servant une intention précise. Pour notre part, il nous semble que la définition de Fennell (1999) est la plus proche de l'intention de ce document. Il définit le tourisme comme étant "le système d'interrelation qui comprend les touristes et les services associés (équipements, attractions, transport et commodités), fournis et utilisés pour aider ces touristes dans leurs mouvements". Fennell ajoute que le touriste (le principal sujet de cette activité), d'après l'OMT, est "une personne qui voyage pour son plaisir, pour une période d'au moins une nuit mais n'excédant pas un an pour les touristes internationaux et six mois pour les personnes voyageant dans leur propre pays, dont la principale intention du voyage est autre que de se livrer à des activités rémunérées dans le (ou les) lieu(x) qu'il visite". Les volumes touristiques, qu'ils soient physiques ou financiers, sont globalement en constante augmentation dans le monde. Cette croissance se produit dans une période caractérisée par des turbulences politiques et économiques fréquentes, et occasionnellement par des événements malheureux causés par les forces de la nature dans certaines des destinations touristiques les plus attrayantes du monde.

Du point de vue de sa distribution géographique, le tourisme est une activité extrêmement fragmentée. Il s'installe dans des lieux et des environnements où il y a une variété d'attraits environnementaux, culturels, sociaux et physiques. Le fait que de fortes pressions se concentrent sur des régions relativement petites peut entraîner des effets négatifs, bien que localisés. Toutefois, l'accumulation de ces effets peut avoir des conséquences considérables. Dans de nombreux endroits, le tourisme est l'activité qui a déclenché le développement économique de la région et permis le démarrage d'autres activités qui se sont développées grâce à lui. Mais ainsi, le tourisme a commencé à créer des effets négatifs en termes de durabilité, souvent devenus progressivement plus importants que les bénéfices qu'il a apportés.

L'une des formes de tourisme les plus répandues est le tourisme en zone côtière. Il s'appuie sur une combinaison unique de ressources, permise par l'interface entre la terre et la mer, où l'on trouve des atouts comme l'eau, les plages, la beauté des paysages, la richesse de la biodiversité terrestre et marine, un patrimoine culturel et historique varié, de la nourriture saine et une bonne infrastructure en général. Le tourisme en zone côtière propose des activités variées, à la fois sur la côte et dans les eaux côtières, ce qui amène à développer des commodités touristiques (hôtels, stations balnéaires, résidences secondaires, restaurants, etc.) et les infrastructures inhérentes (ports, ports de plaisance, magasins de pêche et de plongée, et autres équipements). A côté de ces aspects physiques, le développement du tourisme en zone côtière est en interaction avec les aspects socioéconomiques du lieu d'accueil comme les intérêts de la population locale, ses conditions sanitaires et de sécurité, sa situation politique avec ses crises imprévisibles, et ses formes plus traditionnelles de tourisme.

La croissance du tourisme en zone côtière a atteint son apogée au cours des dernières décennies. L'importance économique du tourisme côtier est indéniable, même s'il n'y a pas d'étude globale précise sur la part qu'il représente au sein du secteur touristique ou sur sa contribution probable à l'économie tout entière. Toutefois, des études individuelles montrent en diverses parties du monde que l'ampleur du tourisme côtier et sa contribution aux économies nationales ainsi qu'au bien-être des populations locales sont en constante augmentation.

1.1. Les principales problématiques

La principale problématique du tourisme en zone côtière, qu'il s'agit de résoudre, est le conflit entre les bénéfices que le tourisme apporte à l'économie tout entière et au milieu social dans lequel il opère, et les conséquences considérables sur l'environnement physique du littoral en termes d'étalement urbain, d'urbanisation linéaire, de pression sur les zones sensibles, de production de déchets et de fragmentation des habitats, ainsi que sur l'environnement social en termes de perte d'identité culturelle et de valeurs sociales.

Généralement, les activités touristiques en zone côtière se développent selon un processus de planification et/ou de gestion où les décisions sont prises principalement sur la base de critères financiers, alors que l'environnement n'est pris en compte que dans la mesure où l'on "cherche à minimiser les effets en fonction du budget disponible". Ce processus conduit à un développement non durable des régions côtières qui non seulement engendre des impacts négatifs sur l'environnement et la société, mais également contribue à long terme à éroder les bénéfices mêmes du tourisme, dans la mesure où il détruit la base de l'activité touristique en zone côtière, à savoir la variété des paysages, la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes - que ce soit sur la terre comme en mer. Le principal défi dans ce conflit consiste à développer des formes de tourisme en zone côtière qui n'affecteront ni les bénéfices pour les touristes et la population locale, ni la qualité des ressources naturelles qui sont la base du tourisme.

Afin de minimiser les problèmes induits par le tourisme et de garantir la durabilité à la fois de l'industrie du tourisme et des ressources côtières utilisées par d'autres secteurs, il faut désormais porter une attention cruciale à l'intégration du tourisme côtier dans la planification stratégique du développement. Lors de la planification du tourisme, il est essentiel de se focaliser sur une croissance du tourisme qui soit en adéquation avec la capacité des systèmes locaux.

De nombreux opérateurs touristiques et décideurs reconnaissent l'intérêt de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) comme chemin à suivre pour arriver à un développement durable du tourisme côtier. La GIZC est une approche souple et plurisectorielle qui œuvre en faveur d'une protection, d'une utilisation et d'un développement équilibrés des environnements côtiers. Elle est basée sur des principes tels que l'approche holistique et l'approche écosystémique, une bonne gouvernance, la solidarité intra et intergénérationnelle, la protection de la singularité des côtes, le principe de précaution et de prévention, le tout donnant un cadre pour atteindre les buts du tourisme durable.

L'approche GIZC permet de prendre en compte à la fois les intérêts des autorités et ceux des divers groupes d'utilisateurs. Elle permet également

aux représentants des gouvernements et aux autres acteurs concernés de mettre en place une législation environnementale efficace au sein de leurs juridictions. Étant donné l'importance du tourisme dans les zones côtières, l'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les responsables du littoral est de donner au tourisme la place qui lui convient dans la GIZC, de manière à augmenter sa durabilité à long terme.

Dans le cadre de la GIZC, le tourisme est identifié comme étant l'une des principales activités dans les régions côtières. Un certain nombre d'actions initiées par le PNUÉ et d'autres organisations internationales (UE, AEE, OCDE) ont mis en évidence la nécessité d'encourager des actions pilotes de GIZC à l'échelle locale, nationale et régionale. L'approche de la GIZC fournit un ensemble global d'actions, associées à un cycle de mise en œuvre, qui sont aujourd'hui largement utilisées à travers le monde. Toutefois, appliquer ces outils de façon cohérente et complète dans le secteur du tourisme reste un véritable défi. Dans ce contexte, le but principal de ce document est de fournir un guide méthodologique pratique pour le développement durable du tourisme dans les régions côtières, s'appuyant sur l'approche de la gestion intégrée des zones côtières, puis de tester ce manuel sur une micro région.

1.2. Intention et portée de ce manuel

L'objectif essentiel de ce document est d'aider tous ceux qui sont impliqués dans la planification et la gestion du tourisme durable, à utiliser correctement les ressources dans les régions côtières. Les principaux buts du document sont:

- Promouvoir la concertation (approche participative) entre les différents acteurs opérationnels du secteur touristique;
- Renforcer les capacités opérationnelles des institutions et des personnes impliquées dans le développement touristique et/ou dans la gestion intégrée des zones côtières, tant au niveau du secteur privé du tourisme qu'au niveau des autorités locales;
- Sensibiliser à l'importance de la durabilité et de la gestion intégrée dans la planification et la gestion des activités touristiques en zone côtière.

En particulier, ce document vise à servir de guide pour tous les professionnels sur le terrain (du tourisme comme de la gestion des zones côtières), impliqués dans l'organisation et la gestion au quotidien des activités touristiques dans les destinations du tourisme côtier. Mais il vise également à être une source d'inspiration pour les décideurs de plus haut niveau, en les aidant à mieux comprendre l'importance des relations du tourisme avec les contextes physiques et sociaux des régions côtières, ainsi qu'à être un instrument facilitant l'intégration du tourisme dans la planification et la gestion du développement durable. Ce document présente un système vertical de planification stratégique où les activités sont entreprises "par le haut" et "par le bas". Ceci signifie que les initiatives peuvent venir d'en haut pendant que les décisions partent du bas de l'échelle dans le processus de décision.

Ce document présente une synthèse des connaissances actuelles sur le tourisme durable et sur la gestion intégrée des zones côtières, qui ont été acquises dans diverses parties du monde et par diverses institutions, et il se base sur l'expérience de nombreuses organisations. Il fournit une

explication accessible à tous sur ce qu'est la planification stratégique de façon générique, et tente de la partager avec les professionnels du tourisme et de la gestion des zones côtières. Tout a été fait pour présenter au lecteur le plus d'expériences pratiques possibles. Mais une telle entreprise n'est jamais entièrement satisfaisante et il y a toujours des choses que l'on aimerait améliorer. Ce document propose une liste étendue de plus de 100 références sur les sujets traités. Ces références sont intégrées dans le texte pour que ceux qui le souhaitent puissent trouver des informations plus précises sur certains concepts, sujets de recherche ou études de cas. Le manuel propose également des encadrés pour illustrer par des exemples particuliers certains sujets dont il est fait mention dans le texte.

1.3. Structure de ce manuel

Le texte de ce manuel est structuré autour d'un cadre simple de gestion pour le développement touristique. Il s'appuie sur un inventaire des mécanismes de planification existants, sur l'évaluation des modalités du développement touristique et sur une analyse des divers acteurs impliqués, dans le but d'élaborer une méthodologie qui utilise les principes de la gestion intégrée des zones côtières pour conduire des activités de tourisme durable dans les régions côtières. Chaque chapitre est fait de deux parties: une section principale où les problématiques sont présentées et discutées, et une section d'approfondissement où certains sujets, défis ou problèmes particuliers sont examinés plus en détail.

Ce document est divisé en sept chapitres, plus une annexe. Dans l'introduction, sont expliqués les raisons qui ont motivé l'élaboration de ce manuel ainsi que la structure de celui-ci. Ce premier chapitre prépare également le terrain pour introduire la gestion intégrée des zones côtières dans la planification stratégique du tourisme durable et aborde quelques questions conceptuelles. Enfin, le public ciblé par le manuel est précisé.

Le second chapitre introduit essentiellement le concept de tourisme durable. On y trouve une analyse succincte des tendances du tourisme, des bénéfices économiques de celui-ci et des problèmes associés au développement touristique. Ce chapitre propose également une définition du tourisme durable et des pistes pour des formes durables de développement touristique.

Le troisième chapitre traite de la planification du tourisme, en fournissant un cadrage pour celle-ci et en explicitant le processus de la planification stratégique, qui est un élément central pour parvenir à un tourisme durable. Il explique également les principaux concepts importants du tourisme durable, à savoir la capacité d'accueil en matière de tourisme, l'évaluation environnementale et l'empreinte écologique.

Le quatrième chapitre introduit la notion de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en se concentrant sur son cycle de mise en œuvre et sur ses principaux objectifs et principes. Il explique également les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de la GIZC et, ce qui est le plus important, fait le lien entre tourisme côtier et GIZC. La section d'approfondissement de ce chapitre traite de la mise en pratique de la GIZC et des défis auxquels celle-ci peut être confrontée à l'avenir.



Le cinquième chapitre est la charpente de ce manuel. Il propose un cadre détaillé pour le développement durable du tourisme en zone côtière. Il définit et explique chacune des 11 étapes du processus de la planification stratégique, et propose des conseils pour élaborer plusieurs scénarios de développement touristique, selon un processus itératif destiné à déterminer le scénario durable du développement touristique du littoral. Ce chapitre constitue la base sur laquelle s'appuie le "guide de mise en œuvre" présenté dans l'annexe. Le chapitre six décrit les attentes, droits et responsabilités des principaux acteurs institutionnels impliqués dans le développement du tourisme (gouvernements, société civile, milieu économique, milieu de la recherche, et organisations intergouvernementales).

Le septième chapitre souligne les principales conclusions du document et propose un guide pour son utilisation, en termes d'idées, en vue des activités post-projet. Certaines des indications données s'appuient sur l'expérience acquise lors du projet pilote de Baska Voda, une des stations balnéaires les plus connues de Croatie.

Dans l'annexe, un "guide de mise en œuvre" est présenté plus en détail, sous la forme de fiches standardisées expliquant chacune des étapes du processus de la planification stratégique.





Le tourisme en zone côtière

2. Le tourisme en zone côtière

PARTIE PRINCIPALE

2.1. Aperçu sur le tourisme en zone côtière

Les origines du tourisme en zone côtière remontent à l'époque où les Romains construisaient les premières villas dans la partie Sud de la péninsule des Apennins. Dans les siècles qui ont suivi, et surtout depuis la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, le tourisme en zone côtière a été étroitement associé aux vertus thérapeutiques de la mer et du soleil. Le soleil, la mer et le sable ont continué à être les principaux ingrédients du tourisme côtier jusqu'à aujourd'hui, surtout à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle marquée par le développement du tourisme de masse.

Le tourisme en zone côtière s'appuie sur une combinaison unique de ressources, permise par l'interface entre la terre et la mer, où l'on trouve des atouts comme l'eau, les plages, la beauté des paysages, la richesse de la biodiversité terrestre et marine, un patrimoine culturel et historique varié, de la nourriture saine et une bonne infrastructure en général. Le tourisme en zone côtière propose des activités variées, à la fois sur la côte et dans les eaux côtières, ce qui amène à développer des commodités touristiques (hôtels, stations balnéaires, résidences secondaires, restaurants, etc.) et les infrastructures inhérentes (ports, ports de plaisance, magasins de pêche et de plongée, et autres équipements).

Les activités de loisir sur le littoral, qui ont augmenté à la fois en nombre et en volume ces dix dernières années, occupent une place particulière dans le tourisme côtier. On peut distinguer deux modes d'usage du littoral: les activités consommatrices ou celles non-consommatrices. Des activités telles que la pêche ou le ramassage de coquillage se rangent dans la première catégorie tandis que l'on trouve dans la seconde des activités telles que la nage, la plongée, la navigation de plaisance, le surf, la planche à voile, le jet-ski, l'observation des oiseaux, etc.

Le tourisme en zone côtière est très dépendant des éléments naturels (climat, paysages, écosystèmes) et culturels (patrimoine historique et culturel, artisanat, traditions, etc.). Il englobe des activités qui ne peuvent être pratiquées que dans des régions particulières et des conditions spécifiques. C'est ainsi que certaines régions sont considérées comme étant particulièrement adaptées à certains types d'activité touristique pour lesquelles elles sont mondialement connues, comme par exemple la voile dans le golfe du Mexique, le surf sur les plages australiennes et à Hawaï, ou la plongée sous-marine dans la mer Rouge.

A côté des aspects physiques, le tourisme en zone côtière est en interaction avec les aspects socioéconomiques du lieu d'accueil, comme les intérêts de la population locale, ses conditions sanitaires et de sécurité, sa situation politique avec ses crises imprévisibles, les fluctuations monétaires, les formes plus traditionnelles d'exploitation touristique ou, tout simplement, l'image marketing plus ou moins réussie de la destination. Les conditions environnementales telles que des conditions climatiques imprévisibles, explosions d'algues, vents violents et risques associés de feu de forêts, tsunamis, tempêtes et inondations, et de nombreux autres aspects connus ou événements imprévisibles, affectent le développement du tourisme en zone côtière.

2.2. L'ampleur et l'importance économique du tourisme en zone côtière

Le tourisme compte parmi les principales activités économiques dans de nombreux pays. Les statistiques de l'OMT (OMT, 2007a) montrent que le tourisme est la plus grande industrie du monde au regard du nombre de personnes concernées et du profit économique généré. D'après les données de la CE (INRA Europe, 1998), 63% des vacanciers européens préfèrent le littoral contre 25% favorisant la montagne, 25% préférant les villes et 23% la campagne.

Bien qu'il n'y ait pas de données fiables sur le tourisme côtier seul, celui-ci est généralement reconnu comme étant l'une des formes de tourisme qui a eu la croissance la plus rapide au cours de ces dernières décennies. Ici encore, les statistiques de l'OMT montrent que 12 des 15 pays en tête des destinations mondiales en 2000 étaient des pays bordant un littoral. Le rapport de Bridges (1997) en donne une illustration, en indiquant que trois Etats côtiers des Etats-Unis (la Floride, la Californie et l'Etat de New York) ont accueilli à eux seuls 74% des 20,6 millions de visiteurs étrangers aux Etats-Unis en 1995 et qu'ils ont généré 85% des revenus provenant du tourisme. D'après le même auteur, le tourisme des plages aux Etats-Unis génère 640 milliards de dollars par an, ce qui équivaut à ces 85% des revenus provenant du tourisme (Bridges, 1997).

Un autre exemple édifiant est celui du bassin de la Méditerranée. Malgré toutes les difficultés pour extrapoler les données statistiques produites par les pays méditerranéens dans leur ensemble, l'OMT estime qu'en 2008 les régions côtières méditerranéennes ont accueilli 250 millions de touristes. D'après les prévisions du Plan Bleu (2005), ce chiffre pourrait atteindre 312 millions en 2025. D'après l'Agence européenne de l'environnement (AEE, 2005), la densité de population dans les régions côtières méditerranéennes de la France et de l'Espagne peut atteindre des pics de 2.300 personnes par kilomètre carré, ce qui est plus du double de la densité en saison hivernale.

L'importance économique du tourisme en zone côtière est incontestable. Certains tableaux concernant les deux régions mentionnées ci-dessus parlent d'eux-mêmes: une étude de Wilson et Wheeler (1997) montre qu'avec ses 9,9 milliards de dollars, le tourisme principalement littoral de la Californie représente la plus grande contribution à l'économie de cet Etat, devant les ports (6 milliards) et les plates-formes pétrolières (860 millions). Les données de l'AEE pour la France, par exemple, montrent que le tourisme fournit 43% des emplois dans les régions côtières françaises, générant plus de revenus que la pêche ou le transport maritime. De façon similaire, dans d'autres régions du monde, l'ampleur du tourisme côtier et sa contribution aux économies nationales ainsi qu'au bien-être des populations locales sont en constante augmentation.

2.3. Le tourisme durable: croissance du tourisme ou développement du tourisme

La nature se montre généreuse en nous offrant un endroit où vivre, travailler et passer son temps libre. Les pays disposant d'un littoral de longueur importante et de caractère marqué peuvent être considérés comme privilégiés, dans la mesure où ils possèdent un espace de valeur pour le développement touristique,

qui permet un développement socio-économique à l'échelle locale et régionale.

La distinction doit être clairement faite entre croissance du tourisme et développement du tourisme, sachant que ces deux notions sont souvent considérées à tort comme synonymes. Alors que la première se mesure en nombre d'arrivées, de nuitées, etc., qui n'engendrent pas nécessairement de prospérité économique (notamment pour les populations locales), la seconde se calcule en termes d'augmentation des revenus et des emplois locaux, ainsi que de bénéfices environnementaux, ce qui implique l'existence d'une planification du développement touristique en accord avec la capacité d'accueil de la destination.

Il est reconnu que le tourisme est l'une des principales sources de revenus pour de nombreux pays et régions. L'attrait du profit économique (rapide) permis par l'industrie de tourisme, soutenu par d'énormes investissements et perçu comme un moyen facile de renforcer les économies nationales, a conduit de nombreuses régions côtières à accroître leur activité touristique de manière continue et très souvent incontrôlée.

Encadré 2.1. **Les touristes allemands veulent un environnement de qualité**

En 2002, un sondage d'opinion a été réalisé en Allemagne sur un échantillon de 7.872 personnes représentatives de 60,1 millions d'Allemands de plus de 14 ans. On leur a posé les questions suivantes: quand vous pensez à vos prochaines vacances, parmi les facteurs environnementaux suivants, quels sont les plus importants pour vous? Les réponses ont été les suivantes:

- 64,5% la propreté des plages et de l'eau
- 59,1% l'absence de déchets dans la station balnéaire ou aux alentours
- 50,0% l'absence d'urbanisation dans les zones rurales
- 45,8% une bonne protection de la nature dans la destination des vacances
- 51,0% l'absence de pollution sonore en provenance du trafic ou des discothèques
- 35,1% peu de trafic et un bon système de transport public sur le lieu des vacances
- 29,0% la possibilité de se rendre facilement sur place, en bus ou en train
- 41,8% un hébergement respectueux de l'environnement
- 18,7% trouver des hébergements respectueux de l'environnement dans les catalogues des tour-opérateurs ou des agences de voyage
- 14,2% l'accès facile à l'information sur les offres proposant des hébergements respectueux de l'environnement qui soient vérifiables (écolabels)

Source: ECOTRANS / F.U.R. Reiseanalyse (2002)

La croissance du tourisme en général, et dans les régions côtières en particulier, est liée à trois facteurs principaux: l'accroissement des revenus et du temps de loisir des individus, les améliorations dans les systèmes de transport, et une meilleure information du public sur les destinations mondiales grâce à l'amélioration des communications (AEE, 2001). Cette croissance, qui a atteint son apogée au cours des dernières décennies, exerce des pressions sur les ressources environnementales et culturelles des régions côtières,

et a un impact négatif sur les tissus sociaux, économiques et culturels des destinations touristiques. Bien que la tendance soit toujours à la hausse, les investisseurs et les gestionnaires du tourisme sont de plus en plus conscients que la durabilité du tourisme dans les régions côtières dépend fortement de la qualité de leur environnement qui est particulièrement fragile. Les touristes d'aujourd'hui recherchent une variété d'expériences comprenant des attraits culturels et naturels, de la gastronomie, des sports, etc., et tout cela dans un environnement bien préservé et singulier (voir l'encadré 2.1.). En même temps, les populations qui vivent dans des destinations traditionnellement touristiques sont de plus en plus conscients et concernés par leur patrimoine naturel, historique et culturel (CoastLearn, 2009).

Encadré 2.2. **Définition du développement durable du tourisme**

“Les directives et les pratiques de gestion en matière de développement durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, comprenant aussi bien le tourisme de masse que les petites niches touristiques. Les principes de la durabilité s'appliquent aux aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement touristique, et un équilibre adéquat doit être recherché entre ces trois dimensions pour garantir la durabilité à long terme.

C'est pourquoi le tourisme durable doit:

- 1) Faire un usage optimal des ressources environnementales, qui constituent un élément central du développement touristique, en préservant les phénomènes écologiques essentiels et en aidant à la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité.
- 2) Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, en préservant leur patrimoine culturel bâti et vivant ainsi que leurs valeurs traditionnelles, et en contribuant à la compréhension et la tolérance interculturelles.
- 3) Garantir des exploitations économiques viables et de long terme, en répartissant équitablement les bénéfices socioéconomiques entre tous les acteurs concernés, ce qui comprend des emplois stables, des opportunités de revenus et des services sociaux pour les populations d'accueil, et contribue à la réduction de la pauvreté.

Le développement durable du tourisme nécessite la participation éclairée de tous les acteurs concernés, ainsi qu'un cadrage politique fort garantissant une large concertation et l'élaboration de consensus. La recherche d'un tourisme durable est un processus continu qui nécessite un suivi permanent des impacts et l'introduction de mesures préventives et/ou correctives dès que nécessaire.

Le tourisme durable doit également apporter un degré élevé de satisfaction aux touristes et leur garantir une expérience enrichissante, en les sensibilisant aux questions de durabilité et en faisant la promotion des pratiques du tourisme durable auprès d'eux”.

Source: OMT (2004a)

Dans ce contexte, limiter la croissance du tourisme, mettre en valeur le produit touristique, attirer une clientèle diversifiée et améliorer la qualité de l'offre et des services, sont perçus comme des priorités permettant un tourisme qui satisfasse à la fois les visiteurs et ceux qui en vivent. Telle est la véritable essence de la définition du "tourisme durable" proposée par l'OMT (voir l'encadré 2.2.).

2.4. Les impacts et défis majeurs

Toute forme de tourisme et toute activité touristique reposent sur l'usage de ressources environnementales. Même si elle est considérée comme "douce", l'industrie du tourisme a des impacts environnementaux majeurs dans de nombreuses régions côtières, qui sont particulièrement vulnérables aux pressions liées à sa croissance. La relation entre tourisme et environnement peut être qualifiée de dépendance mutuelle: d'un côté, le tourisme est très dépendant de la qualité de l'environnement, mais de l'autre côté, la qualité de l'environnement est également très vulnérable au développement du tourisme.

Coccosis et Mexa (2004) donnent un aperçu des impacts du tourisme sur les régions côtières, qui peuvent être à la fois positifs et négatifs. Les populations du littoral tirent certainement des bénéfices du tourisme à travers la création d'emplois, l'augmentation des revenus, le développement des infrastructures, l'amélioration des conditions sanitaires et de sécurité, le rehaussement des niveaux esthétiques, etc. La prise de conscience de la valeur de leur région par les populations du littoral, grâce à l'influence des visiteurs et aux investissements conséquents dans la protection de l'environnement, sont d'autres effets positifs induits par le développement du tourisme. En contrepartie, le tourisme de masse est accusé, avec l'urbanisation, d'être l'une des principales causes du phénomène de la littoralisation (développement en ruban) et des pertes écologiques importantes dans les régions côtières. De grands aménagements touristiques ont dramatiquement dégradé, non seulement l'aspect visuel de nombreuses côtes dans le monde entier, mais également les dynamiques naturelles des écosystèmes côtiers. Le pillage des terres et la demande en matières premières sont à l'origine de phénomènes importants d'érosion, de perte d'habitats précieux (tels que les dunes de sable, les barrières de corail, les zones humides et les forêts de mangrove), de destruction irréversible de zones encore à l'état primitif, et de disparition d'espèces animales et végétales rares.

Le tourisme est un grand consommateur de ressources naturelles, qui servent à fournir aux touristes une variété de biens et de services: eau potable - une ressource extrêmement rare dans de nombreuses régions côtières; nourriture - ce qui cause parfois des pressions sur la production locale, notamment celle des fruits de mer, et entraîne une surexploitation de la pêche; énergie électrique et systèmes de chauffage/climatisation - qui font du tourisme un consommateur massif d'énergie. De plus, l'impact environnemental du tourisme côtier s'étend à la pollution de l'eau de mer et de l'eau douce, par le biais des rejets d'égouts souvent directement dans l'eau sans aucune forme de traitement, et à la mise en décharge des quantités considérables de déchets produits par les établissements touristiques. Gossling (2002) énumère les conséquences globales du tourisme sur l'environnement: (1) les changements dans la couverture et la destination des sols; (2) la consommation d'énergie;

(3) l'échange biotique et l'extinction d'espèces sauvages; (4) la transmission et la dispersion des maladies; (5) les changements dans la perception et la compréhension de l'environnement; et (6) la consommation d'eau. La pollution marine peut également venir des rejets en provenance des yachts de tourisme, des bateaux d'excursion, des ferries et, surtout, des grands bateaux de croisière. Ces "villes flottantes", dont la capacité peut aller jusqu'à 4.000 passagers, sont considérés comme "une source majeure de pollution marine, due aux rejets en mer des déchets et des eaux usées non traitées ainsi qu'à l'évacuation en mer des autres polluants liés à la navigation" (WWF, 2007).

En dehors des dommages écologiques, le tourisme peut avoir des impacts négatifs sur la société locale. L'impact du tourisme sur les modes de vie traditionnels et sur les coutumes locales, la détérioration des valeurs socioculturelles traditionnelles et la perte d'identité de la population locale, ou la dévaluation des propriétés générée par une construction excessive, sont quelques exemples de ces impacts négatifs.

Enfin, même si le tourisme côtier est habituellement concentré sur une étroite bande côtière, ses impacts peuvent être ressentis dans un périmètre bien plus large. L'infrastructure nécessaire au tourisme côtier peut s'étendre très loin dans la mesure où elle comprend des réseaux routiers et ferroviaires, des aéroports, la construction d'habitations pour les employés, de grands centres commerciaux, etc.

Les défis majeurs à relever pour un tourisme durable dans les régions côtières consistent en: la migration du développement touristique, de l'étroite bande côtière vers l'arrière-pays, afin de réduire le déséquilibre actuel par rapport aux populations vivant dans les régions voisines; la réduction de la saisonnalité de la demande; un usage plus rationnel des ressources, en particulier l'eau et l'énergie; et la réduction de la pollution dans les environnements côtiers et marins, ainsi que celle des menaces qui pèsent sur la faune, la flore et les habitats.

2.5. Il est nécessaire de planifier

Ces dernières décennies, les régions côtières ont eu tendance à être considérées comme des espaces exclusivement réservés au développement touristique, ce dernier primant sur les autres activités qui pourraient envisager l'environnement littoral comme une ressource de développement. Très souvent, le tourisme est prioritaire, même dans des régions côtières qui pourraient être exploitées avec succès par d'autres secteurs économiques. Ceci peut conduire à une mauvaise affectation de ces territoires nationaux de valeur et à des conflits avec des secteurs concurrents. Dans certaines régions côtières, les pressions du tourisme peuvent être telles que l'activité en devient insoutenable, ce qui est particulièrement dangereux pour les régions côtières où le tourisme est l'industrie dominante, sinon la seule.

Afin de minimiser les problèmes induits par le tourisme et de garantir la durabilité à la fois de l'industrie du tourisme et des ressources côtières utilisées par d'autres secteurs, une attention accrue doit être portée sur la mise en place d'une planification adéquate et sur une meilleure intégration du tourisme dans l'aménagement du littoral. Les impacts négatifs et les conflits sont principalement dus à une méconnaissance de l'environnement

du littoral et à une planification inadaptée. Ceci signifie qu'une meilleure connaissance de l'environnement physique des régions côtières, l'identification des usages actuels et potentiels, l'appréciation de leur compatibilité mutuelle et de leur compatibilité individuelle respective avec l'environnement et, enfin, l'élaboration de stratégies et de plans intégrés, offrent de bonnes pistes pour un développement plus respectueux de la société et de l'environnement.

Lors de la planification du tourisme, il est essentiel de se focaliser sur une croissance du tourisme qui soit en adéquation avec la capacité des systèmes locaux. Pour ce faire, il faut fournir aux décideurs des outils leur permettant d'avoir une idée claire sur les pressions potentielles du tourisme et sur les moyens de répondre à ces pressions. Comme l'ont fait remarquer Cicin-Sain et Knecht (1998a), un des plus grands défis auxquels sont confrontés les responsables du littoral est de donner au tourisme la place qui lui convient dans la gestion intégrée des zones côtières, de manière à augmenter sa durabilité à long terme.

Le développement durable du tourisme et la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) sont deux processus parallèles, complémentaires et étroitement liés. Les principes, objectifs et mesures politiques du premier contribuent largement à la réalisation du second, et réciproquement. Un éventail d'outils proposés par la GIZC permet un développement plus raisonnable du tourisme qui, en retour, rend le processus de GIZC plus efficace.

Des outils, tels que l'évaluation stratégique environnementale (ESE), l'évaluation de la capacité d'accueil (ECA), l'étude d'impact sur l'environnement (EIE), les indicateurs de durabilité, etc., utilisés chacun à bon escient dans un processus de planification du développement touristique et dans un cadre juridique régulateur et bien défini, offrent une bonne garantie pour la durabilité de l'activité touristique et pour sa coexistence harmonieuse avec les autres activités, dans un environnement bien préservé. Ces outils et leur rôle dans la planification et la gestion du tourisme seront étudiés plus en détail dans les chapitres suivants.

APPROFONDISSEMENT

2.6. Le tourisme en zone côtière dans les destinations émergentes

Les économies locales du littoral tirent des bénéfices importants du tourisme, à travers des revenus relativement élevés, un meilleur niveau d'emploi, des investissements plus importants, le développement d'infrastructures, etc. Ceci est notamment vrai dans le cas des destinations côtières émergentes qui affichent continuellement des résultats positifs, soulignant ainsi le lien avec le progrès économique. D'après l'OMT (2009a), le tourisme, qui est un des secteurs économiques les plus dynamiques, joue un rôle essentiel parmi les instruments de lutte contre la pauvreté et devient ainsi un outil incontournable pour le développement durable. Par exemple, l'Asie et le Pacifique ont vu le tourisme croître de 7,6% en 2006 et cette activité a eu des résultats remarquables dans leurs destinations émergentes. Les arrivées de touristes internationaux en Asie du Sud ont augmenté de 10%, notamment grâce à l'Inde qui accueille

la moitié des arrivées dans la région. Les arrivées de touristes internationaux dans les pays du Moyen-Orient ont augmenté de 4% en 2006, en dépit de la situation géopolitique globalement défavorable et de la crise israélo-libanaise en particulier. Les résultats de l'Amérique centrale (+6,1%) et de l'Amérique du Sud (+7,2%) montrent que les pays émergents d'Amérique latine (en particulier le Chili, la Colombie, le Guatemala, le Paraguay et le Pérou) consolident les résultats positifs de ces dernières années (OMT, 2009a).

Malgré les efforts fournis, le tourisme en zone côtière dans les destinations émergentes a toujours un caractère saisonnier. Les impacts du tourisme sur les populations du littoral peuvent constituer une menace pour les environnements physiques, socioéconomiques et culturels. Le tourisme peut avoir dans l'avenir des conséquences encore plus néfastes car les touristes préfèrent visiter les zones naturelles et culturelles qui sont exceptionnellement fragiles (Kanji, 2006).

2.7. Le cas particulier des petites îles-pays en développement (PIPED)

Les petites îles-pays en développement (PIPED) sont des exemples typiques de territoires vulnérables qui abritent des écosystèmes terrestres et marins uniques avec des qualités marquantes telles que des récifs de corail exotiques, des caractéristiques géologiques uniques et des paysages exceptionnels. Elles se caractérisent par leur faible population, leur manque de ressources naturelles, leur isolement, leur exposition aux catastrophes naturelles, leur dépendance au commerce international et leur vulnérabilité aux évolutions mondiales. En outre, elles souffrent d'une économie sous-développée qui subit des coûts importants de transport, de communication, d'administration publique et d'infrastructure. Les PIPED ont également des ressources humaines, institutionnelles et financières limitées pour gérer et utiliser les ressources naturelles d'une manière durable (Ashe, 2005).

Pour les PIPED, le tourisme est la principale activité environnementale, socioculturelle et économique, et dans certains Etats des Caraïbes, c'est la seule industrie présente. Plus de 75% du PIB national d'Antigua-et-Barbuda, d'Aruba et d'Anguilla provient du tourisme, qui emploie plus de 80% de la population active. Il faut cependant souligner que le type d'emploi généré par ce secteur est principalement de nature non qualifiée ou peu qualifiée (Kanji, 2006).

Etant donné que les PIPED sont entièrement côtières, on peut affirmer que leur tourisme est une entreprise purement côtière. Même si l'activité touristique dans les PIPED est composée à la fois de tourisme intérieur et de tourisme international, la stratégie du développement touristique est d'abord centrée sur l'international. Cette orientation est compréhensible dans la mesure où le tourisme intérieur ne fait que redistribuer les revenus nationaux tandis que le tourisme international génère des revenus en devises étrangères dont la destination a bien besoin (Ashe, 2005).

Le tourisme représente un potentiel puissant pour créer des liens avec les autres secteurs économiques et pour stimuler la demande dans des secteurs tels que la manufacture, les services, les transports, la pêche et l'agriculture. Malheureusement, dans de nombreux PIPED, ces liens sont faibles si ce n'est inexistantes,

principalement à cause de l'attention excessive portée aux produits importés au détriment de la production locale. Un autre obstacle pour le développement touristique dans les PIPED est le manque ou l'inadéquation d'infrastructure, comme le réseau routier ou l'approvisionnement en eau (Ashe, 2005).

Les PIPED dépendent largement de leur environnement naturel immaculé et de leurs paysages uniques pour attirer les touristes sur leur littoral. Malheureusement, le nombre de visiteurs peut souvent dépasser celui de la population locale. Ceci peut avoir pour conséquence négative que l'industrie du tourisme continue à croître jusqu'à ce que la pression touristique sur les ressources naturelles locales et sur l'infrastructure soit telle que ces dernières commencent à se dégrader, ce qui entraîne des effets esthétiques indésirables et des expériences déplaisantes. Ceci peut alors mener à une baisse de la fréquentation touristique, entraînant une dégradation économique et une tension sociale. Finalement, le résultat peut être l'effondrement du secteur touristique tout entier, qui peut être irréversible (Kanji, 2006).

Pour atténuer ces effets négatifs, le secteur du tourisme et le gouvernement peuvent jouer tous deux un rôle important. La priorité du gouvernement doit être d'intégrer les politiques du tourisme au sein des autres politiques sectorielles afin de garantir que le développement touristique se fasse en harmonie avec les objectifs économiques, sociaux et environnementaux d'ensemble. En outre, des investissements majeurs doivent financer les infrastructures, de manière à ce qu'elles ne servent pas uniquement au secteur du tourisme mais qu'elles satisfassent les besoins globaux de la société. Le secteur privé (les entreprises travaillant dans le secteur du tourisme intérieur et international) peut également jouer un rôle crucial dans l'aménagement de la destination. L'industrie du tourisme international, qui comprend principalement les transports, l'hôtellerie et les compagnies de tour-opérateurs, doit s'assurer que ses décisions commerciales prennent pleinement en compte la durabilité environnementale, sociale et surtout économique de la destination dans laquelle elle opère (Ashe, 2005). De nombreuses populations locales ne touchent cependant qu'une petite proportion des revenus économiques générés par l'industrie du tourisme. Cette question sera étudiée plus en détail dans le chapitre suivant.

Même si l'industrie du tourisme dans de nombreuses PIPED fait face à des difficultés, elle ne pourrait pas être remplacée par une autre industrie plus respectueuse de l'environnement sans qu'apparaissent des difficultés économiques immédiates. Ceci est principalement dû au manque de ressources et à la structure de la population. C'est pourquoi il est vital de trouver des pistes pour contrebalancer la dégradation environnementale avec l'équité sociale et la croissance économique, c'est-à-dire pour un tourisme qui soit durable (Kanji, 2006).

2.8. Les problèmes mondiaux et le tourisme en zone côtière

Le tourisme est l'un des facteurs d'évolution socioéconomique et environnementale les plus importants. Même si ces évolutions peuvent avoir des conséquences négatives sur l'environnement comme une perte de biodiversité, elles ne sont pas toujours indésirables dans la mesure où elles contribuent à maintenir la vitalité des sociétés. Dans certaines régions côtières, le tourisme peut être l'activité la plus importante, générant des bénéfices

économiques et contribuant de ce fait à la réduction de la pauvreté. Le tourisme est une activité à l'échelle mondiale, qui met en contact des cultures et des coutumes différentes mais confrontées aux mêmes changements de niveau mondial. Les changements climatiques sont les plus importants car ils touchent la totalité de la planète. Le tourisme, qui est une entreprise souvent côtière, est particulièrement sensible à ces changements. C'est pourquoi il est extrêmement important d'avoir une planification et un processus de décision en matière de développement touristique, qui soient minutieusement élaborés de manière à prévenir et à atténuer les problèmes potentiels que le changement climatique peut poser à la population locale.

La réduction de la pauvreté

Le tourisme est une grande activité économique. Il apporte une contribution majeure à l'économie mondiale et constitue une part importante des PIB nationaux. D'après le Conseil mondial des voyages et du tourisme (WTTC, 2008), ceux-ci au niveau mondial ont généré quelques 8 milliards de dollars US en 2008, chiffre qui devrait atteindre quelques 15 milliards de dollars US dans les dix années à venir. En outre, l'industrie des voyages et du tourisme contribue à hauteur de 9% au produit intérieur brut (PIB) et assure l'emploi pour 220 millions de personnes (WTTC, 2009a). Étant donné la chute significative de l'activité relative aux voyages et au tourisme dans la seconde moitié de 2008 et les prévisions macroéconomiques peu prometteuses pour 2009, il est très probable que l'industrie des voyages et du tourisme aura un développement moins important que ce qui avait été prévu au cours des années précédentes. Néanmoins, il est prévu qu'elle gardera un rôle dominant dans la croissance globale, en créant des emplois et en contribuant à réduire la pauvreté. Par ailleurs, il est prévu qu'elle aura une croissance de 4% par an durant les dix prochaines années. D'ici l'an 2019, cela représentera 270 millions d'emplois, soit 8,4% des emplois totaux au niveau mondial (WTTC, 2009b).

Toutefois, d'après le rapport annuel du PNUD de 2006, 2,5 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars US par jour. Ces dernières années, le tourisme a été de plus en plus reconnu comme un outil susceptible de réduire la pauvreté dans le monde. Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, il joue un rôle important dans l'économie des pays pauvres. Les recettes du tourisme international dans les pays en développement s'élevaient à 142 milliards de dollars US en 2001 et 203 milliards en 2005. C'est aussi la principale source de revenus en devises étrangères dans 46 des 49 pays les moins avancés (OMT, 2006). Par ailleurs, le tourisme croît beaucoup plus vite dans les pays en développement que dans les pays développés. Les taux de croissance prévus entre 5% et 6% par an en Afrique et en Asie du Sud, où vivent la plupart des populations les plus pauvres de la planète, sont bien plus importants que dans le reste du monde.

En plus de cela, on peut souligner que le tourisme est l'une des rares industries où de nombreux pays en développement ont un réel avantage comparatif sur les pays développés en termes de patrimoine culturel, de faune et de flore, de climat, d'attrait des zones rurales isolées, etc. Le tourisme offre également l'opportunité de soutenir des activités traditionnelles comme la pêche, l'agriculture, l'artisanat, etc. Le tourisme est une industrie à forte intensité de main d'œuvre et fournit donc des emplois pour les hommes, les femmes et les jeunes. Enfin, le tourisme peut apporter des bénéfices non-économiques pour

les communautés locales en termes de reconnaissance internationale ainsi que de valorisation de leur culture et de leur milieu naturel environnant, ce qui peut être une source de fierté pour ces communautés.

L'OMT (2009b) a identifié les 7 mécanismes suivants pour réduire la pauvreté par le biais du tourisme:

1. L'emploi de populations pauvres dans les entreprises touristiques;
2. La fourniture de biens et de services aux entreprises touristiques par les populations pauvres ou par des entreprises employant des pauvres;
3. La vente directe de biens et de services aux visiteurs par les populations pauvres (économie informelle);
4. La création et l'exploitation d'entreprises touristiques par les populations pauvres - par exemple, par le biais de micro entreprises, de petites et de moyennes entreprises, ou d'entreprises communautaires (économie formelle);
5. Les impôts ou taxes sur les revenus ou les profits générés par le tourisme, dont les recettes seraient redirigées vers les populations pauvres;
6. Le don et le volontariat apportés par des entreprises touristiques et des touristes;
7. La stimulation de l'investissement dans les infrastructures grâce au tourisme et profitant également aux populations pauvres de la localité, directement ou par le biais du soutien aux autres secteurs.

Même si la contribution du tourisme aux économies nationales est importante et, dans certaines régions, irremplaçable, l'impact négatif de la croissance touristique peut conduire à une dégradation de l'environnement, provoquant la chute globale de l'économie locale (voir la section 2.7.). En outre, la prédominance des tour-opérateurs internationaux et d'autres organisations touristiques de niveau mondial peuvent faire repartir les profits financiers vers les investisseurs et fournisseurs étrangers, et ainsi, empêcher toute amélioration pour les populations locales. Ce phénomène est décrit sous le terme de "fuite des capitaux". D'après l'UNCTAD (2009), un tel rapatriement des profits est un problème très grave, et dans certains des pays africains en développement, il peut atteindre 85%. Dans les pays au développement économique limité comme les moins développés des îles-pays des Caraïbes, du Pacifique et de l'océan Indien, qui sont hautement dépendants des importations, les revenus nets en devises étrangères ne sont que de 50% (Inskeep, 1991).

Pour faire du tourisme un outil efficace de réduction de la pauvreté, une action intégrée de tous les acteurs dans le processus est nécessaire. Ceci comprend les gouvernements, les organisations internationales, les tour-opérateurs, les secteurs privés (les groupes hôteliers notamment) et la société civile, en vue de privilégier les chaînes locales d'approvisionnement et de garantir ainsi des bénéfices pour l'économie locale.

Le changement climatique

Le changement climatique peut se manifester au niveau de la température, des précipitations, du niveau de la mer, des inondations, des crues, de l'érosion, de l'intrusion de l'eau salée, d'une perte de biodiversité, etc. Les régions côtières sont particulièrement vulnérables aux changements des conditions climatiques. Les deltas peu profonds et les côtes protégées par des digues, les îles de coraux et les atolls de faible altitude, sont particulièrement exposés à

l'élévation du niveau de la mer ainsi qu'au changement dans les précipitations, la fréquence des tempêtes et leur intensité (Ehler *et al.*, 1997). Tous ces changements peuvent avoir des effets négatifs sur la pêche, l'agriculture, les agglomérations, les services financiers, la santé humaine, et ils peuvent aussi grandement influencer la décision des touristes dans le choix de leur destination, et donc le flux touristique en général.

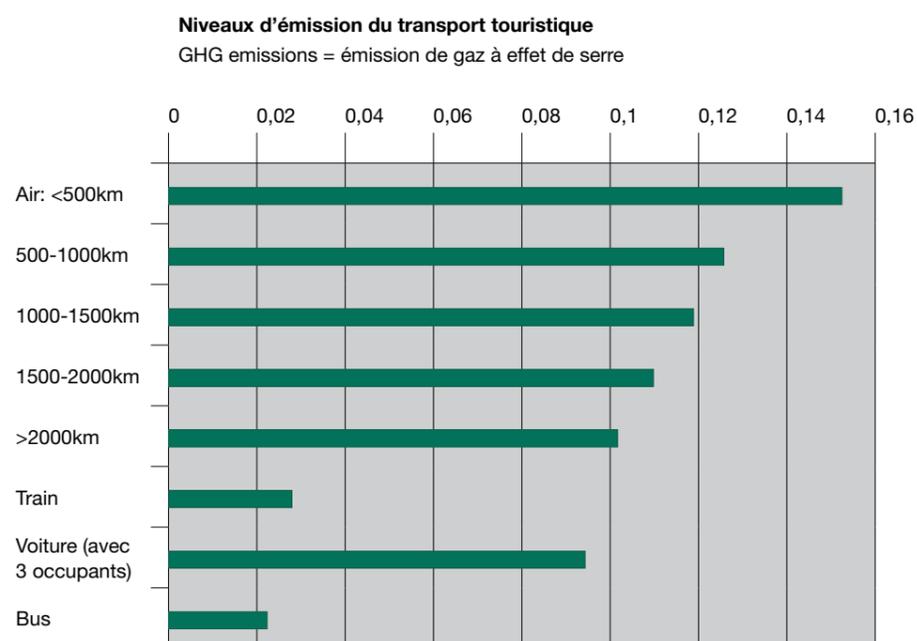
Le changement climatique exige une gestion flexible du secteur touristique de manière à pérenniser les bénéfices socio-économiques pour les populations locales, tout en garantissant une expérience de qualité pour les touristes (OMT, 2008). Le Panel intergouvernemental sur le changement climatique (PICC, 2007) a émis des projections comprises entre 1,8 et 4°C pour l'augmentation de la température, et entre 0,28 et 0,48 mètres pour l'élévation du niveau de la mer. Et des valeurs plus importantes ne sont pas exclues, pouvant aller jusqu'à 1 m en 2100, si les glaciers continuent à fondre à mesure que la température augmente (PNUE, 2007a). En outre, le Panel intergouvernemental sur le changement climatique (PICC, 2007) a déclaré qu'il était très probable que des températures particulièrement chaudes, des vagues de chaleur et des précipitations très importantes deviennent plus fréquentes. Les cyclones tropicaux vont probablement devenir plus intenses et les températures à la surface des mers tropicales vont continuer à augmenter. Les limites des régions touchées par ces événements extrêmes vont s'étendre (Simpson *et al.*, 2008). Même si les projections antérieures du PICC (2001) étaient bien supérieures aux plus récentes (2007), l'estimation de l'augmentation de la température et de l'élévation du niveau de la mer reste toujours très aléatoire. Ces incertitudes posent problème lorsqu'il s'agit de planifier et de mettre en œuvre des stratégies de défense du littoral (contre les risques). De plus, ces incertitudes doivent également être prises en compte dans la planification du tourisme.

Le problème le plus important du changement climatique est l'augmentation de la concentration de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. La principale source de cette concentration, depuis la période préindustrielle, est l'usage des combustibles fossiles (PICC, 2007). L'usage d'énergie fossile est l'un des problèmes environnementaux majeurs associés au tourisme et aux voyages. D'après l'étude OMT-PNUE-OMM (2008), les émissions liées au tourisme (transports, hébergement et activités) représentent 5% des émissions globales de CO₂ (mais cette part peut atteindre 14% si on le mesure en termes de forçage radiatif, c'est-à-dire le réchauffement causé par le CO₂ et les autres gaz à effet de serre). Dans ces 5%, le transport est responsable de 75% des émissions de CO₂. Il y a toutefois de grandes différences d'émission entre les différents types de tourisme et de moyens de transport: 34% des voyages se font en bus et en train mais ceux-ci ne comptent que pour 13% des émissions totales de CO₂. De l'autre côté, les voyages long courrier ne représentent que 2,7% de tous les voyages touristiques mais contribuent aux émissions globales du tourisme à la hauteur de 17%. En 2005, la responsabilité du tourisme était estimée entre 5% et 14% du réchauffement global causé par les émissions humaines de gaz à effet de serre (Simpson *et al.*, 2008).

Les chiffres de l'UE montrent que, même si ses émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 3% entre 1990 et 2002, les émissions générées par l'aviation internationale ont augmenté de 73% car les voyages aériens sont devenus moins chers. Par exemple, une personne effectuant un aller-retour en avion

de Londres à New York génère à peu près le même niveau d'émission qu'une personne qui chauffe normalement sa maison toute l'année dans l'UE (CE, 2008). Des études récentes sur les émissions du transport touristique (OMT-PNUE-OMM, 2008) ont montré les niveaux d'émission selon les différents modes de transport touristique. Les résultats sont représentés dans le figure 2.1.

Figure 2.1
Les niveaux d'émission selon le mode de transport touristique
(OMT, PNUE et OMM, 2008)



Il est évident, au vu des données présentées, que les émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre, qui sont des indices intermédiaires du réchauffement climatique, sont les plus élevées dans le cas des transports aériens. La part des émissions à effet de serre, imputable aux transports aériens, peut ainsi croître rapidement si la croissance du volume n'est pas réduite ou si des solutions techniques plus respectueuses de l'environnement ne sont pas trouvées. Outre l'introduction de sources alternatives de carburant pour les transports, une de ces solutions serait une modification radicale dans la conception des avions, comme par exemple des ailes qui auraient un potentiel exceptionnel de réduction de la consommation de carburant, mais la conception de tels avions reste hypothétique. Une stratégie comportant moins de risques serait la mise en circulation d'avions à hélices ultrarapides qui auraient une vitesse de croisière de 20 à 25% inférieure à celle des avions à réacteur habituels. Ceci permettrait de réduire les émissions de CO₂ par kilomètre-passager de 56% par rapport à l'an 2000. Si une telle technologie était associée à un développement à croissance économique modérée et à des styles de vie moins stressants, il serait possible d'atteindre l'objectif visé de réduction significative des gaz à effets de serre (Akerman, 2005).

Le secteur du tourisme a la responsabilité de garantir un usage raisonnable des ressources naturelles, en réduisant les émissions de gaz nocifs dans l'atmosphère et en encourageant la protection de la biodiversité (voir l'encadré 2.3.). Minimiser l'impact du tourisme sur l'environnement naturel peut aider à préserver des barrières naturelles importantes contre les impacts du climat (comme les récifs et les mangroves) et ainsi contribuer à la résistance naturelle des écosystèmes (OMT, 2008).

Encadré 2.3.
Prospective sur la contribution du tourisme au changement climatique

Il est probable que le tourisme aura une part bien plus importante dans le changement climatique en 2035. Un scénario récemment élaboré par l'équipe d'experts du rapport technique dans la publication OMT-PNUE-OMM (2008) indique qu'en termes de nombre de voyages, le tourisme mondial va augmenter de 179% alors que les nuitées vont augmenter de 156%. Les kilomètres parcourus par passager vont augmenter de 222% alors que les émissions de CO₂ vont proportionnellement moins augmenter (152%) en raison des améliorations en termes d'efficacité. La part des émissions liées à l'aviation va passer de 40% en 2005 à 52% en 2035. La contribution du tourisme au réchauffement climatique, comprenant toutes les émissions de gaz à effet de serre, va être encore plus importante, avec une hausse prospective par forçage radiatif de 188%, et ceci encore une fois à cause de l'aviation. L'augmentation des émissions du tourisme et sa contribution toujours plus importante au réchauffement climatique vont donc à l'encontre des objectifs d'atténuation du changement climatique que la communauté internationale s'est fixée pour les décennies à venir.

Source: Simpson et al., 2008

L'atténuation du changement climatique passe par des évolutions technologiques, économiques et sociales qui peuvent contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le tourisme, l'atténuation peut se faire par l'amélioration de l'efficacité énergétique, par l'usage renforcé d'énergies renouvelables, par une gestion et une planification durable de la destination, par des choix éclairés des tour-opérateurs quant aux destinations et aux produits proposés, ainsi que par d'autres évolutions dans les pratiques du monde économique. Les évolutions et innovations technologiques sont extrêmement importantes pour réduire les gaz à effet de serre; toutefois, ce ne sera pas suffisant pour réduire les émissions en valeur absolue, surtout quand on regarde les taux de croissance du tourisme mondial. Changer le comportement des touristes et introduire des changements structurels dans l'industrie du tourisme sont indispensables pour inverser la tendance à la hausse des émissions de gaz à effet de serre en provenance du tourisme. Etant donné l'intérêt croissant pour les vacances "vertes" (voir www.responsibletravel.com) et pour les produits touristiques à faible émission de carbone, des concepts touristiques avec atténuation des gaz à effet de serre peuvent constituer de nouvelles opportunités commerciales pour le tourisme (Simpson et al., 2008).

Les catastrophes naturelles

L'activité touristique et les destinations touristiques (surtout dans les régions côtières) sont particulièrement exposées aux catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les tsunamis, les tornades, les inondations, les glissements de terrain, les avalanches et autres phénomènes semblables. Le réchauffement climatique accroît la fréquence de ces catastrophes naturelles, aux conséquences souvent dramatiques. Des exemples récents sont le tsunami dans l'océan Indien en 2004 et l'ouragan Katrina en 2005.

Le tsunami de 2004 a entraîné la mort de plus de 270.000 personnes et en a blessé près d'un demi-million d'autres. Cinq millions de personnes ont souffert de cette catastrophe d'une manière ou d'une autre. L'Indonésie a été physiquement dévastée. Des stations balnéaires ont été touchées en Inde et en Malaisie, mais les infrastructures touristiques les plus touchées ont été en Thaïlande, au Sri Lanka et dans les Maldives. Dans les chiffres du tourisme, cela s'est traduit par un exode massif des touristes et par l'annulation des réservations. Janvier 2005 a connu un déclin du tourisme international de 85%. Le taux d'occupation des hôtels a chuté à 10%. Les arrivées d'étrangers à Phuket ont chuté de 67,2% dans la première moitié de 2005 et environ 500 entreprises travaillant dans le secteur du tourisme (employant plus de 3.000 personnes) ont fait faillite cette même année (Henderson, 2007).

Certaines données sur la montée de l'eau, enregistrées lors du tsunami, ont permis de déterminer les zones de vulnérabilité pour la sécurité humaine. Des mesures de terrain dans les zones touchées par le tsunami de 2004 ont indiqué des niveaux de montée allant de 1,5 à 5 m dans les zones les plus pentues jusqu'à 2 km dans les zones de faible altitude et aux pentes douces, le long des plages et du littoral, comme à Nagapattinam. Ces études peuvent être de la plus haute utilité pour introduire des lignes de retrait basées sur l'altitude ou des zones de vulnérabilité dans la planification des activités humaines (notamment le tourisme) sur le littoral (Ramanamurthy *et al.*, 2007).

Malheureusement, les pratiques actuelles dans les régions affectées par le tsunami, qui sont même confortées par certaines recommandations venant de scientifiques et du milieu économique, ont montré que les mesures de protection consistant à établir de larges zones de retrait (de plus de 500 m) ne seront pas appliquées. Les raisons de cette situation viennent de la forme de tourisme développée dans ces régions; en effet, la principale raison qui attire les touristes dans ces régions est la proximité de la plage. Il est également établi qu'il serait *"déraisonnable d'exiger des zones de retrait pour un danger dont la périodicité est inconnue et qui peut ne pas justifier un retrait par rapport au littoral, si d'autres mesures peuvent être aussi efficaces pour protéger les vies. Ces autres mesures sont des systèmes actifs et une information sur la conduite à tenir lorsqu'un tsunami semble imminent"* (Birkland *et al.*, 2006).

La mise en place de programmes de sensibilisation du public et de systèmes d'information sur les mesures d'évacuation en cas de catastrophe naturelle est extrêmement importante. Toutefois, l'aménagement du littoral doit également être bien pensé, non seulement dans les régions à basse altitude qui sont vulnérables aux catastrophes naturelles comme les tsunamis ou les inondations, mais aussi dans toutes les régions côtières. Ces dernières sont très fragiles et ont toujours été soumises à de fortes pressions de la

population, qui entraînent une urbanisation et une pollution massives. Le risque d'élévation du niveau de la mer, lié au changement climatique, rend ces régions encore plus sensibles.

Des exemples, dont un en Croatie vers la fin des années 60 et dans les années 70, ont montré comment un aménagement prudent peut avoir des effets positifs à long terme pour le littoral. Compte tenu de l'importance de son littoral pour l'ensemble de la Croatie, les Nations Unies avaient été sollicitées pour une assistance dans la planification à long terme du développement du littoral. En a résulté une série de plans d'aménagement physique pour le littoral entier, élaborés sur une période d'environ 10 ans, et accompagnés d'éléments favorisant la conception de programmes plus réalistes pour son développement économique, social et physique. Ces plans comprenaient une réglementation en matière de construction, avec l'obligation d'un retrait comme mesure de normalisation. Le retrait est un instrument important pour prévenir les impacts négatifs des catastrophes naturelles sur le littoral. Même si ces plans n'ont pas été entièrement respectés (pour des raisons politiques), ils ont fourni des recommandations très précises qui ont grandement contribué au fait que la région Est de l'Adriatique, englobant le territoire terrestre, les îles et la mer, est aujourd'hui encore l'une des régions côtières les mieux préservées de la partie européenne de la Méditerranée (Trumbic et Randic, 1998).

La perte de la biodiversité

L'un des besoins de base pour le développement du tourisme est l'occupation de l'espace. Les régions côtières ont été abusivement occupées et intensément urbanisées. Par exemple, sur les 8.000 kilomètres de côte italienne, 43% sont complètement urbanisés, 28% sont partiellement urbanisés et seuls 29% du littoral est vierge de toute construction. Un tel niveau d'occupation a induit des changements dramatiques dans de nombreuses régions, entraînant une perte d'habitats. La perte d'habitats a des conséquences directes sur les espèces rares et en voie de disparition, ce qui entraîne une perte de la biodiversité (WWF, 2000). Même s'il n'y a pas d'information précise sur le nombre d'espèces disparues dans les trois dernières décennies, environ 24% (1.130) des mammifères et 12% (1.183) des espèces d'oiseaux sont aujourd'hui considérés comme globalement menacés (CI, 2003).

Une telle perte de la biodiversité résulte de causes nombreuses et diverses. Outre l'urbanisation et l'aménagement du littoral, la biodiversité a souffert de la pollution, de la production croissante de déchets, des conflits internationaux, du changement climatique, etc. Le tourisme n'est pas la cause principale - ni la seule - de la dégradation de la biodiversité, mais il peut être considéré comme l'une des plus importantes (encadré 2.4.). En particulier, dans un certain nombre de pays où la biodiversité est particulièrement sensible (comme Madagascar, le Costa Rica, Belize, etc.), la richesse de cette biodiversité est l'attrait principal pour le tourisme. Le grand nombre de personnes visitant ces endroits et la construction de nouvelles infrastructures adaptées à ces grandes quantités de visiteurs peuvent avoir des répercussions négatives sur l'environnement naturel.

Encadré 2.4.**Les traités internationaux sur la biodiversité et le tourisme**

Le document juridique le plus important sur la protection de la biodiversité mondiale est la Convention sur la biodiversité. Lors du Sommet mondial de 1992 à Rio de Janeiro, les dirigeants de la planète se sont mis d'accord sur une stratégie globale pour le développement durable - c'est-à-dire *le développement qui répond à nos besoins tout en garantissant aux générations futures un monde sain et préservé*. L'un des accords majeurs adoptés à Rio fut la Convention sur la biodiversité. Ce pacte impliquant la grande majorité des gouvernements de la planète définit les engagements pour préserver les valeurs écologiques mondiales sans entraver le développement économique. La convention définit trois objectifs principaux: la conservation de la biodiversité, l'usage raisonné de ses composants, et le partage juste et équitable des bénéfices provenant de l'utilisation des ressources génétiques.

Dans la Convention sur la biodiversité, des directives particulières sur la biodiversité et le développement du tourisme ont été produites. Ces directives internationales constituent une base pour les activités en rapport avec le développement durable du tourisme dans les écosystèmes et les habitats terrestres, marins et côtiers vulnérables. Ces directives sont indicatives et à utiliser sur une base volontaire, mais elles offrent déjà une palette d'outils et d'orientations techniques qui permettent aux autorités locales, régionales et nationales, aux communautés locales et autochtones, et aux autres acteurs concernés, de gérer les activités touristiques d'une manière durable sur les plans écologique, économique et social. Elles ne sont pas rigides et peuvent s'adapter à différentes circonstances ainsi qu'aux différents cadres institutionnels et juridiques nationaux.

Toutefois, le tourisme peut aussi apporter une contribution significative à la protection des ressources naturelles. Cette contribution peut être un financement pour la conservation de la biodiversité, notamment dans les zones protégées déjà établies; une justification économique au concept de zones protégées; la proposition d'alternatives économiques pour la population locale afin de réduire l'exploitation des ressources naturelles; et le soutien au cas par cas des efforts en matière de protection de la biodiversité (CI, 2003).

Pour garantir un développement touristique qui ne nuise pas à la nature et contribue, en même temps, au développement des populations locales et au plaisir des visiteurs, le (concept de) tourisme durable a été créé. Les principes du tourisme durable peuvent être appliqués à tous les secteurs de l'industrie du tourisme et des voyages. Mais il reste à voir comment et jusqu'à quel point ces principes vont pouvoir transformer l'industrie du tourisme de masse pour qu'elle devienne une force plus positive pour la conservation de la biodiversité (CI, 2003).

2.9. Résumé

Un aperçu du développement touristique en zone côtière depuis ses débuts jusqu'à l'ère du tourisme de masse montre sa grande dépendance vis-à-vis

des conditions physiques, environnementales, culturelles et socioéconomiques du milieu littoral d'accueil. L'ampleur et l'importance du tourisme côtier sont documentées par de nombreux exemples qui montrent sa contribution aux économies nationales.

Toutefois, la distinction doit être clairement faite entre la simple croissance du tourisme, dont de nombreux pays font l'expérience dans leurs régions côtières, et le développement planifié et responsable du tourisme, vers lequel nous devons tendre. Ce dernier peut contribuer de manière significative à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement et sur les communautés du littoral, qui sont en constante augmentation.

L'approche de la gestion intégrée des zones côtières offre un bon cadre dans lequel les principes du développement durable du tourisme peuvent s'appliquer, en même temps que ceux relatifs à tous les autres secteurs qui lui sont liés: l'eau, les sols, l'énergie, la pêche, les transports, etc. Des outils tels que l'ESE, l'ECA, l'EIE, les indicateurs de durabilité, etc. doivent figurer dans les services de planification et de gestion du tourisme, pour garantir l'intégration satisfaisante du développement touristique au sein du développement global du littoral. Ceci est particulièrement vrai pour les destinations côtières émergentes où le tourisme est souvent perçu comme le principal vecteur de développement - quand ce n'est pas le seul - et pour les petites îles-pays en développement (PIPED) caractérisées par leur extrême vulnérabilité aux évolutions mondiales.

Le tourisme, en tant qu'activité mondiale, est confronté aux problématiques mondiales. La réduction de la pauvreté, le changement climatique, les catastrophes naturelles et la perte de biodiversité sont parmi les plus importantes. Les chiffres relatifs à ces problématiques confirment que le tourisme peut contribuer considérablement à la réduction de la pauvreté dans les communautés du littoral s'il y a une action intégrée de tous les acteurs et des mécanismes adéquats (comme ceux identifiés par l'OMT). Mais il peut également avoir des impacts négatifs importants sur le changement climatique, liés aux émissions croissantes de dioxyde de carbone venant des transports en hausse, ainsi que sur la dégradation d'habitats naturels de qualité, la disparition d'espèces, etc., même dans les destinations où celles-ci constituent l'attrait touristique majeur. Enfin, les catastrophes majeures qui ont gravement affecté les régions côtières dans les récentes décennies ne font que souligner la nécessité de planifier le tourisme en zone côtière pour protéger les vies humaines et prévenir des dommages matériels.



Cadrage pour la planification du tourisme

3

3. Cadrage pour la planification du tourisme

PARTIE PRINCIPALE

Dans le passé, la planification du tourisme était un processus simple qui visait à encourager l'ouverture de nouveaux hôtels, en s'assurant qu'il y avait des moyens de transport pour y accéder et en organisant des campagnes de promotion touristique. La seule planification systématique, qui a parfois été réalisée, consistait à sélectionner un site convenant pour un hôtel, ou une station balnéaire, et à y produire un plan d'aménagement, une conception paysagiste et des prescriptions d'ingénierie pour son développement. Cette approche a souvent été une réussite pour l'installation d'hôtels individuels et de stations balnéaires, mais c'était avant l'ère du tourisme de masse. Après la seconde guerre mondiale, le tourisme s'est développé rapidement et sans grande organisation, conduisant à ce que nous appelons aujourd'hui le "tourisme de masse". Les principales régions concernées ont été la Méditerranée et les Caraïbes. Depuis, elles ont payé les conséquences de ce développement touristique anarchique, sous forme de coût social et environnemental.

Même si le tourisme s'étend rapidement un peu partout et devient l'une des activités socioéconomiques majeures dans le monde, un pays, une région ou une communauté particulière doit veiller à ne pas développer une dépendance économique excessive par rapport au tourisme. La diversification de l'économie est souhaitable, même si elle n'est pas toujours possible (Inskeep, 1991). Pour cette raison, de nombreux pays et régions, qui souhaitent développer le tourisme de manière contrôlée, conduisent aujourd'hui sa planification de façon continue. Les plans récents en matière de tourisme mettent davantage l'accent sur les aspects environnementaux et socioculturels du tourisme, ainsi que sur le concept de développement durable. Dix principes clés pour le développement touristique, définis par le GPA du PNUE, sont présentés dans l'encadré 3.1.

3.1. La logique de la planification du tourisme

Au sens le plus large, la planification est une activité hautement structurée et disciplinée par laquelle une société conduit le changement en son sein, par elle-même. C'est un processus de décision orienté par un objectif. Il nécessite la faculté d'anticiper les événements futurs, la capacité d'analyser et d'évaluer les situations, et la capacité d'innover pour trouver des solutions satisfaisantes (Goodall, 1987). La planification du tourisme applique les mêmes concepts et approches de base que la planification en général, mais de façon adaptée aux particularités du domaine touristique.

Le tourisme se développe pour de multiples raisons. La première entre toutes est évidemment le bénéfice économique tiré, qui génère des richesses et crée des emplois, conduisant ainsi au développement de la population, au développement de l'art et de l'artisanat dans la destination, à la préservation des sites naturels et historiques, etc. Sous sa meilleure forme, le tourisme apporte des équipements et des services récréatifs, culturels et commerciaux qui servent à la fois aux résidents et aux touristes, et qui n'auraient peut-être pas été développés sans lui. Il crée également des opportunités pour éduquer les gens sur d'autres cultures et environnements.

Encadré 3.1.

Dix principes clés pour le développement du tourisme

1. Le développement durable du tourisme dépend en grande partie de la qualité des stratégies nationales et des plans de développement touristique élaborés au niveau national et local.
2. L'industrie du tourisme doit s'efforcer de développer le tourisme de façon responsable vis-à-vis de l'environnement, en reconnaissant que la préservation des ressources naturelles, qui sont à la base de son industrie, est de sa responsabilité ultime.
3. L'intégration du tourisme dans la gestion intégrée des zones côtières garantit que son développement se fait en respectant la capacité d'accueil environnementale de la région et que les conflits avec les autres activités sur le littoral sont réduits au minimum.
4. L'évaluation environnementale fournit une approche structurée pour prévoir les impacts potentiels et pour incorporer des mesures d'atténuation, durant les phases de conception, de construction et d'exploitation.
5. Les entreprises du secteur touristique et les autorités nationales et locales doivent coopérer pour élaborer et mettre en place des mesures qui minimisent l'altération de l'environnement et ses impacts, durant la phase de construction.
6. Un éventail de mesures et de technologies de gestion doivent être déployées pour limiter les impacts négatifs du tourisme sur le littoral, durant la phase d'exploitation.
7. La surveillance et l'évaluation sur le long terme constituent un mécanisme pour détecter l'apparition d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et la société, et pour faciliter la prise à temps de mesures adéquates d'atténuation.
8. Une concertation efficace avec les principaux acteurs concernés, notamment la communauté locale, contribue largement à la réussite à long terme des projets de tourisme sur le littoral.
9. Le développement durable du tourisme nécessite le renforcement des ressources humaines et des capacités institutionnelles, dans tous les secteurs impliqués et aux divers niveaux.
10. Les gouvernements, les organisations internationales et régionales, l'industrie et les ONG en rapport avec le tourisme, doivent coopérer pour élaborer et échanger des méthodes et des technologies qui favorisent un tourisme durable vis-à-vis de l'environnement.

Source: PNUE/GPA, 2007

D'un autre côté, les impacts négatifs du tourisme, tels que les dommages importants au niveau social et environnemental, ne peuvent pas être ignorés. Dans les pays où il n'y a presque pas de tourisme, la planification fournit des lignes directrices pour le développer. Dans les endroits qui ont déjà développé un certain tourisme, la planification est souvent utile pour revitaliser ou re-développer le secteur, et pour préserver sa pérennité dans l'avenir. Une bonne planification et une bonne gestion du tourisme sont essentielles pour en optimiser les bénéfices et en minimiser les impacts négatifs de manière durable.

D'après l'Inskip (1991), la planification du tourisme est nécessaire pour les raisons suivantes:

- Le tourisme moderne est une activité encore nouvelle dans de nombreuses régions, et certains gouvernements ainsi que le secteur privé y ont peu ou pas d'expérience pour le développer convenablement. Un plan et un programme de développement touristique peuvent fournir des lignes directrices pour développer ce secteur;
- Le tourisme est une activité complexe, multisectorielle et fragmentée qui implique d'autres secteurs tels que l'agriculture, la pêche et leur industrie de conditionnement, ou encore les sites d'intérêt historique, les parcs et les installations récréatives, les divers services et équipements, les transports et autres infrastructures. La planification garantit que tous ces éléments se développent de manière intégrée;
- Une grande partie du tourisme consiste essentiellement à vendre un produit fait d'une expérience dans laquelle les visiteurs utilisent certains équipements et services;
- Le tourisme peut apporter divers bénéfices économiques, directs et indirects, et générer des bénéfices socioculturels variés;
- La planification est nécessaire pour déterminer le type et le niveau d'un tourisme qui soit optimal et qui n'aura pas d'impacts négatifs;
- La planification peut être utilisée pour revitaliser des régions qui ont un tourisme démodé ou mal développé;
- La planification favorise l'éducation et la formation;
- La planification fournit une base raisonnée pour conduire le développement par étapes et pour programmer les projets, ce qui permet aux secteurs public et privé de s'y référer pour concevoir leurs propres plans d'investissement.

Même si ce n'est pas toujours faisable, le processus de planification doit avancer de façon séquentielle, en allant du général vers le particulier, car les niveaux généraux donnent le cadrage et les lignes directrices pour les plans particuliers (Inskip, 1991). Le tourisme doit être planifié d'abord aux niveaux national et régional. A ces niveaux, la planification concerne les politiques de développement touristique, les prescriptions en matière d'infrastructure et de service, les schémas d'aménagement, les aspects institutionnels et tout autre élément nécessaire pour développer et gérer le tourisme. Ensuite, des plans plus détaillés peuvent être élaborés pour les attractions touristiques, les stations balnéaires, les formes urbaines, rurales et autres du développement touristique. Entreprendre la planification du tourisme au niveau national et régional a de multiples retombées extrêmement bénéfiques (voir l'encadré 3.2).

La planification du tourisme doit être reconnue comme étant un processus continu, flexible, modulable et transparent. Dans le cadrage donné par les recommandations des politiques et des plans, suffisamment de flexibilité doit être laissé pour s'adapter aux circonstances fluctuantes. La planification du tourisme doit donner des recommandations imaginatives et innovantes, tout en restant réalisables. Les diverses techniques de mise en œuvre seront prises en considération au cours du processus de planification.

Encadré 3.2.

Les retombées bénéfiques de la planification du tourisme au niveau national et régional

- Les politiques et les objectifs d'ensemble sont définis: qu'attend-on du tourisme et comment ces attentes peuvent-elles être satisfaites?
- Le tourisme se développe de manière à ce que les ressources naturelles et culturelles soient préservées indéfiniment et restent disponibles pour d'autres usages présents et futurs.
- Le tourisme est intégré au sein des politiques et des modèles de développement d'ensemble du pays (ou de la région), et des liens sont établis entre le secteur du tourisme et les autres secteurs économiques.
- Un fondement raisonné est fourni pour faciliter les décisions dans les secteurs public et privé en matière de développement touristique.
- Tous les nombreux éléments du secteur touristique peuvent se développer de façon coordonnée et en interaction harmonieuse: attractions, activités, équipements et services, ainsi que les marchés divers et de plus en plus fragmentés du tourisme.
- Les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux du tourisme sont optimisés et équilibrés, et leur répartition se fait de façon équitable au sein de la population, pendant que les problèmes potentiels générés par le tourisme sont minimisés.
- Un support physique structurant est fourni, afin d'encadrer les choix (localisation, type et importance) dans le développement des attractions, équipements, services et infrastructures, en rapport avec le tourisme.
- Des directives et des prescriptions sont fournies pour la conception des plans détaillés de développement touristique pour des régions particulières, afin que ces régions soient cohérentes entre elles et qu'elles se renforcent mutuellement, et pour favoriser une conception des installations touristiques qui soit appropriée et de qualité.
- Les fondements sont installés pour que les politiques et les plans de développement touristique se réalisent avec efficacité et pour une gestion durable du secteur, grâce au cadre organisationnel, institutionnel, etc. mis en place.
- Un cadre est donné pour coordonner efficacement les efforts des secteurs public et privé, et leurs investissements, dans le développement touristique.
- Une ligne directrice est esquissée pour la surveillance continue de l'évolution du tourisme afin de réagir à temps aux dérives éventuelles.

Source: OMT, 1994

3.2. La planification intégrée du tourisme

La définition habituelle du mot "intégration" indique qu'il s'agit d'un processus de mise en relation de composants séparés, sous la forme d'un ensemble fonctionnel qui permet la coordination des interventions. La planification est un instrument essentiel pour l'intégration. Elle suppose une approche globale et intégrée, qui reconnaît que tous les secteurs du développement, ainsi que les équipements et services associés, sont liés les uns aux autres, et qu'ils sont également liés à l'environnement et à la société de la région. L'adoption

d'une approche intégrée pour la gestion permet d'éviter les développements improvisés et incompatibles, et apporte de nombreux bénéfices. Dans le cas du tourisme, il est évident qu'une approche intégrée peut augmenter les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux, et faciliter le repérage et la résolution des conflits dans l'usage des ressources.

L'intégration peut concerner les diverses formes connues suivantes, dont il faut tenir compte:

- **Géographique:** c'est l'intégration de différents territoires, tels que la terre et la mer, ou le littoral et l'arrière-pays;
- **Systemique:** c'est la nécessité de s'assurer que toutes les interactions essentielles et tous les problèmes importants sont pris en compte;
- **Fonctionnelle:** les interventions des organismes sectoriels doivent être harmonisées avec les objectifs et les stratégies d'une gestion plus large;
- **Politique:** les politiques, stratégies et plans de gestion de niveau sectoriel doivent être incorporés au sein de politiques, stratégies et plans de développement de niveau global;
- **Interdisciplinaire:** les disciplines doivent transcender les barrières sectorielles;
- **Verticale:** c'est l'intégration entre les institutions et les niveaux administratifs au sein d'un même secteur;
- **Horizontale:** c'est l'intégration entre les différents secteurs, au même niveau administratif;
- **De planification:** les plans élaborés à différents niveaux géographiques ne doivent pas formuler des objectifs, stratégies ou propositions qui soient en conflit;
- **Temporelle:** les plans et programmes à court, moyen et long terme doivent être harmonisés.

D'après l'OMT (1994), le tourisme doit être perçu comme un système qui met en relation des facteurs de la demande (marchés du tourisme international, marchés du tourisme national, utilisation des attractions, équipements et services touristiques par les résidents) et des facteurs de l'offre (attractions et activités, hébergement et autres équipements et services touristiques, transport et autres infrastructures). Très souvent, il est le moteur de développement pour d'autres secteurs dans la zone concernée, ou un vecteur encourageant l'intégration territoriale au sein d'une région plus vaste. Le tourisme étant un système de mise en relation, sa planification doit viser le développement intégré de tous les composants du système: à la fois, les facteurs de l'offre et de la demande, et les éléments physiques et institutionnels. Le système fonctionnera bien plus efficacement et apportera les bénéfices escomptés, s'il est planifié de manière intégrée avec le développement coordonné de tous ses composants.

La planification en vue d'intégrer le tourisme dans les politiques, plans et programmes d'ensemble d'un pays (ou d'une région) est aussi importante que la planification visant l'intégration au sein du système touristique lui-même. Cette intégration externe dans la planification peut, par exemple, aider à résoudre un conflit potentiel, entre plusieurs types de développement, dans l'usage de certaines ressources ou de certains emplacements qui seraient essentiels pour d'autres éléments du système économique ou environnemental. Elle permet également de s'assurer que des infrastructures onéreuses à usages multiples répondent aux besoins de la population locale autant qu'à ceux du tourisme.

La planification du tourisme peut se conduire à de nombreux niveaux territoriaux, à savoir:

- Le site individuel: à titre d'exemple, on peut citer les plages, les sites d'intérêt historique, les parcs ou les parcs à thème;
- La destination: dans certains cas, le site et la destination peuvent être la même entité, mais habituellement ce terme désigne un lieu géographique plus large au sein duquel le site est implanté;
- Une région dans un pays: définie sur la base de limites géographiques ou politiques, ou de facteurs d'attrait touristique;
- La nation: particulièrement adaptée pour les petites îles-pays;
- Plusieurs pays: un bon exemple est la région entourant le fleuve du Mékong, qui est présentée comme une destination à thème impliquant plusieurs pays (UNESCAP, 1996).

L'intégration doit être réalisée au sein de chaque niveau, et entre les différents niveaux, pour rechercher l'équilibre, l'harmonie esthétique, la coopération, la confiance (une conditionnalité pour attirer les investissements), l'efficacité, l'identité, la sensibilité et, le plus important, la durabilité. Cette fusion est possible à travers l'élaboration d'une politique et d'un plan intégrés de tourisme. Il y a de nombreux exemples d'intégration, à divers degrés, dans la planification du tourisme. Par exemple, aux Etats-Unis, il y a très peu de planification du tourisme côtier au niveau du gouvernement fédéral. Par contre, au niveau des Etats, les départements au tourisme récoltent de belles réussites dans le tourisme grâce à leurs stratégies publicitaires. Toutefois, la plupart des départements d'Etat au tourisme doivent encore compléter la promotion du tourisme en l'accompagnant d'une surveillance et d'une évaluation des effets du tourisme côtier sur l'environnement et sur la qualité de vie. Au niveau local, de nombreuses municipalités ont demandé à leurs départements de planification de recommander des approches de solution pour les problèmes créés par l'usage public du littoral et des ressources naturelles, pour la revitalisation des fronts de mer et pour un zonage approprié au développement de stations balnéaires ou de marinas (Miller *et al.*, 2002). L'encadré 3.3 présente l'exemple d'une planification réussie dans le domaine du tourisme sur les Îles Galápagos.

Encadré 3.3. La croissance du tourisme sur les Îles Galápagos

En 1959, les îles ont été classées parc national. En 1978, les Galápagos ont été le premier site au monde désigné comme Site naturel du Patrimoine mondial de l'humanité (partie terrestre). En 1984, il a été proposé (et accepté) que les Galápagos (partie terrestre) deviennent une réserve de biosphère. La Réserve des ressources marines des Galápagos a été créée en 1986. En 1974, le gouvernement équatorien a créé le Bureau national du tourisme (DITURIS) pour développer l'industrie du tourisme dans le pays, et il a instauré la Loi sur le développement du tourisme afin de réglementer les activités touristiques (agences de voyage et hôtels, par exemple) et d'encourager les investissements dans le secteur du tourisme. En 1984, une première version du Programme directeur de développement touristique a été élaborée. Le programme mettait en évidence les priorités du développement touristique ainsi que ses obstacles. Entre autres priorités soulignées, il y avait le

développement de plage dans chacune des provinces côtières, l'équipement en éclairage électrique, l'amélioration des statistiques et de l'information des touristes. Les principaux obstacles signalés étaient la promotion inadaptée et le manque d'hébergement de haute qualité.

Dès 1967, les Galápagos ont commencé à attirer des visiteurs, intéressés par l'histoire naturelle. Vers 1985, les visites étaient bien organisées. Il y avait moins de 20.000 visiteurs par an. Cette limite volontaire de 20.000 visiteurs par an a été revue à la hausse en 1986 et elle est aujourd'hui de l'ordre de 60.000 visiteurs par an. (En 1987, le gouvernement a imposé une restriction du nombre de touristes autorisés à les visiter, à 25.000. Cette année-là seulement, la limite n'a pas été respectée et elle n'a plus été appliquée depuis). Le plan pour le parc national avait été élaboré pour gérer un tourisme de nature. Il n'avait pas prévu (et n'est pas adapté pour réglementer) l'arrivée de jet skis, d'excursions de pêche sportive et de survols en hélicoptère. Aucun dispositif de recherche n'était en place quand ces formes de tourisme sont apparues.

Des études récentes indiquent que la gestion du tourisme dans les Galápagos, conformément aux directives initiales, a fonctionné. Les populations naturelles continuent à se reproduire au même rythme qu'il y a trente ans, et les visiteurs actuels se montrent plutôt satisfaits des expériences qu'ils vivent, etc. La capacité excède encore la demande, d'après des calculs basés sur les mesures de fréquentation journalière des chemins côtiers. Toutefois, le système est sous tension. Des conflits ont apparu entre le tourisme et la pêche, et entre opérateurs touristiques. La population croissante de l'île, attirée par les emplois dans le tourisme, a des conséquences sur la vie marine à proximité des rares communautés. Le tourisme a généré plus de déchets solides sur la côte que le système ne peut en supporter, et les déchets flottants commencent à endommager le littoral et les écosystèmes marins. En 1998, l'Equateur a adopté une nouvelle "Loi spéciale pour les Galápagos", destinée à reprendre le contrôle de la situation qui commençait à dégénérer.

En résumé, la planification prudente d'il y a 30 ans s'est révélée payante. Le tourisme est devenu le fer de lance de l'économie des Galápagos, et cette activité, même avec ses impacts négatifs, a mieux respecté les ressources que d'autres activités ne l'auraient fait. Toutefois, cette première planification n'a pas suffi pour maîtriser correctement les aspects quantitatifs et, à de nombreux égards, a eu des difficultés à s'adapter à des pressions qui n'avaient pas été envisagées à l'époque, provenant d'évolutions quantitatives et technologiques dans le domaine du tourisme. L'Equateur a eu des difficultés pour résister à l'arrivée de projets financés par de gros capitaux extérieurs, qui sont bien moins respectueux de la santé de l'économie équatorienne et des ressources naturelles, que les populations locales.

Source: Egret Communications / ARA Consulting, 2001

3.3. Diverses approches pour la planification intégrée du tourisme

De nombreuses organisations et associations internationales, notamment dans le système des Nations Unies, ont développé des approches pour la planification intégrée du tourisme. Certaines d'entre elles sont brièvement présentées ci-dessous.

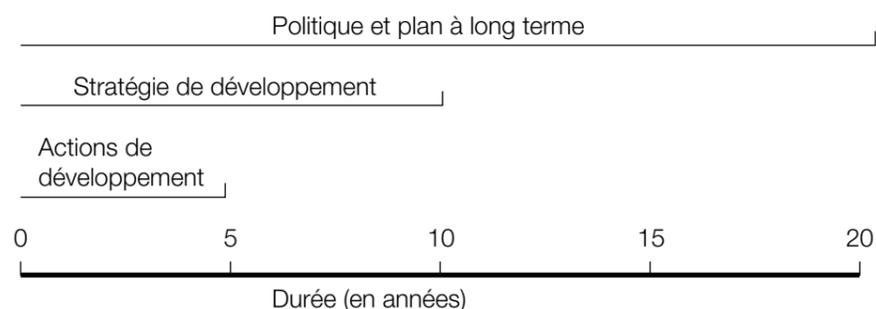
La planification pour un développement durable du tourisme (OMT, 1994)

L'approche du développement durable implique que les ressources naturelles, culturelles et autres, exploitées par le tourisme, soient préservées pour pouvoir être utilisées indéfiniment dans l'avenir, tout en produisant des bénéfices pour la génération actuelle. Cette approche est essentielle car la plupart des développements touristiques dépendent d'attraits et d'activités en rapport avec l'environnement naturel, le patrimoine historique et les traits culturels de régions particulières. Si ces ressources sont dégradées ou détruites, la région ne pourra plus attirer de touristes, et le tourisme n'aura plus de succès. Ainsi, l'un des principaux bénéfices du tourisme est, s'il est développé correctement en respect du concept de durabilité, qu'il constitue par lui-même une bonne justification pour payer pour la conservation des ressources naturelles et culturelles d'une région. C'est pourquoi le tourisme peut être un bon moyen de conservation dans les régions qui, sans cela, n'auraient qu'une capacité limitée de protection et de conservation de leur environnement. Pour développer durablement le tourisme, il faut garder à l'esprit les composantes majeures suivantes:

- **La planification environnementale:** Elle veille à ce que tous les éléments de l'environnement soient surveillés avec soin, analysés et pris en compte lorsqu'il s'agit de déterminer le type de développement et l'emplacement qui soient les plus appropriés;
- **Le tourisme centré sur la population locale:** Il met l'accent sur l'implication de la population locale dans le processus de planification et de développement, et sur le développement de formes de tourisme qui génèrent des bénéfices pour les communautés locales. L'approche du tourisme centré sur la population locale est habituellement utilisée au niveau local ou à d'autres niveaux détaillés de la planification, mais ce concept peut également être introduit dans une approche politique aux niveaux national et régional;
- **Le concept de tourisme de qualité:** Cette approche est de plus en plus adoptée pour deux raisons fondamentales: elle attire le tourisme avec succès du point de vue du marketing et elle est bénéfique pour les résidents locaux et leur environnement. Un tourisme de qualité ne signifie pas forcément un tourisme cher. Il fait plutôt référence à des attractions, équipements et services en rapport avec le tourisme, qui soient "d'un bon rapport qualité-prix", à la protection des ressources sur lesquelles est fondé le tourisme, et à la volonté d'attirer des types de touristes qui respecteront la société locale et l'environnement. Il tend à être durable par lui-même du point de vue social et environnemental;

- **La planification globale et à long terme:** Elle consiste à préciser des objectifs particuliers et à définir les modèles souhaités pour les développements futurs. Les politiques et plans de développement touristique doivent être élaborés pour des périodes relativement longues - habituellement de 10 à 15, et parfois même 20 ans - en fonction de la prédictibilité des événements à venir dans le pays ou la région. Ces périodes de planification peuvent sembler longues, mais c'est la durée habituelle pour mettre en œuvre une politique de fond et des plans structurels;
- **La planification stratégique:** L'approche de la planification stratégique est essentielle pour un tourisme durable. Elle recherche un équilibre optimal entre le système et son environnement. Elle est plutôt centrée sur l'identification et la résolution des problèmes immédiats. La planification stratégique est habituellement orientée vers le changement rapide des situations et facilite l'évolution organisationnelle. Elle vise l'action et la gestion des événements inattendus. Utilisée seule, la planification stratégique est moins complète. Mais dans le cadre d'une politique et d'un plan à long terme, elle peut être très porteuse. La relation entre planification à long terme et planification stratégique est représentée dans la figure 3.1.;

Figure 3.1.
La relation entre la planification à long terme et la planification stratégique (OMT, 1994)



- **L'implication du public dans la planification:** Dans une région ou un pays de grande taille, la procédure habituelle est que le plan de tourisme soit élaboré par l'autorité centrale en impliquant le public, selon les méthodes ci-dessus. Elle est appelée "approche par le haut". Une autre procédure parfois utilisée est l' "approche par le bas". Celle-ci permet une meilleure implication du public dans la planification, mais elle prend plus de temps et peut aboutir à des objectifs, politiques et recommandations en matière de développement qui sont en conflit, entre différentes zones au niveau local. C'est souvent une combinaison des approches "par le haut" et "par le bas" qui donne les meilleurs résultats.

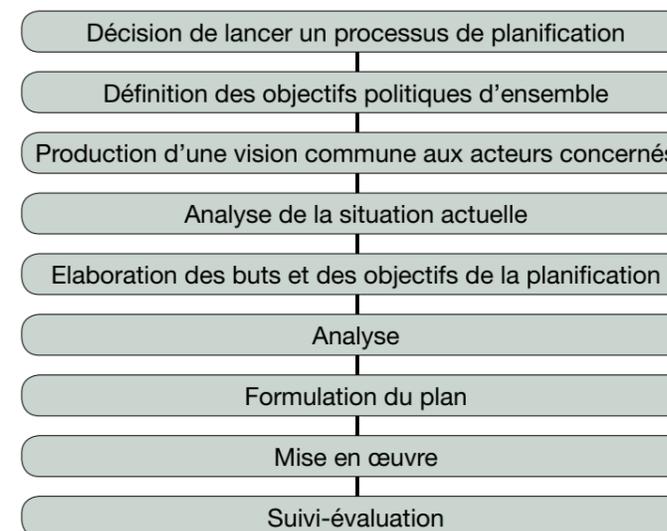
La planification stratégique intégrée du tourisme durable (UNESCAP, 1999)

Essentielle pour un tourisme durable, la planification stratégique vise à relier les activités disparates de planification et de développement en rapport avec le tourisme, au sein d'un vaste plan stratégique global du tourisme, qui

constitue un cadre intégré pour conduire celui-ci. La planification stratégique recherche l'équilibre optimal entre le système et son environnement. En conséquence, elle est à long terme; visionnaire; guidée par un objectif; orientée vers l'action; dynamique; flexible et réactive; elle garantit que la formulation et la mise en œuvre du plan stratégique ne soient pas conduites de façon isolée mais étroitement liée à l'environnement grâce à la surveillance et l'évaluation permanentes de celui-ci, et à l'ajustement du plan en conséquence; et ce n'est pas un processus linéaire (par exemple, la surveillance constante de l'environnement se fait tout au long du processus pour favoriser une réponse et un ajustement proactifs; le suivi peut commencer dès que des indicateurs ciblés et des niveaux de référence sont établis, afin de fournir une rapide information de base).

L'approche stratégique pour un plan de tourisme local durable demande également: une coordination étroite avec les structures juridiques et politiques, locales et régionales; la participation et le soutien de la population locale; un rôle nouveau pour les planificateurs, qui doivent devenir des formateurs et des fournisseurs d'expertise technique, et pas seulement rester des concepteurs de plan; un plan qui soit de préférence conçu par ceux qui ont un intérêt dans le résultat; une structure organisationnelle innovante, et non exclusive, pour une planification conjointe; une population en apprentissage qui soit informée, éduquée et sensibilisée; une application des principes du développement touristique durable pour garantir la durabilité à long terme de l'écologie, de l'économie locale et des valeurs socioculturelles de la communauté d'accueil, tout en redistribuant équitablement les bénéfices entre les acteurs concernés. Les principales étapes d'un processus de planification stratégique pour le tourisme sont exposées dans la figure 3.2.

Figure 3.2.
Les étapes d'une planification stratégique intégrée du tourisme durable (UNESCAP, 1999)



La Charte européenne pour le tourisme durable (1999)

En 1995, la Commission européenne (DG Environnement) a financé un projet LIFE, conduit par le FFPNR pour le compte d'EUROPARC (1999), pour élaborer cette Charte. L'élaboration de la Charte répondait à deux idées:

- rassembler les professionnels du tourisme et les gestionnaires de zones protégées au sein de groupes de travail;
- utiliser, comme base de travail, les expériences acquises lors de projets pilote dans plusieurs Etats-membres de l'Union européenne.

Une première version de la Charte a été produite par un comité de pilotage constitué de représentants de zones protégées, de l'industrie touristique et d'organisations internationales. Dix parcs pilote de six pays de l'Union européenne ont participé à la période expérimentale de la Charte, sur une durée de trois ans. Le texte de la Charte a été officiellement présenté en avril 1999 à Lille, en France.

La méthode utilisée comprend:

1. Le diagnostic: un diagnostic complet des besoins et des obstacles de la région (environnementaux, sociaux, économiques);
2. La concertation entre tous les partenaires: implication des autorités locales, de la population et des fournisseurs locaux de services touristiques;
3. La définition et la mise en œuvre d'un plan d'action: le plan d'action doit comprendre une description de la situation actuelle, les principaux objectifs de développement, et des critères et outils améliorés pour l'évaluation;
4. L'évaluation.

En théorie, la Charte comprend un processus d'évaluation grâce auquel un comité technique évalue les résultats de la stratégie et du plan d'action quinquennal, et reconnaît si la zone est une "zone d'excellence dans le développement durable du tourisme dans des zones protégées".

L'approche de la planification du tourisme dans Natura 2000

Les recommandations les plus pertinentes du réseau Natura 2000, faites conformément aux directives Habitats, sont envoyées à tous les acteurs concernés par la mise en œuvre d'une stratégie de tourisme durable sur les sites de Natura 2000. Natura 2000 met l'accent sur certains aspects tels que:

- les inventaires biologiques;
- la participation de tous les acteurs;
- les plans de gestion;
- le zonage;
- la restauration des sites dégradés.

Les principales étapes d'un plan de Natura 2000 pour le tourisme sont les suivantes:

1. La planification stratégique et politique:
 - Evaluation des ressources, reconnaissance de la vulnérabilité, choix du tourisme approprié;

- Elaboration d'une stratégie basée sur la concertation et le partenariat;
- Mise en œuvre, évaluation et mise à jour d'une stratégie de tourisme durable, et mise en liaison avec la politique nationale;

2. Les produits du marché de l'offre:
 - Connaissance et ciblage de nouveaux marchés, création de nouveaux packages innovants;
 - Amélioration de l'offre, soutien aux produits locaux traditionnels et à l'hébergement adapté, conseil aux entrepreneurs locaux;
 - Soutien à la conservation, ainsi qu'aux économies locales et aux populations qui appliquent la gestion durable dans l'hébergement;
3. Communication - promotion - sensibilisation:
 - Développement d'une image, de messages, d'information et d'interprétation qui soient corrects;
 - Développement et communication à propos des projets certifiés et éco-labelisés;
 - Développement et mise en œuvre de directives;
4. L'évaluation et la gestion des impacts - la gestion intégrée de la qualité - la coopération transfrontalière:
 - Evaluation et mesure des impacts du tourisme;
 - Gestion des visiteurs et du trafic, réduction de la consommation énergétique et de la pollution;
 - Développement de la gestion intégrée de la qualité, d'un système d'évaluation comparée des performances, et de la coopération transfrontalière.

APPROFONDISSEMENT

3.4. L'empreinte écologique

L'empreinte écologique (EE) est une estimation de la pression humaine sur les écosystèmes dans leur ensemble. Wackernagel et Rees (1996) définissent l'EE comme étant "l'estimation des besoins en consommation de ressources et en assimilation de déchets pour une population humaine ou une économie donnée, exprimée par la surface des terres productives correspondant à ces fonctions". L'empreinte écologique utilise des équivalents spatiaux (hectare global ou hag) pour refléter l'appropriation des ressources environnementales par des personnes, des groupes, des compagnies, etc. Dans l'évaluation du tourisme durable, cette méthode basée sur la consommation est considérée comme un indicateur environnemental clé (Hunter et Shaw, 2007). L'empreinte écologique, pour mesurer les progrès vers un développement durable, a été utilisée par des villes, des entreprises et des prestataires de services, notamment le secteur du tourisme. Une empreinte écologique exprime la surface de terres qui est nécessaire pour permettre un certain mode de vie ou une activité particulière, et que l'on peut ensuite confronter à la surface disponible. L'évaluation tente de tenir compte de tous les intrants et tous les produits, même l'impact environnemental du voyage vers la destination à partir du pays d'origine.

Classiquement, les calculs en matière d'empreinte écologique prennent en compte les consommations d'énergie, de denrées alimentaires, de matières premières et d'eau ainsi que l'impact lié aux transports, la production de

déchets (sans oublier la production de dioxyde de carbone provenant de la combustion des carburants fossiles) et la perte de terres productives associée aux constructions, routes et autres aspects de l'environnement bâti.

Relativement peu de travaux ont traité des impacts environnementaux des voyages touristiques dans le contexte du tourisme durable. Les deux calculs d'EE en rapport avec le tourisme, réalisés par Gosling *et al.* (2002) et la branche britannique du World Wide Fund for Nature (WWF, PNUE-CMSC et RP, 2002), ont montré tout l'intérêt à faire de l'EE un indicateur environnemental central du tourisme durable. L'EE fournit un moyen pour identifier et comprendre les sollicitations exercées globalement sur la biosphère par l'activité touristique. L'étude de WWF Royaume-Uni utilise l'estimation brute d'une empreinte écologique d'un séjour de vacances pour en faire une extrapolation de l'impact en termes d'espace additionnel véritablement requis. En d'autres termes, l'EE d'un séjour de vacances est interprétée et présentée comme un "poids" additionnel, intégralement supporté par la biosphère dans son ensemble. En réalité cependant (comme les auteurs l'ont reconnu dans leurs études), le touriste lors de ses vacances ne produit pas chez lui l'EE qu'il aurait normalement généré durant la même période. L'indicateur pour un produit ou une destination touristique doit donc être l'EE nette générée et non sa valeur brute (Hunter et Shaw, 2007).

3.5. Le concept de capacité d'accueil en matière de tourisme

Le terme "capacité d'accueil" vient de l'écologie de la faune sauvage, où il a été utilisé pour définir la population maximale de certaines espèces qu'une région peut accueillir sans réduire sa capacité à accueillir ces mêmes espèces dans l'avenir. Les planificateurs ont élargi la définition de capacité d'accueil en incluant de nombreuses variables inhérentes aux systèmes anthropiques (Hall et Lew, 1998). L'évaluation de la capacité d'accueil (ECA), en tant que technique précise, est née dans les années 60, lorsqu'elle a été utilisée comme une méthode de calcul numérique informatisé pour fixer les limites des zones à aménager et le contrôle du développement (Clark, 1996). Ces calculs étaient plutôt simples, principalement basés sur le nombre optimal d'usagers d'une plage et en évaluant une plage par le nombre de personnes qu'elle peut supporter.

Le concept de capacité d'accueil en matière de tourisme vient de la prise de conscience du fait que le tourisme ne peut pas se développer indéfiniment à un même endroit sans causer de dommages irréversibles au système local (Cocossis et Mexa, 2004). L'analyse de la capacité d'accueil est une technique de base utilisée dans le tourisme pour déterminer les limites maximales du développement et de l'utilisation par les visiteurs, ainsi que l'exploitation optimale des ressources utilisées par le tourisme. Dans un pays, les capacités d'accueil doivent être définies de manière générale pour la région concernée par la planification, puis calculées plus précisément pour chaque site touristique au niveau de la communauté locale (Inskeep, 1991).

La définition de la capacité d'accueil en matière de tourisme proposée par l'OMT est la suivante: "La capacité d'accueil d'une destination touristique peut être définie comme étant le nombre maximal de personnes qui peuvent visiter une destination touristique en même temps, sans causer de destruction dans

l'environnement physique, économique et socioculturel, ni de dégradation inacceptable dans la qualité de satisfaction des visiteurs" (OMT, 1981).

Les attraits touristiques sont des richesses qui ne peuvent pas être reproduites. Elles sont considérées comme un bien public vis-à-vis duquel les mécanismes du marché n'ont pas leurs fonctions habituelles de répartition. Un nombre maximal de touristes visitant un attrait entraîne une saturation qui, en retour, conduit à une expérience touristique de moindre qualité. Les effets négatifs de la saturation peuvent également être ressentis dans les zones avoisinantes non saturées, qui voient leur propre attrait diminuer à cause de leur environnement peu attrayant, associé à une qualité inférieure de la demande touristique dans le voisinage immédiat. En d'autres termes, plus l'usage par les touristes est intense, plus le site touristique perd de son attrait.

Une activité touristique importante dans une région donnée a inévitablement des impacts économiques, environnementaux et sociaux. Certaines destinations sont fortement dépendantes du tourisme, surtout en raison du manque d'alternatives économiques qui leur apporteraient le même niveau de vie. Dans les endroits où l'on souhaite que le tourisme prospère, le développement d'autres industries peut être étouffé de par l'incompatibilité entre ces activités économiques et le tourisme. Une grande proportion des pays méditerranéens à vocation touristique ont réservé des régions étendues pour le développement des villégiatures touristiques. Ces régions offrent souvent peu d'interaction entre les visiteurs et les autochtones, à l'exception de ceux qui travaillent dans les stations. D'autres destinations offrent des possibilités très fortes d'interaction sociale. Les régions touristiques populaires ont des niveaux élevés de saturation qui mènent au mécontentement des visiteurs et de la population locale.

L'expérience a montré que l'ECA en matière de tourisme est un outil de planification efficace, utilisable à la fois dans les zones les moins développées et dans celles les plus développées. L'analyse de certains exemples montre que l'ECA peut tirer parti des bases de données existantes, et qu'elle est utile à la fois en tant qu'action indépendante et en tant qu'apport à un processus de planification et de gestion comme la gestion intégrée des zones côtières. Réaliser une ECA pour une destination touristique ne va pas seulement aider à une planification globale et un développement durable du tourisme, mais elle va également garantir un retour positif sur le marché du tourisme.

3.6. La gestion du tourisme appuyée par l'évaluation environnementale

L'évaluation environnementale est un processus de décision utilisé pour promouvoir une bonne planification environnementale, en évaluant les effets et les bénéfices potentiels de certaines activités sur l'environnement. L'évaluation environnementale doit garantir que tous les effets environnementaux (risques et bénéfices) soient identifiés et correctement pris en compte dans les plans, politiques, programmes et/ou projets proposés.

L'étude d'impact sur l'environnement (EIE) est déjà un instrument "standard" utilisé pour analyser et évaluer l'impact de n'importe quelle activité (comme la construction d'installations touristiques: hôtels, résidences, plages publiques,

autoroutes, etc.) sur l'environnement ou sur les ressources naturelles, la culture, l'économie, etc. L'EIE est définie comme un processus systématique et intégrateur, utilisé pour identifier les effets environnementaux de projets de développement. Le processus consiste à identifier, prévoir, interpréter et communiquer les impacts potentiels pertinents.

Les principaux objectifs d'une EIE dans le contexte du tourisme durable en zone côtière sont:

- Sensibiliser les décideurs aux effets environnementaux importants des projets proposés;
- Esquisser des alternatives ayant des impacts environnementaux différents;
- Identifier des approches évitant ou réduisant les dommages environnementaux et autres impacts en zone côtière;
- Prévenir la dégradation du littoral en demandant la mise en œuvre des alternatives et des mesures d'atténuation qui sont réalisables;
- Communiquer au public les raisons de l'approbation d'un projet qui a des conséquences importantes sur l'environnement;
- Encourager la coordination entre les acteurs concernés;
- Améliorer la participation du public dans le processus de décision en rapport avec le littoral (PNUD, 2003).

La planification stratégique du tourisme durable nécessite une évaluation environnementale adaptée. Celle qui convient le mieux est l'évaluation stratégique environnementale (ESE), qui est aujourd'hui largement utilisée à la fois sur le plan géographique et sur le plan sectoriel. Dans certaines régions, notamment en Europe, des conventions, protocoles et autres instruments juridiques ont été adoptés au niveau régional pour réglementer son utilisation (UE, CEE-NU). En outre, de nombreux pays, et pas seulement en Europe, ont adopté une législation pertinente en matière de ESE.

L'ESE est "un processus systématique pour apprécier les conséquences sur l'environnement d'initiatives proposées de politique, plan ou programme, de manière à garantir que ces conséquences soient parfaitement incluses et dûment prises en compte dès le tout début du processus de décision, au même titre que les considérations économiques et sociales" (Sadler et Verheem, 1996). De la même façon, Therivel *et al.* (1992) décrivent l'ESE comme "le processus formalisé, systématique et global d'évaluation des effets environnementaux d'une politique, d'un plan ou d'un programme". L'ESE doit être entreprise au début du processus de planification du développement. L'ESE peut être utilisée selon: une intention sectorielle (développement du tourisme nautique au niveau national, par exemple); une intention régionale (stratégie ou plan directeur régional du tourisme); ou une intention indirecte (politiques et impacts fiscaux, impacts réglementaires). L'ESE peut aussi servir dans la sélection de sites et réduire ainsi le recours coûteux des projets aux EIE. L'ESE peut également favoriser la coopération entre plusieurs pays sur des problèmes transfrontaliers qui peuvent être importants pour le développement touristique (tourisme nautique, ou dispositif de zones sous-marines protégées, par exemple).

La réalisation d'une ESE est utile dans diverses circonstances. Elle peut servir dans la conception, l'évaluation et/ou la modification d'un plan ou d'une politique, au cours de leur formulation, ou bien elle peut servir pour les évaluer une fois qu'ils auront été réalisés. Une ESE peut servir en situation

d'arbitrage car elle facilite l'établissement rapide de profil pour les problèmes environnementaux, ou bien elle peut jouer un rôle intégrateur en combinant les considérations environnementales, sociales et économiques. En intégrant les questions environnementales dans la politique de développement, l'ESE peut favoriser la concrétisation du concept de développement durable. Elle permet aussi d'évaluer un large éventail d'alternatives de développement, de tenir compte des effets cumulés d'un certain nombre d'initiatives de développement voisines, d'identifier les limites d'un changement acceptable, de s'attaquer aux causes des problèmes environnementaux, de fournir les éléments aux niveaux inférieurs de la planification et de la prise de décision, d'améliorer la participation du public, etc. (DEAT, 2004). Tous les bénéfices mentionnés ci-dessus sont extrêmement utiles dans la planification stratégique du tourisme durable.

Les évaluations environnementales sectorielles (EES) sont très intéressantes pour la planification du tourisme durable. Elles permettent l'analyse environnementale des stratégies sectorielles de planification et d'investissement, dès le tout début du processus de planification, avant que les décisions majeures n'aient été prises. Les EES ne servent pas seulement à analyser les politiques, institutions et plans de développement existants pour un secteur donné, mais elles encouragent aussi l'intégration des considérations environnementales dans la planification du développement ou de l'investissement à l'échelle d'un secteur. Les EES aboutissent à des recommandations pour la planification à long terme dans un secteur. Ces recommandations peuvent concerner, par exemple, des aspects réglementaires, des directives et des prescriptions environnementales, ou encore de la formation. Ce type d'évaluation permet aussi, entre autres, de planifier des mesures d'atténuation et de surveillance pour tout un secteur. Une évaluation environnementale sectorielle peut comprendre, par exemple:

- Une analyse de la politique environnementale nationale, du cadre réglementaire et administratif, ainsi que des aspects réglementaires et institutionnels propres au secteur;
- Une description de la nature du programme, plan ou série de projets pour lesquels l'EES est réalisée, ainsi que des principaux problèmes environnementaux en rapport avec le secteur et avec le plan ou programme concerné;
- Une description de la situation environnementale actuelle dans le secteur;
- Une analyse des impacts environnementaux, en tenant compte des effets cumulatifs;
- Une analyse des coûts et bénéfices environnementaux des options et des stratégies alternatives d'investissement;
- Un plan d'atténuation pour éliminer, réduire à des niveaux acceptables ou atténuer les impacts environnementaux;
- Un plan pour améliorer la gestion environnementale dans le secteur;
- Un plan de surveillance de l'environnement. (BM, 1993)

Dans le contexte du tourisme durable en zone côtière, le processus d'évaluation stratégique environnementale (ESE) doit reconsidérer les facteurs suivants: les problèmes existants (environnementaux et sanitaires) dans la région côtière affectée par la stratégie proposée; les objectifs et cibles de la stratégie; sa relation avec la durabilité; les principales alternatives à la stratégie; les impacts sanitaires et environnementaux des mesures prévues; et le système de suivi des impacts pouvant être induits par la stratégie.



Deux exemples de l'ESE dans le contexte du tourisme durable en zone côtière sont présentés dans l'encadré 3.4. et le tableau 3.1.

Encadré 3.4.
L'évaluation stratégique environnementale du plan de développement touristique de Fidji

Le Programme pour le Pacifique Sud du World Wide Fund for Nature (WWF - PPS) et la Banque asiatique de développement (BAD) ont passé un accord de partenariat pour réaliser une "évaluation stratégique environnementale (ESE) du plan de développement touristique (PDT) de Fidji". Cette étude de cas a été sélectionnée car le tourisme est l'industrie au développement le plus rapide à Fidji, avec le risque d'importants impacts sur son environnement naturel et social. Les objectifs principaux de l'étude furent:

- Fournir des informations pour la révision à moyen terme du PDT en 2003, en évaluant les impacts sur l'environnement et sur le développement durable du plan en cours. Cela devait permettre au ministère du tourisme et à ses partenaires d'élaborer des plans à venir aussi durables que possible;
- Tester l'utilité d'une ESE comme outil pour améliorer la durabilité des stratégies et des plans dans la région Asie-Pacifique, avec l'intention de le diffuser plus largement dans la région.

Une évaluation stratégique environnementale a été réalisée pour comprendre les impacts sociaux et environnementaux potentiels du PDT. Ceci a été fait en comparant les données environnementales, sociales et économiques au moment de l'étude, avec les tendances probables si le PDT allait à l'encontre des objectifs de durabilité. Ceci permit d'avoir une idée de la durabilité ou non du PDT. Le processus d'ESE a fourni une structure solide et logique pour évaluer les impacts environnementaux et sociaux du PDT. Le projet a soulevé des points importants sur lesquels porter une attention particulière lors des applications futures de l'ESE dans le Pacifique Sud, en même temps qu'il a produit des orientations. Les enseignements suivants en ont été tirés:

- L'évaluation a montré l'importance à considérer les questions sociales et économiques en même temps que les questions environnementales. Ce fut vital pour bien comprendre la situation et pour formuler des recommandations concrètes et réalisables;
- L'ESE suppose qu'une fois que la stratégie ou la politique est dûment adoptée, ou que des lois ou des décrets ont été promulgués, ils vont être appliqués. Toutefois à Fidji, une partie importante de la politique n'a pas été mise en œuvre. Aussi, lors de l'évaluation des politiques actuelles, il faut à la fois demander ce qui est "officiellement" établi et ce qui se passe réellement sur le terrain. Les évaluations doivent, autant que possible, être conçues avec doigté pour rester dans la capacité (politique, culturelle, de compétence, de temps et d'argent) des organisations habilitées à mettre en œuvre les politiques;



- Une composante cruciale du processus d'ESE a été la stratégie de concertation. Lors de l'évaluation, nous avons un groupe de personnes très compétentes et efficaces, qui représentaient largement les intérêts des acteurs concernés et qui ont participé activement aux réunions du groupe consultatif. Leur participation et leur soutien total ont été décisifs pour la qualité et l'utilité à venir des recommandations du rapport. Il faut laisser suffisamment de temps pour qu'un travail s'accomplisse avec les principaux acteurs. Si certains acteurs sont sceptiques, un effort concerté doit être fait dans leur direction afin de trouver un terrain d'entente;
 - Il est essentiel que les consultants repartent en laissant un projet bien ficelé. Il faut aussi que des membres du groupe consultatif soutiennent le travail et poussent à la réalisation des recommandations;
 - Il est important que le rôle de consultant soit constructif, qu'il participe à la formation d'un savoir et d'une expertise locale, et qu'il renforce l'appropriation et les compétences des organisations et des populations locales. Une échéance courte amène plutôt à adopter une approche par le haut: les consultants produisent et essaient ensuite de "vendre" un ensemble ficelé de recommandations. Cela signifie alors que le projet n'a pas vraiment pu transférer des compétences ou des capacités aux populations locales. Ce point doit être discuté dans le projet avant son démarrage;
 - Travailler par le biais d'une ONG s'est révélé fructueux dans la mesure où celle-ci peut faire office d'arbitre entre des groupes qui ont des points de vue divergents.
- Source: WWF, 2003*

Tableau 3.1.
Le contenu de l'évaluation stratégique environnementale pour la stratégie du tourisme côtier au Pays de Galles (WEA, 2007)

Tableau 1.1: Contenu du rapport	
Chapitre du rapport général	Aperçu du contenu
1: Introduction	Fournit l'origine de la stratégie du tourisme côtier et de l'ESE, avec la structure du rapport environnemental provisoire. Donne une idée des dispositions prises pour la concertation et l'implication des acteurs concernés.
2: Contexte politique, situation environnementale et problèmes majeurs	Expose le contexte de la stratégie, fournit un résumé des données de base en matière d'environnement et de durabilité, et identifie les plans, politiques et programmes essentiels au niveau international et régional, notamment les objectifs environnementaux que la stratégie devra prendre en compte. Les problèmes environnementaux majeurs sont également soulignés.
3: La stratégie	Expose le contenu de la stratégie.
4: Méthode d'évaluation	Expose l'approche adoptée pour évaluer la stratégie, la portée de l'évaluation, la conception du cadre de l'ESE (avec les objectifs, les indicateurs, les cibles et la matrice d'évaluation de l'ESE) et la méthode d'évaluation.

5: Evaluation de la stratégie	Détaille les résultats et les recommandations de l'évaluation en matière d'atténuation. Comprend également la matrice complète.
6: Suivi	Fournit un aperçu du cadre de suivi proposé.
Annexe A	Information détaillée sur le contexte en relation avec ce rapport.
Annexe B	Base de données d'autres plans et programmes, et leur relation/conflit avec la stratégie.
Annexe C	Matrices d'évaluation complétées.
Annexe D	Concertation.

3.7. Résumé

Une planification et une gestion du tourisme correctement conduites sont essentielles pour maximiser les bénéfices et minimiser les impacts négatifs du tourisme, de manière durable. La planification du tourisme applique les mêmes concepts et approches de base que la planification générale, mais de façon adaptée aux particularités du système touristique. La planification du tourisme doit être reconnue comme étant un processus continu, flexible, modulable et transparent.

Le tourisme étant un système de mise en relation, sa planification doit viser le développement intégré de tous les composants du système: à la fois, les facteurs de l'offre et de la demande, et les éléments physiques et institutionnels. Le système fonctionnera bien plus efficacement et apportera les bénéfices escomptés s'il est planifié de manière intégrée avec le développement coordonné de tous ses composants. La planification en vue d'intégrer le tourisme dans les politiques, plans et programmes d'ensemble d'un pays (ou d'une région) est aussi importante que la planification qui vise l'intégration au sein du système touristique lui-même. L'intégration doit être réalisée au sein de chaque niveau, et entre les différents niveaux, pour rechercher l'équilibre, l'harmonie esthétique, la coopération, la confiance (une conditionnalité pour attirer les investissements), l'efficacité, l'identité, la sensibilité et, le plus important, la durabilité. Cette fusion est possible à travers l'élaboration d'une politique et d'un plan intégrés de tourisme.

De nombreuses organisations et associations internationales ont élaboré leur propre approche de la planification intégrée du tourisme, comme l'OMT avec ses principes de planification pour un développement durable du tourisme; l'Union européenne avec sa Charte européenne pour le tourisme durable et l'approche de Natura 2000 pour la planification touristique; l'UNESCAP avec sa planification stratégique intégrée pour un tourisme durable; etc. Ces approches ont été brièvement présentées.

Plusieurs concepts ont une importance cruciale pour la réussite d'une planification du tourisme. Certains d'entre eux ont été décrits en détail. L'empreinte écologique (EE) est une estimation de la pression humaine sur les écosystèmes. Elle a été utilisée par des villes, des activités commerciales et des prestataires de service, notamment dans le secteur du tourisme, pour mesurer les progrès en matière de développement durable. Le concept de la capacité d'accueil en matière de tourisme vient de l'idée que le tourisme ne peut pas croître indéfiniment dans un même lieu sans causer des dommages

irréversibles au système local. Enfin, l'évaluation environnementale est un processus de décision utilisé pour encourager une bonne planification environnementale, en évaluant les effets et les bénéfices potentiels d'activités particulières sur l'environnement.



L'approche de la gestion
intégrée des zones côtières
appliquée au développement
durable du tourisme

4

4. L'approche de la gestion intégrée des zones côtières appliquée au développement durable du tourisme

SECTION PRINCIPALE

4.1. La nécessité d'une gestion intégrée des zones côtières

Presque toutes les régions côtières et marines produisent ou accueillent une multitude de produits et de services. Or les installations industrielles et énergétiques peuvent dégrader l'environnement vis-à-vis de toutes les autres activités. Les solutions sectorielles consistent souvent à "transférer" les problèmes entre les ressources, les produits et les services; et la pêche est souvent au bout de la chaîne des problèmes des autres. Le tourisme ne sera pas florissant si la région perd son attrait pour les visiteurs. En conséquence, il faut réunir les activités sectorielles pour parvenir à un cadre globalement acceptable de gestion des zones côtières.

La principale source de conflit par rapport à l'environnement vient de l'existence de demandes concurrentielles vis-à-vis des ressources, d'appréciations différentes sur la valeur relative des ressources, et du manque de connaissance ou de compréhension des coûts, des bénéfices et des risques liés aux différentes actions proposées. Les conflits inhérents aux régions côtières sont une conséquence de la forte demande pesant sur les ressources côtières et de la rareté des ressources à exploiter. En conséquence, une gestion intégrée efficace pour le développement durable des régions côtières doit affronter ce défi et devra anticiper, éviter et résoudre les conflits tout au long de sa mise en œuvre (voir l'encadré 4.1.).

Lorsque les pressions augmentent, les problèmes ne peuvent plus être transférés et négligés, mais nécessitent d'être traités. Repousser plus bas le problème de l'érosion de la côte, transférer plus en aval la pollution de l'eau, ou disperser la pollution de l'air vers l'arrière-pays en construisant des cheminées plus hautes, ne sont pas des solutions acceptables pour résoudre les problèmes du littoral. Des mécanismes doivent être créés au sein des systèmes économiques et sociaux pour garantir que les coûts environnementaux soient pris en compte dans les évaluations économiques et non pas répercutés vers d'autres régions ou vers les générations futures. Ces mécanismes devront s'adapter à la complexité des systèmes côtiers. Une approche intégrée vise à réunir les demandes conflictuelles de la société en matière de produits et de services, et à anticiper les intérêts actuels, à court, moyen et long terme. Elle doit garder des options ouvertes pour des usages alternatifs à venir concernant les ressources marines et côtières, et être capable de faire face à l'imprévu.

C'est pourquoi elle nécessite des analyses beaucoup plus larges que la seule approche sectorielle et, en incorporant les effets externes, elle doit générer des politiques économiques, sociales et écologiques qui soient acceptables pour la gestion côtière et marine. Pour toutes les raisons ci-dessus, la gestion des zones côtières est un problème crucial dans de nombreux pays qui font

un usage intensif de leurs ressources marines et côtières. La gestion de systèmes complexes, tels que les régions côtières, nécessite une approche intégrée capable d'orchestrer les trois objectifs majeurs du développement durable (environnemental, social et économique) et de rassembler la multitude d'intérêts entrelacés et superposés à l'œuvre dans les régions côtières, d'une manière coordonnée et raisonnée, en exploitant les ressources côtières pour un bénéfice social et économique optimal à l'attention des générations présentes et futures, sans porter préjudice à la base même de ces ressources et en préservant les phénomènes écologiques.

Encadré 4.1.

L'urgence d'une gestion intégrée des zones côtières

Les Etats riverains d'un littoral doivent accélérer le développement de leurs capacités en matière de gestion intégrée des zones côtières parce que:

- les tendances actuelles d'accroissement de la pauvreté dans les populations vivant sur le littoral entraînent une dégradation des régions côtières et une détérioration de la qualité de vie;
- les pressions actuelles venant du développement et de la population accroissent la pollution marine d'origine terrestre ainsi que les interventions humaines dans les bassins versants, ce qui affecte négativement les phénomènes côtiers.

Les pressions comprennent:

- le déclin accéléré des habitats et des ressources naturelles, notamment les plages, les mangroves, les marais, les coraux et les algues mais également la pêche et les autres ressources côtières et marines;
- la vulnérabilité croissante à la pollution, à la perte des plages, à la perte d'habitats et aux dangers de la nature.

En retour, les évolutions peuvent restreindre les choix pour le développement à venir:

- nombre de ressources et écosystèmes côtiers, dégradés ou menacés, ont besoin d'être réhabilités ou restaurés;
- les efforts pour développer les capacités d'une gestion intégrée des zones côtières et pour mettre en œuvre des programmes nationaux peuvent prendre 10 ans ou plus.

Source: *World Coast 2000, 1993*

4.2. Qu'est-ce que la gestion intégrée des zones côtières?

La gestion intégrée des zones côtières est un processus continu, dynamique et flexible, de gestion des ressources en vue du développement durable des régions côtières. C'est un processus qui vise les objectifs d'un développement durable pour les régions côtières, en gérant les contraintes des conditions physiques, sociales et économiques, ainsi que les contraintes des institutions et systèmes d'ordre juridique, financier et administratif. Ce n'est pas un substitut à la planification sectorielle, mais une focalisation sur les liens qui

existent entre les différentes activités sectorielles, en vue d'objectifs plus vastes. (PNUE, 1995)

La gestion intégrée des zones côtières peut également être définie comme un processus dynamique de gestion et d'utilisation durable des régions côtières, en tenant compte simultanément de la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, de la diversité des activités et des usages et de leurs interactions, de l'orientation maritime de certaines activités et certains usages, et de leurs impacts à la fois sur les éléments marins et sur les éléments terrestres. (PNUE/PAM/PAP, 2008)

Cicin-Sain et Knecht (1998b) ont défini la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) comme étant "un processus continu et dynamique par lequel les décisions sont prises, pour l'usage, le développement et la protection durables des régions et des ressources, côtières et marines". Pour eux, les objectifs de la GIZC sont d'atteindre un développement durable des régions côtières et marines, de réduire la vulnérabilité des régions côtières et de leurs habitants par rapport aux risques naturels, et de préserver les phénomènes écologiques essentiels, les conditions de vie et la diversité biologique dans ces régions (voir l'encadré 4.2.). La GIZC a la connaissance des interactions qui existent entre les usages du littoral et de l'océan et les environnements que ces usages peuvent affecter, et elle est conçue pour surmonter la fragmentation inhérente à l'approche sectorielle de la gestion. La gestion intégrée des zones côtières est à objectifs multiples, dans la mesure où elle analyse et traite les implications du développement, les usages conflictuels, et les interrelations entre les phénomènes physiques et les activités humaines, et qu'elle aide à créer la mise en commun et l'harmonisation entre les différentes activités sectorielles du littoral et de la mer.

Encadré 4.2.

Le Protocole méditerranéen sur la gestion intégrée des zones côtières: les objectifs de la gestion intégrée des zones côtières

La gestion intégrée des zones côtières a pour but:

- a) de faciliter, par une planification rationnelle des activités, le développement durable des zones côtières en garantissant la prise en compte de l'environnement et des paysages et en conciliant avec le développement économique, social et culturel;
- b) de préserver les zones côtières pour le bénéfice des générations présentes et futures;
- c) de garantir l'utilisation durable des ressources naturelles, en particulier en ce qui concerne l'usage de l'eau;
- d) de garantir la préservation de l'intégrité des écosystèmes côtiers ainsi que des paysages côtiers et de la géomorphologie côtière;
- e) de prévenir et/ou de réduire les effets des aléas naturels et en particulier des changements climatiques, qui peuvent être imputables à des activités naturelles ou humaines;
- f) d'assurer la cohérence entre les initiatives publiques et privées et entre toutes les décisions des autorités publiques, aux niveaux national, régional et local, qui affectent l'utilisation de la zone côtière.

Source: PNUE/PAM/PAP, 2008

La compréhension globale des relations entre les ressources du littoral, leurs usages et leurs usagers, et les impacts mutuels du développement sur l'économie, la société et l'environnement, est fondamentale dans la gestion intégrée des zones côtières. Ces relations doivent se comprendre et s'exprimer, non seulement en termes physiques et environnementaux, mais aussi en termes économiques. Comme les ressources du littoral sont utilisées simultanément par différents secteurs économiques et sociaux, une gestion intégrée ne peut être accomplie que si l'on connaît clairement tous leurs usages et leurs usagers, et les relations qu'ils entretiennent. Elle est donc beaucoup plus globale que l'aménagement statique du territoire, et requiert une approche interdisciplinaire pour gérer les phénomènes dynamiques dans les environnements terrestres et marins. (PNUE, 1995)

4.3. Les principes de la gestion intégrée des zones côtières

Les principes de la gestion intégrée des zones côtières (voir l'encadré 4.3.) sont largement déterminés par les principes généraux qui conduisent au développement durable, à savoir:

- L'approche holistique: tous les éléments en rapport avec les systèmes hydrologiques, géomorphologiques, climatiques, écologiques, socioéconomiques et culturels doivent être pris en compte d'une manière holistique et intégrée. Les parties marines et terrestres du littoral (notamment les bassins versants adjacents) forment une seule entité et doivent être gérés ensemble;
- L'approche écosystémique: cette approche doit être utilisée pour la planification et la gestion des zones côtières pour garantir son développement durable;
- La bonne gouvernance: la bonne gouvernance du littoral nécessite une coordination institutionnelle et intersectorielle organisée entre les divers services administratifs dans les régions côtières, horizontalement comme verticalement;
- La solidarité intra- et intergénérationnelle: la gestion intégrée des zones côtières doit être utilisée pour garantir une meilleure répartition des ressources du littoral entre les générations actuelles et futures;
- La protection de la singularité: la multiplicité et la diversité des activités dans les régions côtières doivent être prises en compte, et la priorité doit être donnée aux activités traditionnelles des populations locales;
- Le principe de précaution et de prévention: à la fois la précaution et la prévention invitent à ne pas dépasser la capacité d'accueil du littoral pour éviter les effets négatifs des catastrophes naturelles et du développement.

Plus précisément, les principes de la gestion intégrée des zones côtières se résument ainsi:

- Le littoral est un système unique de ressources qui nécessite des approches particulières de planification et de gestion;
- L'eau constitue le vecteur central d'intégration dans les systèmes côtiers de ressources;
- Il est essentiel que les usages terrestres et marins soient planifiés et gérés ensemble;

- Le front de mer constitue le point central des programmes de gestion des zones côtières;
- Les limites territoriales de la gestion des zones côtières doivent être flexibles et s'adapter en fonction des questions abordées;
- Une attention essentielle de la gestion des ressources du littoral est de protéger les ressources faisant partie du bien commun;
- La prévention des dommages pouvant résulter des dangers naturels et la conservation des ressources naturelles doivent être combinées dans les programmes de GIZC;
- Tous les niveaux d'autorité dans un pays doivent être impliqués dans la planification et la gestion des zones côtières;
- L'approche d'un développement en harmonie avec la nature convient particulièrement au littoral;
- Des formes particulières d'évaluation des bénéfices économiques et sociaux ainsi que de participation du public sont utilisées dans les programmes de gestion des zones côtières;
- La conservation pour un usage durable est un objectif majeur de la gestion des ressources du littoral;
- La plupart des systèmes côtiers de ressources permettent une exploitation diversifiée de ces ressources;
- Une implication pluri-sectorielle est essentielle pour un usage durable des ressources du littoral;
- La gestion traditionnelle des ressources doit être respectée;
- L'approche de l'étude d'impact sur l'environnement est essentielle pour une gestion efficace du littoral. (Clark, 1992)

De plus, la gestion intégrée des zones côtières cherche à:

- identifier où les ressources peuvent être exploitées sans entraîner de dégradation ou de diminution importante;
- renouveler ou réhabiliter les ressources endommagées en vue d'usages traditionnels ou nouveaux;
- réguler le niveau d'usage des ressources ou intervenir de manière à ce que ce niveau n'excède pas le seuil acceptable d'exploitation de ces ressources;
- garantir l'intégrité de la biodiversité des écosystèmes du littoral;
- garantir que le taux d'exploitation n'est pas supérieur au taux de renouvellement;
- réduire les risques qui menacent les ressources vulnérables;
- respecter les phénomènes dynamiques naturels du littoral en encourageant les aspects bénéfiques et en évitant les interférences indésirables;
- promouvoir les activités complémentaires plutôt que les activités en compétition;
- garantir que les objectifs environnementaux et économiques peuvent être atteints à des coûts raisonnables pour la société;
- développer les ressources humaines et renforcer les capacités institutionnelles;
- préserver et promouvoir l'équité sociale, et introduire l'approche participative;
- protéger les usages et les droits traditionnels, et garantir un accès équitable aux ressources du littoral. (PNUE, 1995)

Encadré 4.3.

Le Protocole méditerranéen sur la gestion intégrée des zones côtières: les principes généraux

Dans la mise en œuvre des dispositions du présent Protocole, les Parties sont guidées par les principes suivants de gestion intégrée des zones côtières:

- a) prendre spécialement en compte la richesse biologique, la dynamique et le fonctionnement naturels de la zone intertidale ainsi que la complémentarité et l'interdépendance entre la partie marine et la partie terrestre formant une entité unique;
- b) prendre en considération de manière intégrée l'ensemble des éléments relatifs aux systèmes hydrologiques, géomorphologiques, climatiques, écologiques, socio-économiques et culturels pour ne pas dépasser la capacité de charge de la zone côtière et pour prévenir les effets négatifs des catastrophes naturelles et du développement;
- c) appliquer une approche écosystémique dans l'aménagement et la gestion des zones côtières afin d'assurer le développement durable de celles-ci;
- d) assurer une gouvernance appropriée permettant de faire participer, de manière adéquate et en temps utile, à un processus de décision transparent les populations locales et les parties prenantes de la société civile concernées par les zones côtières;
- e) assurer une coordination institutionnelle intersectorielle organisée des diverses administrations et pouvoirs régionaux et locaux compétents sur les zones côtières;
- f) faire en sorte que soient élaborés des stratégies, plans et programmes d'utilisation du sol englobant l'urbanisme et les activités socio-économiques ainsi que d'autres politiques sectorielles pertinentes;
- g) prendre en compte la multiplicité et la diversité des activités dans les zones côtières, et, en tant que de besoin, accorder une priorité, en matière d'utilisation et d'implantation, aux services publics et activités nécessitant la proximité immédiate de la mer;
- h) assurer la répartition harmonieuse des activités sur toute la zone côtière et éviter une concentration et un étalement urbains non souhaitables;
- i) procéder à l'évaluation préalable des risques associés aux diverses activités humaines et infrastructures afin de prévenir et de réduire leur impact négatif sur les zones côtières;
- j) prévenir les dommages à l'environnement et, s'ils surviennent, prendre les mesures appropriées de remise en état.

Source: PNUE/PAM/PAP, 2008

Toutefois, comme la gestion intégrée des zones côtières n'exclut pas une gestion sectorielle, si l'on veut que cette dernière soit intégrée efficacement dans le processus de GIZC, les directives suivantes en matière de développement du littoral devront être prises en compte:

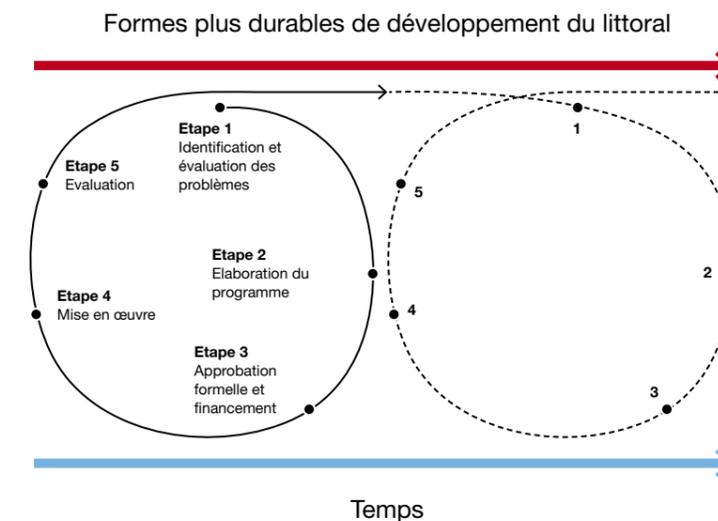
- La croissance urbaine doit être coordonnée avec la capacité disponible des infrastructures: les usages ne doivent pas excéder la capacité d'absorption des services disponibles;

- La localisation et le fonctionnement de la prospection, de l'extraction et du raffinage industriels de gaz et de pétrole, ainsi que les équipements dans le domaine de leur transport, doivent être maîtrisés pour prévenir les impacts négatifs sur le tourisme et sur les ressources naturelles, et doivent être accompagnés de mesures évitant ou diminuant la pollution de l'eau, des sols, de l'air ainsi que la pollution sonore;
- Le tourisme doit être intégré au sein des politiques de développement avec protection de la nature et des paysages, de manière à ce qu'il contribue, grâce à ses revenus, à la protection et à l'amélioration de l'environnement, celui-là même qui attire les visiteurs;
- Des zones doivent être réservées à l'aquaculture en tenant compte des autres activités du littoral et des rejets actuels et potentiels dans les eaux de mer;
- Les installations pour la pêche doivent être maintenues, et les stocks de poisson et les réserves naturelles marines doivent être contrôlés et protégés;
- Les usages agricoles du littoral doivent être maintenus, non seulement pour la production de nourriture et pour l'emploi, mais également pour la gestion des paysages et en tant qu'occupation viable d'espaces libres, dans le but de séparer les centres urbains et d'éviter un aménagement continu le long du littoral;
- Des espaces libres doivent être maintenus pour séparer les centres urbains et pour garantir la protection des ressources naturelles et des paysages du littoral;
- L'aménagement ne doit pas déborder sur le littoral; la bande côtière immédiate (dont la profondeur varie en fonction des conditions naturelles et des exigences sociales et économiques) doit rester vierge de toute construction et être, autant que possible, ouverte au public. (PNUE, 1995)

4.4. Le processus de la gestion intégrée des zones côtières

Dans les régions côtières, où il faut souvent s'adapter aux évolutions rapides, une capacité flexible de décision appelle à un processus continu de planification, de mise en œuvre et d'ajustement des objectifs. Le GESAMP (1996) définit cinq étapes dans le cycle de la GIZC auxquelles la science apporte sa contribution. Il affirme également que ces cinq étapes consécutives forment un processus continu et itératif, qui peut nécessiter un certain nombre de cycles avant que le programme soit suffisamment affiné pour produire des résultats efficaces. Le processus cyclique est représenté dans la figure 4.1.

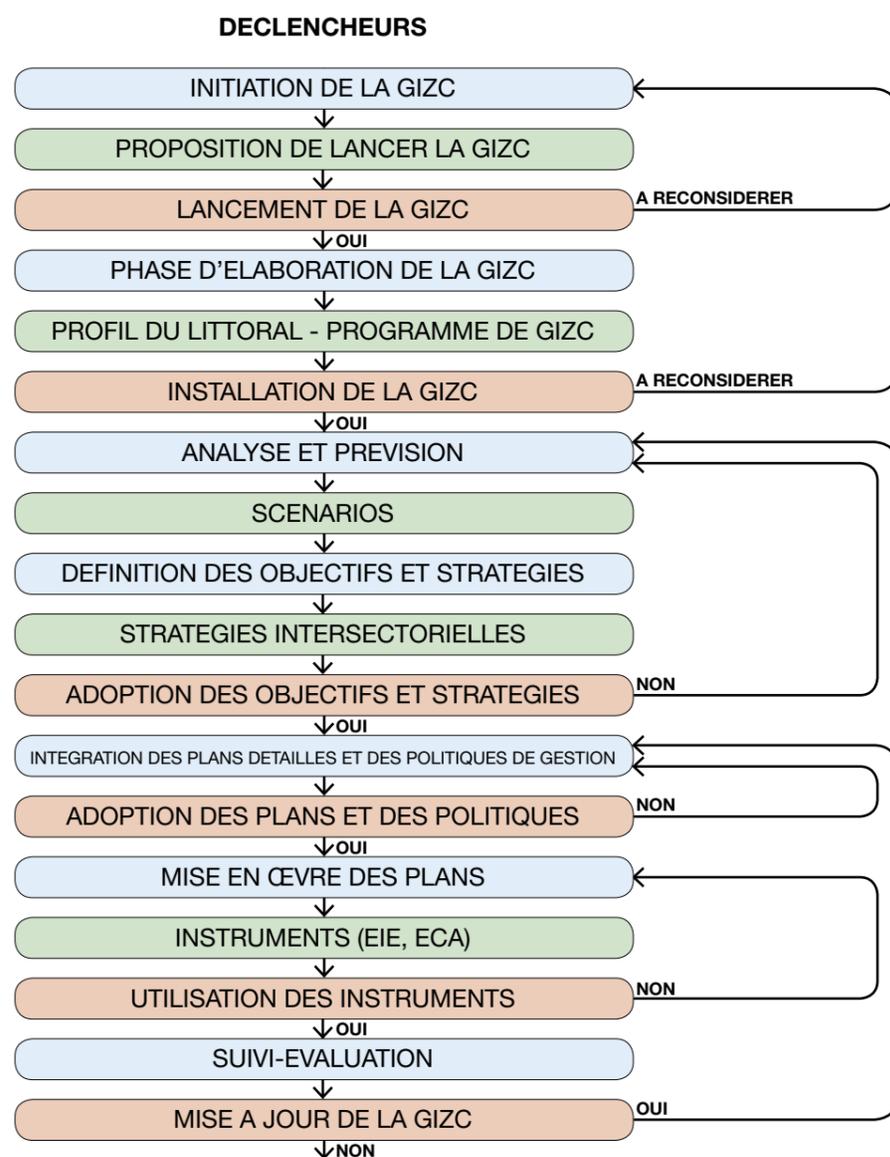
Figure 4.1. Les étapes du cycle de la gestion intégrée des zones côtières auxquelles la science contribue (GESAMP, 1996)



Le PNUE (1995) a proposé antérieurement un processus plus concret et opérationnel, qui n'est toutefois pas différent en substance du schéma proposé ci-dessus par le GESAMP, ainsi qu'un certain nombre d'autres propositions qui ont été présentées vers le milieu des années 90. Le PNUE propose que, d'une manière générale, les décisions soient prises en trois étapes distinctes (voir la figure 4.2.):

- L'initiation de la gestion intégrée des zones côtières comprend l'analyse des facteurs de déclenchement, qui sont susceptibles de renforcer la sensibilisation du public aux problèmes du littoral et de l'amener à agir dans les régions côtières.
- La planification dans la gestion intégrée des zones côtières fait référence à l'élaboration de politiques et d'objectifs, et au choix d'ensembles concrets d'actions (stratégies) pour produire au fil du temps des biens et des services de façon équilibrée sur le littoral. C'est un processus de décision visant un objectif fixé, qui exige la faculté d'anticiper les événements futurs, la capacité d'analyser et d'évaluer les situations, et la faculté d'avoir des idées innovantes pour arriver à des solutions satisfaisantes. Elle peut contenir les phases suivantes: préparation; analyse et prévision; définition d'objectifs et de stratégies; intégration de plans détaillés et de politiques de gestion.
- La mise en œuvre est l'étape qui permet au plan de devenir réalité. C'est le processus de décision opérationnelle, d'avancée vers les objectifs du plan grâce à l'interaction avec les structures administratives, réglementaires, financières et sociales concernées, et avec la participation du public. En plus de la mise en œuvre directe des plans, à cette étape, le suivi et l'évaluation, ainsi que d'éventuelles mises à jour du plan, peuvent se faire.

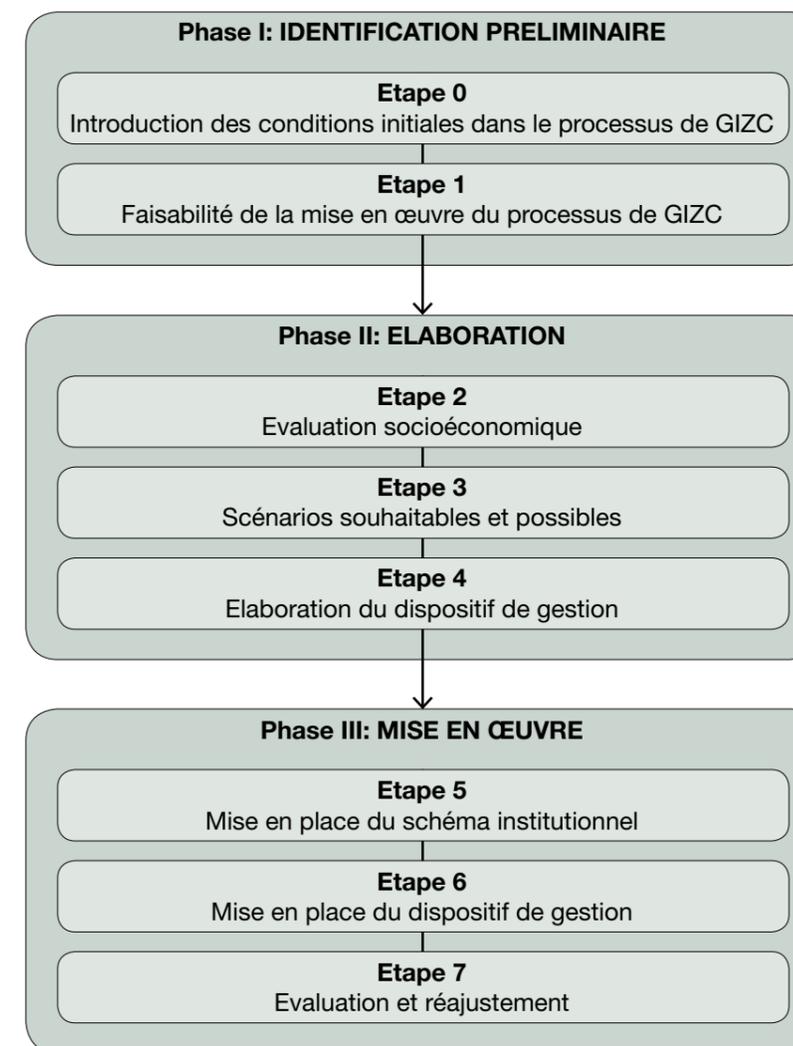
Figure 4.2.
Organigramme du CAR/PAP pour le processus de la gestion intégrée des zones côtières (PNUE, 1995)



Legende: ● Resultats; ● Activites dans la phase; ● Décision

Dans son guide méthodologique, la COI/UNESCO (2001) décrit comment le processus de la gestion intégrée des zones côtières se déroule (voir la figure 4.3.). Dans cette figure, le COI distingue sept étapes et affirme que l'approche socioéconomique est centrale.

Figure 4.3.
Comment se déroule un processus de gestion intégrée des zones côtières (COI/UNESCO, 2001)



4.5. Les bénéfices de la gestion intégrée des zones côtières

La mise en place d'une gestion intégrée des zones côtières peut stimuler et orienter le développement durable des régions côtières: elle peut minimiser la dégradation du système naturel; fournir un cadrage pour la gestion des activités sectorielles multiples; et préserver des options pour l'usage à venir des ressources. En élaborant et en mettant en place une gestion intégrée de leurs ressources côtières, les Etats riverains d'un littoral participent à la création de bénéfices locaux et nationaux, ainsi qu'à l'amélioration du



développement économique et de la qualité de vie (voir le tableau 4.1.). Ces bénéfices se concrétisent généralement parce que l’environnement a été protégé (par exemple, avec une meilleure qualité de l’eau, une biodiversité conservée, etc.).

Toutefois, il n’est pas toujours évident d’identifier les bénéfices imputables à la gestion intégrée des zones côtières, notamment en termes financiers. Des efforts accrus sont faits pour développer des méthodes efficaces en vue d’évaluer les plans, programmes et projets de GIZC. Même si ces méthodes ne sont pas encore totalement au point, on peut avancer sans grand risque que, sans planification ni gestion intégrée, l’environnement du littoral serait sûrement dégradé et qu’il y aurait des tendances économiques négatives sur le long terme. Pour le moment, une façon simple de donner une preuve des bénéfices est de comparer une gestion des ressources côtières “sans l’approche de la GIZC” et une “avec l’approche de la GIZC”. Il y a eu des tentatives pour calculer le bénéfice économique net apporté par la réalisation de programmes de GIZC. Certains indicateurs montrent une augmentation du PIB dans certaines régions côtières après la mise en place d’une GIZC. Toutefois, il n’y a toujours pas de méthode qui puisse dire précisément si cette augmentation du PIB est imputable uniquement à la GIZC ou également à d’autres facteurs de développement.

Tableau 4.1.
Les bénéfices d’une gestion intégrée des zones côtières

BENEFICES SOCIAUX	BENEFICES ECONOMIQUES	BENEFICES ENVIRONNEMENTAUX
Offre diverses opportunités pour des activités de loisir ou culturelles, et améliore ainsi la qualité de vie	Favorise les activités économiques durables, et assure ainsi un revenu sur le long terme	Garantit l’intégrité de l’environnement littoral et de la biodiversité, en tant que système naturel
Aide à résoudre les conflits	Permet un meilleur zonage et une meilleure allocation aux usages	Garantit l’usage durable des ressources naturelles
Renforce le cadre institutionnel et la coopération entre les acteurs concernés, sur la base d’objectifs partagés	Améliore la gestion (cadre réglementaire, risques, aide à la décision), et permet ainsi de gagner en efficacité et en temps	Protège et améliore les espaces naturels (habitats, espèces et biodiversité)
Offre une sécurité contre les catastrophes et les risques naturels	Elabore de nouveaux instruments économiques pour financer la protection environnementale	Améliore le contrôle de la pollution
Sensibilise le public et favorise l’échange d’information sur le développement durable et les problèmes environnementaux	Encourage l’usage de technologies respectueuses de l’environnement et de systèmes de production plus propres pour les marchés de demain	Améliore la gestion des fronts de mer et de l’altération des sols
Incite le public à participer plus largement	Ajoute de la valeur aux produits grâce au dispositif d’écolabels	Intègre la gestion des bassins versants

4.6. Gestion intégrée des zones côtières et tourisme

Le tourisme sur le littoral est une composante importante de l’économie du littoral et de la mer. Dans de nombreux pays, le tourisme côtier est la forme de tourisme contemporain qui se développe le plus vite. Ceci crée une pression grandissante sur le littoral, c’est-à-dire dans une zone qui est parfois déjà intensément utilisée par l’agriculture, la ville, la pêche, l’industrie, etc. Une bonne compréhension de la politique du tourisme est au cœur des objectifs plus larges de la gestion intégrée des zones côtières.

Le tourisme en zone côtière peut être amélioré par la gestion intégrée des zones côtières. Celle-ci peut aider à résoudre les conflits entre le tourisme et les autres secteurs du littoral et de la mer, et à renforcer leur coopération. Elle peut aider à solutionner le chevauchement des responsabilités institutionnelles. Il est clair que le tourisme en zone côtière dépend de la qualité et de la diversité de l’environnement du littoral. Il est prouvé qu’un nombre croissant de touristes constitue une menace pour les régions côtières qui ont une grande valeur écologique et des ressources environnementales fragiles. Enfin, comme évoqué dans le chapitre 3, l’approche de la gestion intégrée n’est pas réservée au seul cadre général du littoral, elle s’applique aussi pour des secteurs particuliers comme le tourisme côtier.

L’importance du tourisme dans le processus de la gestion intégrée des zones côtières est bien plus grande dans les régions dépendantes du tourisme, comme la Méditerranée ou les Caraïbes, que dans la plupart des autres régions du monde. Il y a deux principales raisons à cela:

- a) Dans presque tous les pays disposant de telles régions, le tourisme est l’une des principales activités économiques et il a beaucoup d’impact sur l’économie globale du pays. La nécessité de développer le tourisme a des répercussions directes sur le développement de l’agriculture, du commerce et du transport, et indirectes sur toutes les autres activités. Les plans de développement touristique ont des répercussions importantes sur le développement et la planification des routes, des infrastructures, des réseaux de communication, etc.
- b) Dans le cas des mers fermées, telles que la Méditerranée qui est un système fermé et écologiquement sensible, le développement d’autres activités a un impact important sur le tourisme. La planification globale du développement doit donc être harmonisée avec la planification du développement touristique, même dans les régions où le tourisme n’est pas très important. C’est particulièrement vrai lorsqu’il y a des risques et des dangers environnementaux car les tendances actuelles du tourisme exigent des environnements attrayants et sécurisés.

Aux Etats-Unis, des agences fédérales en charge des activités liées aux océans ont identifié plusieurs facteurs importants pour le tourisme: la présence et la localisation des infrastructures, l’accès public, le niveau de sécurité pour les navigants, les baigneurs et les autres loisirs, la gestion des plages, et notamment les politiques en faveur de la vie sauvage sur le littoral. Tous les facteurs mentionnés ci-dessus se retrouvent dans la GIZC. La construction des infrastructures est souvent un des projets de la GIZC, ou bien y fait suite. La gestion des plages, une discipline nouvellement développée au sein de la GIZC, s’occupe de tous les aspects de la sécurité mais également de



la qualité et de la gestion des paysages. Comme c'est la région dans son ensemble qui risque de perdre de sa compétitivité sur le marché du tourisme si la dégradation de l'environnement devient excessive, une planification et une gestion des zones côtières qui soient respectueuses de l'environnement deviennent aujourd'hui des préalables incontournables pour poursuivre le développement du tourisme en zone côtière.

De façon similaire, l'Union européenne a formulé sa politique pour le tourisme durable (CE, 2003,) presque au même moment que ses recommandations sur la GIZC (CE, 2000). Une politique de tourisme durable passe par le constat que les pratiques de la GIZC et du tourisme durable doivent être développées ensemble pour en tirer un maximum de bénéfices mutuels. L'industrie du tourisme a une place très importante dans la planification stratégique de la GIZC européenne (Jennings, 2004). De son côté, l'UNESCAP incite les pays asiatiques à renforcer l'importance du développement durable du littoral en y introduisant les aspects suivants:

- de bonnes pratiques dans la gestion des zones côtières;
- une eau et un air propres, et des écosystèmes sains sur le littoral;
- le maintien d'un environnement sûr et sécurisé pour les loisirs grâce à la prévention des risques en zone côtière;
- la restauration des plages;
- des politiques claires en faveur de la protection de la vie sauvage et de ses habitats. (Hall, 2001)

APPROFONDISSEMENT

4.7. La gestion intégrée des zones côtières en pratique

De nos jours, de nombreux projets de GIZC sont à l'œuvre à travers le monde. Beaucoup sont financés par de grandes organisations internationales comme l'Union européenne, la Banque mondiale, le FEM, le PNUD, le PNUE, le PAM, etc., mais beaucoup sont également financés par des autorités nationales, régionales ou locales. Un nombre en forte hausse de pays ont adopté des programmes de GIZC ces dernières années, surtout depuis la CNUED de 1992. Comme mentionné dans le tableau 4.2., alors qu'en 1993, les pays travaillant sur une forme de GIZC au niveau national et/ou local étaient au nombre de 59, ils atteignaient 98 en 2000. Sorensen (2002) a compté plus de 700 interventions individuelles de GIZC dans le monde entier et ce nombre ne cesse d'augmenter. L'intérêt des financiers internationaux pour la GIZC ne tarit pas, et leur financement peut être considéré comme régulier. Notons que l'Union européenne est récemment devenue l'un des principaux supporters de la GIZC. Entre 1996 et 1999, elle a financé 35 projets à travers son Programme de démonstration pour la GIZC. Elle a ensuite financé 8 grands projets dans la région méditerranéenne à travers son programme SMAP III qui a commencé en 2006. La Banque mondiale et le FEM sont également à remarquer parmi les organisations internationales qui soutiennent les initiatives de GIZC.

Tableau 4.2.
Pays côtiers et efforts dans la GIZC: comparaison entre 1993 et 2000
(Cicin-Sain *et al.*, 2000)

CONTINENT	PAYS COTIERS	1993		2000	
Amérique du Nord	3	3	100%	3	100%
Amérique centrale	7	4	57%	7	100%
Europe	33	11	31%	30	91%
Asie	17	13	62%	14	82%
Amérique du Sud	11	5	45%	8	73%
Caraïbes	13	5	45%	8	62%
Proche-Orient	15	6	40%	7	47%
Océanie	17	7	33%	8	47%
Afrique	37	5	13%	13	35%
Total		59		98	

Le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) contribue à l'utilisation de la GIZC à travers ses Programmes d'aménagement côtier (PAC) qui ont commencé en 1989. A ce jour, 15 grands projets ont été réalisés. Les PAC visent la réalisation de projets concrets de gestion des zones côtières, utilisant la GIZC comme outil central, dans des régions ciblées de la Méditerranée.

Les objectifs des PAC sont de:

- développer des stratégies et des procédures pour un développement durable dans les zones de projet;
- identifier, et utiliser, des méthodes et des outils pertinents;
- contribuer au renforcement des capacités au niveau local, régional et national;
- assurer une large diffusion des résultats obtenus, dans la région.

Un autre domaine qui a connu beaucoup d'efforts ces dernières années est la mesure des progrès dans la GIZC. Plusieurs projets ont été conduits pour identifier un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer ces progrès. La COI/UNESCO a réalisé un manuel sur de tels indicateurs (COI/UNESCO, 2006).

La gestion intégrée des zones côtières ne se développe pas selon le même modèle dans les différentes régions du monde, les différences principales se situant au niveau de la portée des efforts (concernant le littoral dans son ensemble, ou bien une petite portion de celui-ci), du rôle des autorités nationales et locales, et de l'étendue et l'importance du financement international. Il est important de remarquer que la réalisation concrète de la GIZC est cruciale pour son acceptation par les principaux acteurs concernés, tout comme pour son élaboration. La GIZC en tant que concept n'est pas facile à saisir pour la majorité des acteurs. Montrer comment elle fonctionne concrètement peut servir à convaincre de ses bienfaits et inciter les décideurs essentiels à y adhérer.

Expériences de gestion intégrée des zones côtières en Afrique

Ces deux dernières décennies, les pays africains ont réalisé des avancées dans la direction de la gestion intégrée des zones côtières, témoignant ainsi de leur volonté politique à faire face aux problèmes et aux défis de leurs régions côtières. Dans l'ensemble, il y a des signes positifs d'une incorporation graduelle des principes de base de la GIZC dans les politiques publiques au niveau local, régional et national. Ceci est très encourageant au vu de la gravité de certains problèmes, tels que la lenteur du développement, l'insuffisance des ressources et le manque de capacités institutionnelles pour organiser des interventions complexes.

Les initiatives en matière de gestion des zones côtières ont apporté des bénéfices indirects aux communautés locales en stimulant le dialogue et leur implication dans le processus de décision sur le développement et l'environnement. Les agences et les donateurs internationaux ont également une grande influence sur le développement des projets. En général, les projets à petite échelle ont plus de chances de réussir mais, comme leur répliquabilité est restreinte, ils ont peu d'effet multiplicateur. Parmi les projets de GIZC réalisés dans la région, ceux du Kenya (la GIZC dans la région de Nyali-Bamburi-Shanzu), de la Tanzanie (Programme de développement et de conservation du littoral de Tanga) et du Mozambique (Projet de gestion des zones côtières de Mecufi) sont particulièrement à souligner dans ce document. Les autres projets importants au niveau local/régional concernent principalement des problèmes sectoriels (tels que la biodiversité ou les ressources marines), comme le Projet pour l'environnement de la lagune d'Abidjan en Côte d'Ivoire, ou le travail sur le Contrôle participatif des exploitations de corail en Tanzanie, ou encore celui de l'île Mafia, etc.

L'expérience africaine a montré que les éléments essentiels pour réussir une initiative de GIZC sont: le soutien politique, des dispositions institutionnelles adaptées, des mécanismes de participation, et une allocation suffisante de ressources, combinés avec l'adaptation des pratiques et des modèles existants en matière de gestion des ressources du littoral. En Afrique, la phase de mise en œuvre des programmes, plans et/ou projets de GIZC est véritablement essentielle et doit élargir les capacités au niveau local. Les initiatives prises au niveau national et régional encourageront la coopération institutionnelle entre les secteurs et les niveaux administratifs, et profiteront à l'élaboration des politiques et à l'efficacité des projets. Le manque d'information et de mécanisme de partage d'expérience a été souligné, surtout au niveau sous-régional et panafricain. Il est donc important de proposer ces mécanismes pour promouvoir concrètement la GIZC. Si l'on veut diffuser les initiatives de GIZC, des méthodes et des formations communes doivent être proposées, à côté des mécanismes de renforcement des capacités, pour consolider les compétences scientifiques et administratives de la gestion des zones côtières africaines. Les autres difficultés prioritaires concernent l'action au niveau national, la coopération régionale et le soutien international par les agences et les organisations concernées.

Expériences de gestion intégrée des zones côtières en Asie

Vers la fin des années 70, plusieurs pays asiatiques tels que la Chine, l'Indonésie, les Philippines et le Sri Lanka ont pris conscience que le littoral

nécessitait d'être géré. Les premiers pas de la gestion des zones côtières ont été motivés par des besoins de développement économique et non pas par le souci de protéger l'environnement marin ou de préserver des ressources côtières. Mais à mesure que le concept et le processus de gestion des zones côtières ont mûri, il est apparu de plus en plus nécessaire d'atteler le développement économique aux besoins de protection marine. La majorité des projets de gestion des zones côtières en Asie ont trait à des questions particulières, comme la biodiversité (par exemple, la protection des barrières de corail dans 35 sites indonésiens), le contrôle de la pollution (par exemple, le site pilote de Xiamen en Chine) ou la formation. L'implication des communautés locales peut être très efficace dans des pays comme les Philippines.

D'autres pays asiatiques, comme la République Islamique du Pakistan et l'Inde, n'ont pas ou peu pris d'initiatives dans la planification ou la gestion intégrée des zones côtières. L'approche utilisée est principalement sectorielle, ce qui constitue une barrière par rapport à la GIZC. Dans de tels cas, la coordination verticale (niveau local, provincial et national) et horizontale (différents secteurs) doit être améliorée. Dans le cas de l'Inde plus particulièrement, même si le gouvernement indien a réagi promptement aux évolutions rapides dans les dossiers maritimes internationaux des années 70 et début 80, il n'a toujours pas mis en place de politique ni de législation en direction de la gestion intégrée des zones côtières.

4.8. Les défis actuels pour l'approche de la gestion intégrée des zones côtières

Après 35 ans d'efforts en matière de gestion intégrée des zones côtières dans le monde entier, l'expérience pratique a produit une bonne compréhension des approches, des principes clés et des lignes directrices, ainsi que des cadres et des techniques, pour organiser et mettre en œuvre des programmes, et elle commence à tirer profit de l'expérience collective. Toutefois, la GIZC a encore un nombre important de défis à surmonter si elle doit répondre aux besoins attendus dans les régions côtières. Chaque région, pays et/ou zone a ses défis particuliers et il est presque impossible de présenter une liste complète et exhaustive des défis rencontrés partout. Il paraît donc plus judicieux de présenter quelques-uns des défis de la GIZC qui ont surgi en divers points du globe et qui illustrent différents contextes de développement.

Pour le Sommet mondial de Johannesburg en 2002, une plate-forme commune pour la GIZC a été élaborée (Cicin-Sain *et al.*, 2002). Elle présente, entre autre, une liste de contraintes/barrières à la GIZC, au niveau international, qui peuvent être vues comme autant de défis auxquels la GIZC devra répondre dans les années à venir, à savoir:

- la coordination insuffisante et de plus en plus fragmentée entre les conventions et les institutions internationales;
- la complexité des systèmes de gouvernance, qui résulte du modèle d'institutionnalisation mis en place et qui freine la participation et l'appropriation par les pays en développement;
- l'insuffisance des résultats des conventions internationales à cause de mécanismes d'application inadéquats;

- des institutions pour le développement, qui sont sous-financées et souvent inefficaces;
- la répartition du financement des donateurs, en décalage par rapport aux priorités des pays en développement;
- une réalisation insuffisante des objectifs de développement fixés au niveau international.

Dans son analyse des efforts de GIZC à travers le monde, réalisée en 2000, Sorensen (2002) dresse une liste des défis les plus courants auxquels la GIZC est confrontée sur le terrain, à savoir:

- l'information et la prédictibilité;
- les coûts, les bénéfices et leur incidence au sein des acteurs concernés;
- la répartition du pouvoir et l'accès au pouvoir;
- les questions démographiques;
- la culture de la prise de décision et la mise en œuvre des décisions;
- les capacités institutionnelles.

L'Union européenne, consciente que le littoral, en tant qu'interface entre l'atmosphère, la terre et la mer, est l'un des écosystèmes les plus importants de la planète, a établi une liste de défis à surmonter au 21ème siècle, en matière de durabilité du littoral:

- La consommation croissante par habitant, aggravée par la croissance de la population, sont les causes profondes de la demande en augmentation qui pèse sur l'exploitation des écosystèmes. La principale cause anthropique de l'évolution des écosystèmes du littoral vient des activités de développement, en particulier dans les territoires adjacents au littoral. La demande physique d'espace sur le littoral augmente, et l'étalement des villes, la construction de stations balnéaires et de ports, ainsi que l'aquaculture, font évoluer des facteurs qui affectent directement les écosystèmes. Les côtes européennes sont de plus en plus fragiles et vulnérables, leur environnement souffrant de dégradation permanente. Dans ce contexte, environ 85% des côtes européennes sont qualifiées de "zones à risque".
- Le développement socioéconomique du littoral est également important. En dehors de quelques réussites, la plupart des régions côtières comptent parmi les régions les moins développées économiquement dans l'Union européenne. Les petites îles sont particulièrement affectées par les problèmes sociaux et économiques. L'amélioration des conditions de vie des communautés côtières est donc un défi évident pour les régions côtières et environnantes. Jusqu'à présent, le développement sur le littoral s'est basé sur la restructuration économique. Ceci s'est principalement réalisé grâce au tourisme et à l'explosion associée de l'immobilier, surtout en Méditerranée et sur les côtes atlantiques.
- Les personnes qui décident de vivre sur le littoral doivent tenir compte des conditions existantes, telles que les phénomènes physiques liés à l'élévation du niveau de la mer ainsi que les effets des tempêtes, des inondations et de l'érosion. Les modes de vie et les comportements des personnes vivant et travaillant près de la mer doivent être guidés à la fois

par les conditions côtières elles-mêmes et par leur responsabilisation nécessaire au sens du développement durable. En particulier, ce doit être l'occasion pour les populations d'adapter leurs comportements aux événements climatiques extrêmes.

- L'eau devient un problème important sur le littoral. La rareté de l'eau douce est un réel défi, surtout à une époque où la conversion du littoral en un milieu bâti et artificiel s'accélère et où l'agriculture intensive s'étend. L'élévation du niveau de la mer va aussi être un défi pour nombre de villes et d'activités sur le littoral. En outre, le développement touristique sur le littoral accroît la demande en eau, surtout lors du pic saisonnier qui participe à l'augmentation du déficit en eau.
- L'évolution dans les ressources naturelles (par exemple, dans les stocks de poisson), due à la pêche abusive, fera peser des pressions fortes sur nombre de communautés du littoral. L'aquaculture n'est pas une alternative évidente dans toutes les régions qui vivaient autrefois de la pêche. Des idées nouvelles sont en train d'émerger, telles que celle d'attirer un type particulier de tourisme dans les villages de pêcheurs et de familiariser les visiteurs avec leur mode de vie. Si elles sont bien organisées, ces initiatives peuvent fournir des alternatives économiques aux communautés locales.
- Pour la sécurité du littoral, il est prioritaire de s'attaquer à la fois aux risques naturels et technologiques. La planification des régions côtières doit prendre en compte sans tarder tous les risques potentiels comme les inondations, les feux de forêts, la perte de biodiversité, l'érosion côtière, la sécurité maritime et les marées noires. (AEE, 2006)

En dépit des succès récents qui font de la Méditerranée l'une des régions les plus avancées du monde en termes de coopération régionale, il y a encore bien des freins à la mise en œuvre plus efficace de la GIZC et, en conséquence, à l'amélioration de la situation dans ses régions côtières. Vu l'importance des régions côtières en Méditerranée et vu la complexité de leurs problèmes, quelques-uns des principaux défis à relever par la GIZC sont les suivants:

- Même si la gestion intégrée des zones côtières reste une préoccupation de niveau national, il est nécessaire de ratifier et de mettre en œuvre un protocole de GIZC au niveau régional, sur les mêmes principes juridiques que les autres protocoles de la Convention de Barcelone. Un tel protocole permettrait de disposer d'une base commune pour que tous les pays de la région méditerranéenne s'attaquent aux problèmes de la gestion intégrée des zones côtières.
- Même si le financement international pour la gestion intégrée des zones côtières a augmenté dans la région, les soutiens financiers nationaux pour les programmes du littoral restent insuffisants. De nombreux pays n'ont pas encore pris conscience de l'importance de leurs régions côtières, ne leur ont pas donné la priorité, ni alloué les financements nécessaires aux projets concernant le littoral. Trop de pays s'appuient uniquement sur les fonds internationaux, comme si la gestion des zones côtières n'était qu'une préoccupation internationale. Tant que cette situation perdurera, et que les administrations nationales ne

s'impliqueront pas financièrement dans la GIZC, il n'est pas possible d'affirmer que celle-ci a accédé au statut qu'elle mérite, surtout à la vue des complexités et des problèmes des régions côtières de la Méditerranée.

- Il y a aussi des différences dans l'approche de la GIZC en termes de focalisation de la gestion: gestion des ressources ou bien aménagement traditionnel du territoire. Dans le cas des pays méditerranéens, la prévalence du tourisme et de l'urbanisation dans les régions côtières incite à privilégier la seconde. Nombre de pays méditerranéens s'appuient toujours sur des systèmes administratifs traditionnels, avec souvent pour conséquence: des structures administratives peu efficaces, au niveau national et en dessous, une faible application des réglementations et aucune intégration des différentes politiques.
- L'un des principaux obstacles à la gestion intégrée des zones côtières est la prise en compte limitée (et donc la faible intégration) des préoccupations environnementales dans la planification du développement chez de nombreux partenaires méditerranéens, ce qui compromet la mise en place de la GIZC au niveau national. En outre, il y a une crise de confiance générale envers les systèmes de planification étatique, elle-même inscrite dans une tendance à la baisse du rôle de l'Etat. A cela, il faut ajouter l'absence d'un secteur privé solide et de partenaires dans la société civile, qui pourraient aider les Etats à administrer les régions côtières.
- La société civile dans la plupart des pays méditerranéens n'est pas encore vraiment habituée à participer activement aux affaires publiques. Il est difficile de la mobiliser pour qu'elle contribue et aide à administrer les régions côtières. En outre, la prédominance des besoins de développement ne permet pas encore aux sociétés méditerranéennes d'avoir une perspective plus large en termes de gestion intégrée des zones côtières. Malgré le fait qu'il y ait déjà eu des initiatives au niveau national en Méditerranée, les niveaux de l'administration et de la planification n'ont pas suivi comme il aurait fallu; ce qui explique pourquoi ces efforts ne peuvent pas être durables.
- La GIZC est un outil adapté pour rendre le tourisme en Méditerranée plus durable. Le réchauffement climatique, les trous dans la couche d'ozone et l'accroissement des risques liés à une exposition prolongée au soleil font que le tourisme en zone côtière va devoir évoluer significativement. La plage et le soleil ne suffiront plus, et l'offre d'activités va devoir s'élargir. Les destinations touristiques doivent prévoir leur offre de manière à la diversifier et à y inclure des activités autres que la plage. Le scénario idéal serait d'élargir et de répartir l'offre touristique sur un territoire plus large. Ici encore, la GIZC est le meilleur outil pour aider les destinations touristiques à être plus attractives sous cet aspect, et également pour garantir un développement plus équilibré. L'intégration de l'arrière-pays, des bassins versants et des zones rurales voisines contribuera de plusieurs manières à la durabilité du développement touristique.

Aux Etats-Unis, l'administration nationale en charge de l'océan et de l'atmosphérique, qui est le corps fédéral responsable pour la GIZC, a publié un article sur les défis actuels et futurs de la gestion des zones côtières, résumés en ces termes:

- problèmes de gouvernance;
- problèmes en rapport avec les ressources et la gestion (conservation et restauration des habitats; pollution diffuse; gestion des ressources de l'océan - ressources de la vie marine, énergie, sédiments, aquaculture; risques sur le littoral; promotion de la croissance économique et du développement durable; accès du public; changement climatique);
- matériel d'aide à la décision (évaluations des ressources; données scientifiques à l'appui de la gestion; mise à disposition d'outils et de technologies). (NOAA, 2006)

4.9. Résumé

La gestion des zones côtières est un problème critique dans de nombreux pays qui exploitent leurs ressources marines et côtières de façon intensive. Gérer des systèmes complexes, comme les régions côtières, nécessite une approche intégrée, capable de coordonner la réalisation des trois objectifs majeurs du développement durable (environnemental, social et économique) et de prendre en compte les multiples intérêts imbriqués et superposés à l'œuvre dans les régions côtières, d'une manière coordonnée et raisonnée, tout en exploitant les ressources du littoral pour en tirer un bénéfice social et économique optimal, pour les générations présentes et futures, sans porter préjudice à la base même de ces ressources et en préservant les phénomènes écologiques.

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est un processus continu, proactif et flexible de gestion des ressources en vue du développement durable. Ce n'est pas un substitut d'une planification sectorielle car elle se focalise sur les liens existant entre les activités sectorielles en vue d'atteindre des objectifs plus généraux. La GIZC prend simultanément en compte la fragilité des écosystèmes et des paysages du littoral, la diversité des activités et des usages ainsi que de leurs interactions, l'orientation maritime de certaines activités et certains usages, et leurs impacts à la fois sur les éléments marins et les éléments terrestres. La GIZC est conduite selon un processus qui, en général, comporte trois grandes étapes: l'initiation, qui comprend l'analyse des facteurs qui peuvent sensibiliser le public sur les problèmes du littoral et l'inciter à entreprendre des actions dans les régions côtières; la planification, qui fait référence à la formulation de politiques et d'objectifs et à la sélection d'ensembles concrets d'actions (stratégies) en vue de produire progressivement le mélange souhaité de biens et de services en zone côtière; et la mise en œuvre par laquelle le plan devient réalité.

Le tourisme sur le littoral est une composante importante de l'économie du littoral et de la mer. Dans de nombreux pays, le tourisme côtier est la forme de tourisme contemporain qui se développe le plus vite. Ceci crée une pression grandissante sur le littoral, c'est-à-dire dans une zone qui est parfois déjà intensément utilisée par l'agriculture, la ville, la pêche, l'industrie, etc. Une bonne appréhension de la politique du tourisme est au cœur des objectifs plus larges de la gestion intégrée des zones côtières. Le tourisme sur le littoral



peut être amélioré par la gestion intégrée des zones côtières. Celle-ci peut aider à résoudre les conflits entre le tourisme et les autres secteurs du littoral et de la mer, et à renforcer leur coopération. Elle peut aider à solutionner le chevauchement des responsabilités institutionnelles. Il est clair que le tourisme en zone côtière dépend de la qualité et de la diversité de l'environnement du littoral. L'importance du tourisme dans le processus de la gestion intégrée des zones côtières est bien plus grande dans les régions dépendantes du tourisme, comme la Méditerranée ou les Caraïbes, que dans la plupart des autres régions du monde.

La gestion intégrée des zones côtières est largement utilisée de par le monde. En 1993, les pays qui travaillaient sur une forme de GIZC au niveau national et/ou local étaient au nombre de 93, alors qu'en 2000 le nombre de pays travaillant sur la GIZC a presque atteint la centaine. Après 35 ans d'efforts en matière de gestion intégrée des zones côtières dans le monde entier, l'expérience pratique a produit une compréhension relativement bonne sur les meilleurs approches, principes clés et lignes directrices, ainsi que cadrages et techniques, pour organiser et mettre en œuvre des programmes. La GIZC commence à tirer profit de l'expérience collective mais elle a encore un nombre important de défis à surmonter.





La planification stratégique
pour un développement
touristique durable en zone
côtière

5. La planification stratégique pour un développement touristique durable en zone côtière

PARTIE PRINCIPALE

5.1. Les principes de la planification stratégique pour un développement touristique durable en zone côtière

Le tourisme est l'une des nombreuses activités sur le littoral qui nécessite une planification et une coordination. Ce chapitre présente une structure simple et des directives de base pour réaliser la planification stratégique globale du développement touristique durable d'une destination côtière.

La planification stratégique est un processus d'identification d'objectifs et de définition et évaluation de méthodes pour les atteindre. Elle prend en considération toutes les ressources, les organisations, les marchés et les programmes du tourisme dans une destination donnée. Elle prend également en considération les aspects économiques, environnementaux, sociaux et institutionnels du développement touristique.

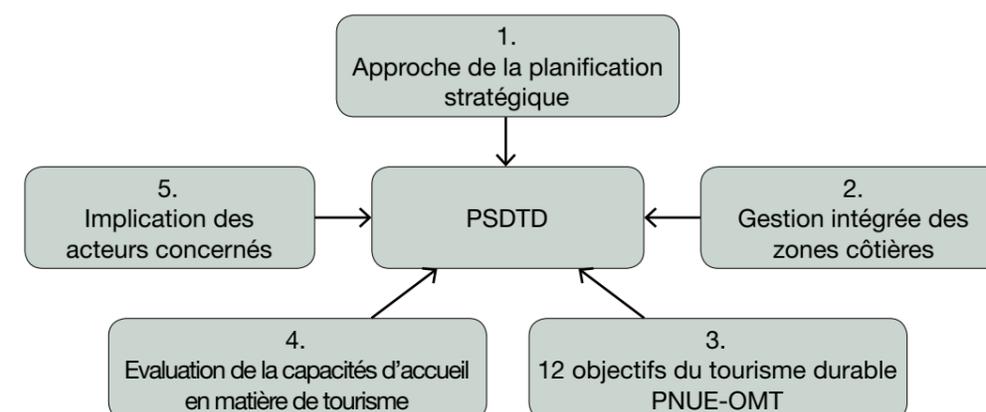
La planification stratégique est un processus conduit "pas à pas", avec des objectifs bien définis et des résultats qui peuvent être mis en œuvre et évalués. En bref, c'est un processus par lequel nous nous projetons dans l'avenir, nous esquissons une image de cet avenir sur la base des tendances actuelles et des objectifs que nous nous fixons, et nous essayons d'agir sur les forces qui vont peser sur nous. Ce processus vous aide à dire où vous en êtes, où vous voulez aller, comment vous souhaitez y parvenir, quand vous voulez arriver, qui fera le travail, et combien vous êtes prêts à payer.

La stratégie pour un développement touristique durable consiste à exploiter les atouts au moyen d'une planification et d'un développement à long-terme pour réussir. Contrairement à d'autres secteurs (comme l'aménagement du territoire), la planification stratégique pour le développement touristique durable est plutôt à court terme et ne se projette dans l'avenir que sur trois à cinq ans, dix ans au maximum. Elle présente sous la forme de graphiques, élaborés à partir des indicateurs du tourisme durable, ce à quoi la destination ressemblera au bout de cette période.

Le cadrage méthodologique du processus de la planification stratégique pour le développement touristique durable (PSDTD) en zone côtière, comme il est proposé ici, est basé sur cinq ensembles de principes (voir la figure 5.1 ci-dessous):

1. L'approche de la planification stratégique;
2. La gestion intégrée des zones côtières;
3. Les 12 objectifs du tourisme durable selon le guide PNUE-OMT;
4. L'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme;
5. L'implication des acteurs concernés.

Figure 5.1. Les principes de la planification stratégique du tourisme



L'approche de la planification stratégique

En général, la planification stratégique est plutôt une planification à long terme qui se distingue d'une planification à court terme ou de prévisions budgétaires/programmations annuelles. La planification à court terme, souvent conduite sur une périodicité annuelle, peut être très dangereuse pour une destination touristique parce qu'elle peut mener à son déclin économique et environnemental quand le marché mondial évolue de façon imprévisible.

Si la planification stratégique à long terme ne garantit pas la réussite, elle en améliore les chances. Le processus de la planification stratégique est une démarche formalisée et systématique pour déterminer où une destination en est et ce qu'elle va devenir dans l'avenir. Il est conseillé que l'horizon de la planification ne soit pas inférieur à 3 ans et il peut aller jusqu'à 10 ans. Tout ceci sera mené à bien à l'aide d'un processus de planification dynamique, flexible et modulable dans lequel:

- La formulation et la mise en œuvre sont étroitement liées grâce à la surveillance, au contrôle, à l'évaluation de l'environnement et à l'ajustement du plan stratégique, conduits de manière continue;
- Le plan est conçu par une réunion large et variée d'acteurs (de groupes d'intérêt), dont les besoins, les attitudes et les valeurs sont étroitement reflétés dans la philosophie, la vision partagée et les contenus du plan;
- Il y a une vraie reconnaissance de l'interdépendance et de l'intégration entre les diverses composantes du plan, qui est prise en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des objectifs et des stratégies.

La planification stratégique est un processus cyclique. Habituellement, il est composé de trois phases majeures. La première phase comprend:

- la décision de lancer un processus de planification;
- la production et l'adoption d'une vision commune;
- la création d'un cadre pour l'implication des acteurs;

- une analyse;
- la définition d'une stratégie.

La seconde phase est plus itérative et vise la formulation du plan d'action stratégique. La troisième phase du processus de la planification stratégique se déroule avec la mise en œuvre du plan et son suivi. Sur la base du suivi-évaluation, le plan est revu et modifié. Les révisions du plan sont transmises aux aspects correspondants de la mise en œuvre. Ce processus itératif continue jusqu'à ce que le plan soit considéré comme réalisé avec succès.

Les principes de la gestion intégrée des zones côtières

Le consensus est à peu près général sur les principes importants de la GIZC, mentionnés dans le chapitre 4 et qui sont rappelés ci-dessous:

- l'approche holistique;
- l'approche écosystémique;
- la bonne gouvernance;
- la solidarité intra- et intergénérationnelle;
- la protection de la singularité;
- le principe de précaution et de prévention.

De par sa nature, la gestion intégrée des zones côtières est, dans une large mesure, une activité de planification stratégique. Elle a une portée à long terme, concerne de larges territoires (à terre et en mer), implique de nombreux acteurs dans sa réalisation, et sa mise en œuvre dépend de programmes à plus court terme. En conséquence, la planification stratégique pour le développement touristique durable du littoral doit être conduite en intégrant les principes de la GIZC.

Les objectifs du tourisme durable selon le guide PNUE-OMT

Le processus de planification stratégique pour le développement touristique durable, proposé dans le guide publié conjointement par le PNUE et l'OMT, fait référence aux 12 objectifs suivants (PNUE et OMT, 2005):

- La viabilité économique: Garantir la viabilité et la compétitivité des destinations et des entreprises touristiques pour qu'elles soient en mesure de continuer à prospérer et à produire des bénéfices sur le long terme.
- La prospérité locale: Maximiser la contribution du tourisme à la prospérité de la destination d'accueil, et notamment la proportion des dépenses des visiteurs qui reste dans la communauté locale.
- La qualité de l'emploi: Augmenter le nombre et la qualité des emplois locaux, créés et maintenus par le tourisme, et notamment le niveau des salaires, les conditions d'emploi et d'accès à tous sans discrimination de genre, de race, de handicap ou autre.
- L'équité sociale: Répartir de façon élargie les bénéfices économiques et sociaux du tourisme au sein de la communauté d'accueil, notamment avec l'amélioration des opportunités, des revenus et des services accessibles aux plus pauvres.
- La satisfaction des visiteurs: Fournir aux visiteurs une expérience sécurisée, satisfaisante et épanouissante, accessible à tous sans discrimination de genre, de race, de handicap ou autre.

- La maîtrise locale: Impliquer les communautés locales et leur donner les moyens de participer à la planification et aux décisions qui concernent la gestion et le développement futur du tourisme dans leur région, en concertation avec les autres acteurs.
- Le bien-être des populations locales: Maintenir et améliorer la qualité de vie des populations locales, notamment avec des structures sociales et l'accès aux ressources, aux équipements et aux moyens de secours, en évitant toute forme de dégradation ou d'exploitation sociale.
- La richesse culturelle: Respecter et valoriser le patrimoine historique, la culture et les traditions authentiques, ainsi que les particularités des communautés d'accueil.
- L'intégrité physique: Entretien et valoriser la qualité des paysages, aussi bien urbains que ruraux, et éviter la dégradation physique et visuelle de l'environnement.
- La diversité biologique: Encourager la conservation des zones et des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage, et minimiser les dommages qui leur sont infligés.
- La pureté de l'environnement: Minimiser la pollution de l'air, de l'eau et des sols, ainsi que la production de déchets par les entreprises et les visiteurs touristiques.
- L'économie des ressources: Minimiser l'usage des ressources rares et non-renouvelables dans le développement et dans l'exploitation des installations et des services touristiques.

L'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme

Même si le concept de la capacité d'accueil en matière de tourisme existait avant la CNUED de 1992, il s'est répandu depuis car il partage les mêmes principes que l'Agenda 21, à savoir:

- le concept du développement local intégré;
- la visualisation de scénarios alternatifs pour l'avenir;
- l'importance d'utiliser des indicateurs pour évaluer la durabilité et la qualité de la vie locale;
- l'importance de mettre en place des partenariats avec le secteur privé;
- l'importance de la participation des citoyens;
- l'objectif de réaliser des ensembles cohérents de programmes d'action à court, moyen et long terme.

De façon générale, l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme pour une destination donnée cible les trois composantes ou dimensions de base: physico-écologico-environnementale, socio-démographique, et politico-économique, qui reflètent l'éventail des questions qui se posent dans la pratique. C'est un processus qui est conduit avec: (i) une phase descriptive, qui apporte la connaissance sur le système territorial étudié; (ii) une phase d'évaluation, qui décrit les modes possibles de gestion et les niveaux acceptables d'impact sur la destination; et (iii) une phase stratégique qui conduit à définir la capacité optimale et à formuler une stratégie pour le développement touristique durable de la destination.

L'implication des acteurs concernés

Ces dix dernières années, l'intérêt pour "comment réaliser des formes de développement touristique plus durables" n'a fait que croître. Or la réussite de toute planification réside dans la participation efficace des acteurs concernés dans le processus de décision. Les expériences de participation conduisent les populations à s'impliquer de plus en plus dans leur propre société et à peser sur les décisions qui affectent leur vie. Dans ce contexte, la participation de la population locale et l'implication des acteurs concernés sont devenues des "piliers" de la planification du tourisme.

L'objectif de l'implication des acteurs dans le processus de la planification stratégique du développement touristique est d'identifier, de façon systématique et stratégique, tous ceux qui ont un intérêt dans la destination et de les faire participer dans le but:

- de s'assurer que les bonnes personnes sont impliquées dans la planification et la mise en œuvre des futures activités;
- de garantir que toutes les questions importantes sont prises en compte;
- de contribuer à décider des actions envisageables dans l'avenir et de celles qui répondront au mieux aux besoins de chacun;
- de contribuer à susciter des soutiens pour les plans régionaux, les plans de gestion et les propositions de développement.

Informé et impliqué la population peut être un défi et prendre beaucoup de temps, mais cela fait une différence énorme dans la réussite des projets, des plans et des produits touristiques. Les processus de concertation peuvent cibler des acteurs majeurs pour certains objectifs particuliers, ou bien être conduits pour informer globalement la communauté locale, susciter son soutien et rechercher des implications volontaires. La concertation avec les acteurs concernés est un élément crucial à toutes les étapes. Le processus dans son ensemble doit être dynamique et cyclique.

5.2. Les objectifs généraux de la planification stratégique pour un développement touristique durable

Les objectifs de la planification stratégique couvrent la compréhension de ses bénéfices, la compréhension de ses résultats, et l'acquisition des connaissances pour son élaboration et sa mise en œuvre. Nombre de destinations touristiques consacrent l'essentiel de leurs efforts de planification et de gestion à s'adapter en permanence aux évolutions imprévues, au lieu de les anticiper et de s'y préparer. Cette manière de procéder s'appelle la "gestion de crise". Une alternative concrète et faisable à la gestion de crise est le processus appelé "planification stratégique".

Les objectifs généraux de la planification stratégique pour un développement touristique durable peuvent être définis comme suit:

- aider les communautés locales à adopter une vision plus large de leur industrie du tourisme et à identifier ses forces et ses faiblesses, ses

- opportunités et ses menaces;
- amener les communautés locales à se centrer sur "où elles veulent aller" et "comment elles peuvent y parvenir", en termes de fixation d'objectifs et de formulation de plans d'action;
- insister sur la nécessité que les projets de tourisme durable tirent les nouvelles tendances du marché;
- aider à identifier, mobiliser et organiser les ressources pour faciliter les projets et les activités;
- amener les communautés locales à faire des plans à la fois à court, moyen et à long terme;
- aider à définir des priorités qui tiennent compte de la rareté des ressources;
- identifier des étapes (en termes d'objectifs intermédiaires, par exemple) pour faciliter le suivi-évaluation de l'avancement;
- identifier des responsabilités pour chaque action particulière et faciliter ainsi la mise en œuvre des plans stratégiques, etc.

5.3. Plan de travail pour la planification stratégique du développement touristique durable

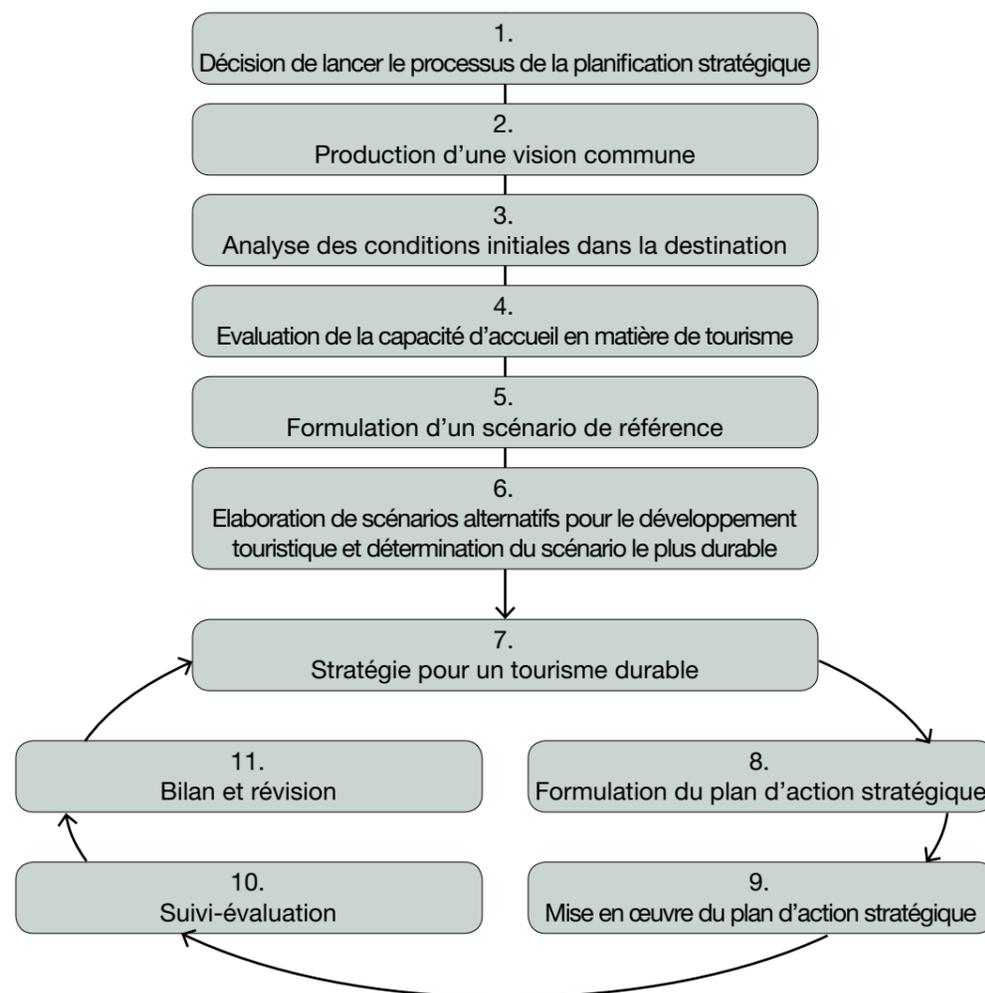
Le processus de la planification stratégique pour un développement touristique durable en zone côtière comprend les étapes suivantes:

1. Décision de lancer le processus de planification stratégique;
2. Production d'une vision commune;
3. Analyse des conditions initiales dans la destination;
4. Évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme;
5. Formulation d'un scénario de référence;
6. Élaboration de scénarios alternatifs pour le développement touristique et détermination du scénario le plus durable;
7. Élaboration et adoption de la stratégie pour un tourisme durable;
8. Formulation du plan d'action stratégique;
9. Mise en œuvre du plan d'action stratégique;
10. Suivi-évaluation;
11. Bilan et révision.

Alors que les étapes ci-dessus paraissent séquentielles, le processus est en fait itératif avec des boucles en retour qui relient les différentes étapes. Il faut également souligner qu'il ne s'agit que d'une recommandation, chaque destination pouvant retailer ce processus pour qu'il convienne à ses propres exigences, ses normes et ses valeurs.

Ce qui est au cœur du processus, et qui le caractérise, est l'implication continue des acteurs concernés et la recherche du consensus. Une illustration du processus de la planification stratégique est donnée dans la figure 5.2. et les différentes étapes sont décrites en détail dans la section suivante.

Figure 5.2.
Le processus itératif d'une planification stratégique pour un développement touristique durable en zone côtière



5.4. Les différentes étapes du processus de la planification stratégique

5.4.1. La décision de lancer le processus de la planification stratégique

Avant de démarrer le processus, il convient de définir l' "objet" de la planification et d'introduire le concept de "destination". Bierman (2003) en donne une définition très simple en disant qu'une destination est "un pays, Etat, région ou ville qui est positionné, ou qui se positionne par soi-même, sur le marché comme étant un endroit que les touristes peuvent visiter". Quelle que soit la portée géographique qu'on lui attribue, une destination est un produit qui doit être vendu à ses consommateurs.

Le secteur public qui pilote le processus doit parvenir à un accord et déterminer une approche en vue de lancer son initiative de planification. Un accord pour la planification doit être élaboré de façon documentée, puis signé par les dirigeants locaux. Les autorités locales doivent également s'engager à s'impliquer activement, à fournir les ressources humaines et financières nécessaires, à écarter les obstacles et à suivre l'avancement du projet pour en garantir l'aboutissement.

On trouvera ci-dessous des motivations qui sont fréquemment citées, à l'origine d'une initiative de planification stratégique pour le développement touristique durable du littoral:

- De nombreuses destinations touristiques déjà anciennes présentent les symptômes d'un déclin: détérioration de l'environnement et du paysage, "massification" des stations touristiques, perte graduelle de prestige en tant que destination, et baisse de qualité du tourisme. Dans toutes ces destinations, la perte d'attractivité du secteur touristique est ressentie comme une menace pour le développement local;
- Tôt ou tard, les acteurs intervenant dans le secteur touristique, s'ils ont une vue à moyen et long terme, se rendent compte que leur "capital" n'est pas uniquement constitué de leurs investissements et de leurs infrastructures, mais également de l'environnement naturel et culturel. C'est alors qu'ils commencent à considérer le développement du tourisme sous un angle plus durable;
- L'une des motivations les plus courantes est d'étendre la période touristique, idéalement sur toute l'année, si possible;
- Le développement d'une méthodologie à long terme, qui analyse scientifiquement le secteur du tourisme et qui simultanément implique les acteurs dans le processus, en vue de faciliter et garantir l'élaboration d'un plan efficace de tourisme durable ainsi que sa mise en œuvre.

Le secteur administratif, le secteur privé et les citoyens ordinaires doivent être impliqués dans le processus de décision. En outre, pour qu'il soit porteur, ce processus de décision doit être soutenu par une volonté politique forte.

Une équipe de projet sera constituée pour conduire le processus. Elle comprendra du personnel interne, à savoir des responsables de l'administration de la destination, ainsi que des consultants externes.

5.4.2. La production d'une vision commune

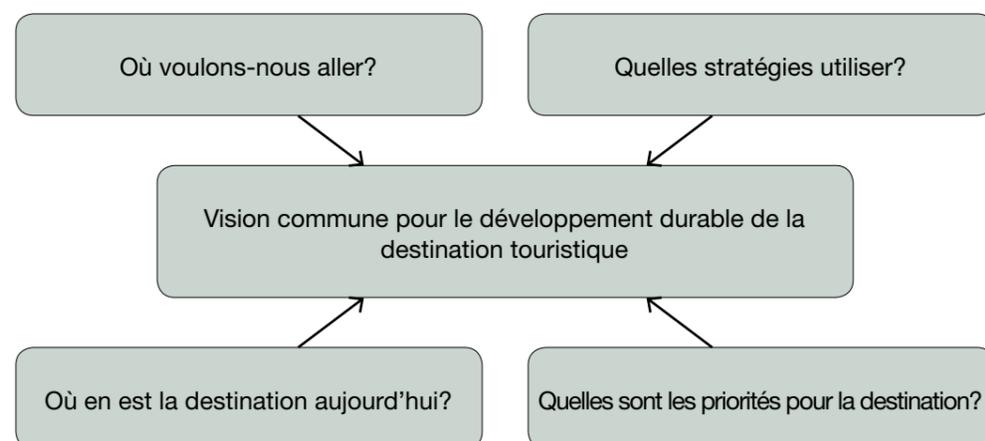
Après que la décision de lancer le processus de planification ait été prise par les décideurs locaux, une vision du développement touristique durable dans la destination touristique, ou "vision commune", doit être produite. Cette vision abordera les problèmes stratégiques du développement et de la gestion touristique, dans les zones de la destination et dans les zones tampons. Il faut s'assurer que la vision commune est simple et claire, en produisant un document stratégique, bien ciblé, facile à lire et à comprendre, et largement diffusé.

La vision commune doit dire vers où la destination veut aller dans l'avenir. Elle reflète une vue optimiste de l'avenir de la destination. D'une façon générale, vision veut dire prévision, et il s'agit de prévoir, d'envisager un plan de développement agréable et imaginatif, qui expose nos vues et nos objectifs,

et nous encourage à nous consacrer au cheminement choisi pour agir, d'une manière disciplinée et coordonnée.

La vision commune doit inclure les objectifs généraux. Certains des objectifs et des principes à considérer dans une vision commune pour un développement touristique durable du littoral sont présentés dans la figure 5.3. ci-dessous:

Figure 5.3.
Une vision commune pour le développement durable de la destination touristique



Une vision commune est utile car elle encourage la participation des acteurs concernés et permet de canaliser l'énergie de la destination. Elle donne une "image d'ensemble" pour la destination et illustre les objectifs clairs et essentiels.

La vision commune doit dire comment les ressources naturelles limitées de la mer et du littoral seront allouées sur le long terme, ce qui est essentiel dans une stratégie de développement touristique durable pour une destination. Elle mentionnera également l'usage à long terme des terres, du littoral et de la zone économique étendue, qui sont les éléments environnementaux essentiels à la durabilité.

La vision commune est produite après concertation avec tous les acteurs de la destination et, notamment, en tenant compte de l'opinion de la communauté locale. Elle prendra la forme d'un document provisoire dont les principes, soumis à discussion publique, serviront de guide à tous les secteurs de la société, y compris les autorités publiques, pour garantir l'usage durable de l'environnement. La vision commune abordera des sujets tels que le respect de la capacité d'accueil des écosystèmes, la consommation maîtrisée des ressources non renouvelables, le renforcement du pouvoir des communautés locales à prendre soin de leur environnement et l'intégration de l'environnement dans le processus de décision en matière de développement.

5.4.3. L'analyse des conditions initiales dans la destination

La première chose à faire dans l'analyse des conditions initiales est la délimitation de la destination ou, en d'autres termes, la définition de la "cible" du processus de planification stratégique. Pour pouvoir délimiter la destination, il est essentiel de circonscrire des zones homogènes de développement touristique. Généralement, le choix des limites administratives simplifie le processus de la planification stratégique.

La conduite d'une analyse des conditions initiales doit s'appuyer sur un ensemble cohérent d'indicateurs qui servent d'aide, de guide et de contrôle. Les indicateurs sont essentiels pour mesurer l'impact aux différents niveaux. Le choix des indicateurs dépend des objectifs de l'analyse et d'autres paramètres tels que les limites des indicateurs, la disponibilité des données, leur compréhensibilité, leur robustesse, etc.

L'analyse des conditions initiales se fait en trois parties:

- l'analyse des différentes composantes de la destination, considérée comme un système, ainsi que le propose Carter (1989) par exemple;
- l'analyse du développement touristique;
- la description du profil initial.

L'analyse des différentes composantes de la destination

Les données de base concernant une destination doivent être recherchées localement et toutes les sources locales d'information doivent être mises à contribution. L'échelle du territoire et celle de l'information recherchée doivent être cohérentes afin de donner une image juste du territoire étudié, en portant une attention particulière aux aspects touristiques, démographiques, écologiques et socioéconomiques. Cette analyse est basée sur l'information fournie par des indicateurs. Il est particulièrement utile pour l'analyse des conditions initiales que toutes les données soient organisées dans un système d'information géographique (SIG).

Les composantes qui décrivent la destination en tant que système peuvent être:

- physico-écologique;
- socioculturelle;
- politico-économique.

La composante physico-écologique: la partie "fixe" de cette composante concerne la capacité d'assimilation des systèmes naturels. Ces capacités ne peuvent pas facilement être modifiées par les actions humaines et, dans la mesure où leurs limites peuvent être évaluées, nous devons les observer et les respecter. Cette analyse regarde les composantes écologiques (climat, biodiversité, etc.) et physico-infrastructurelles (capacité de la production d'énergie, capacité en termes de ressources en eau, etc.). La partie "flexible" de cette composante concerne les systèmes d'infrastructure et leur capacité, comme l'approvisionnement en eau, l'assainissement, l'électricité, le transport, l'évacuation des déchets, etc. Ils sont flexibles dans la mesure où leur capacité

peut augmenter si l'investissement nécessaire est mis en place.

La composante socioculturelle: cet ensemble concerne les aspects sociaux importants pour les communautés locales car elles sont en relation étroite avec le développement touristique. Une partie peut être exprimée en termes quantitatifs, mais la plupart de ces aspects s'exprimeront en termes qualitatifs, ce qui nécessite une approche socio-psychologique. Une évaluation sociale dépend largement des jugements de valeur à la fois des communautés locales (seuil de tolérance) et des touristes (qualité de l'expérience lors de la visite). Une méthode d'évaluation contingente peut être très utile pour évaluer les aspects subjectifs.

La composante politico-économique: elle concerne la capacité à gérer le développement touristique et ses impacts sur la structure économique locale, les activités, etc. ainsi que la capacité de ce secteur à rivaliser avec les autres. Les aspects institutionnels sont également concernés dans la mesure où ils touchent les capacités locales de gestion touristique. Cette analyse peut également servir à refléter les divergences de valeur et d'attitude au sein des communautés locales vis-à-vis du tourisme (De Ruyck *et al.*, 1997).

L'analyse du développement touristique

Le premier travail d'une analyse sur le développement touristique est de transformer des données statistiques complexes en des informations facilement accessibles et compréhensibles sur le tourisme, utilisant des présentations graphiques des tableaux. L'analyse évalue l'état actuel du tourisme dans la destination et identifie les opportunités et les contraintes pour son développement durable. L'analyse se concentre également sur la compréhension du modèle de cycle de vie dans la destination touristique (Butler, 1980).

Le rapport, qui est un des produits de l'analyse, peut être divisé en trois parties:

1. l'aperçu général du tourisme local;
2. les composantes clés du tourisme local;
3. un aperçu du cadre institutionnel et politique.

La première partie donne un aperçu général du tourisme côtier: ses composantes, ses caractéristiques et les tendances nationales et internationales du marché du tourisme. Les concepts présentés dans la première partie servent de cadrage pour l'analyse de l'état actuel du tourisme côtier qui constitue la seconde partie. Celle-ci se concentre sur les composantes majeures du tourisme côtier, et identifie les problèmes et les contraintes particulières qu'il faudra considérer. Les impacts potentiels du tourisme sur l'économie et sur la société seront présentés. Cette partie pourra conclure sur l'identification des zones du littoral qui conviennent le mieux pour devenir des destinations touristiques performantes. La troisième et dernière partie donne un aperçu du cadre institutionnel et politique qui régit actuellement le secteur du tourisme côtier. Le rapport se terminera avec une brève description des initiatives relatives au développement touristique du littoral qui sont actuellement en cours dans le pays (Conti et Perelli, 2007).

Le profil initial

Le profil initial représente l'état de la destination au début du processus de la planification stratégique. Il doit être considéré comme une "photographie" des interactions entre le développement touristique et l'état de l'environnement dans la destination. Il doit être présenté avec des indicateurs de tourisme durable.

Le profil initial doit fournir toutes les informations permettant une approche prospective du développement de la destination. Il doit être élaboré en utilisant toutes les sources d'information disponibles repérées auprès d'un large éventail d'acteurs locaux.

5.4.4. L'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme

Les ressources naturelles et artificielles ont des capacités limitées pour assimiler la croissance et ses impacts. L'utilisation d'outils analytiques tels que l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (ECAT) est recommandée pour évaluer les impacts cumulés du développement sur ces ressources. Une analyse de la capacité d'accueil évalue la capacité des infrastructures physiques d'une destination (comme les routes, les stations d'épuration, les piscines municipales, etc.), des ressources naturelles (comme la nappe phréatique, les eaux de surface ou les estuaires du littoral) ou des ressources sociales (acceptation de la population locale) à absorber une croissance du tourisme et les développements physiques associés, sans qu'il n'y ait de dégradation. Une définition détaillée de l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (ECAT) a été donnée dans le chapitre 3 (section 3.5.).

Après l'analyse des conditions initiales, l'évaluation de la capacité d'accueil nous aidera à comprendre l'interaction entre le développement touristique et les principales composantes de la destination. Comprendre la capacité d'accueil ou les contraintes des ressources de la destination peut être une méthode efficace pour identifier les zones de la destination qui peuvent convenir au développement touristique. La proposition réciproque est également vraie: quand la capacité d'accueil d'une ressource est identifiée, une autorité locale peut revoir ses plans, ses politiques et ses règlements pour garantir que cette capacité ne soit pas dépassée. L'analyse sera basée sur une connaissance approfondie du système de la destination, orientée sur ses capacités à supporter le développement touristique actuel et, éventuellement, une augmentation de celui-ci.

Il y a deux sortes de capacités:

- (a) Constante:
 - la capacité écologique;
 - la composante Ressources naturelles ("fixe") de la capacité physico-écologique.

(b) Flexible:

- la composante Infrastructures (“flexible”) de la capacité physico-écologique;
- la capacité socioculturelle;
- la capacité politico-économique.

L’approche adoptée pour la planification du développement touristique durable conduit obligatoirement aux considérations suivantes:

- Les capacités constantes sont fixes, non renouvelables et sont le point de départ à respecter par n’importe quel projet de développement touristique dans l’avenir;
- Les capacités flexibles doivent être comparées aux conditions actuelles de la destination pour définir des modèles durables.

Comme déjà dit dans la section 3.5, la “capacité d’accueil en matière de tourisme” peut être considérée comme le résultat de la combinaison des différentes capacités (physico-écologique, socioculturelle et politico-économique). La capacité d’accueil en matière de tourisme fait référence au nombre de personnes qui peut être supporté par une zone donnée dans les limites de ses ressources naturelles et sans dégrader son environnement écologique, physique, socioculturel et politico-économique, pour les générations présentes et futures.

Les différentes capacités d’accueil qui doivent être évaluées pour déterminer la capacité d’accueil en matière de tourisme sont décrites dans les paragraphes ci-dessous.

La capacité d’accueil écologique: au plus simple, elle mesure la population qu’un écosystème peut supporter. On peut également la découper en d’autres capacités. La capacité d’accueil écologique peut être définie comme le stress qu’un écosystème peut supporter, en matière d’évolution dans le nombre ou les activités des visiteurs, avant que sa valeur écologique ne soit affectée de manière inacceptable. Cette approche soulève la délicate question de définir la valeur écologique et ce qui constitue une évolution inacceptable (Iorio et Sistu, 2004). Elle peut aussi être définie comme une mesure de la perte de biodiversité dans la zone, causée par le développement touristique. La capacité écologique peut s’exprimer par:

- le pourcentage de zones naturelles protégées;
- le pourcentage de régions côtières aménagées;
- le pourcentage d’espèces en voie de disparition;
- la qualité de l’environnement (qualité de l’eau de mer, de l’eau de rivière et de lac, des sols, etc.).

La capacité d’accueil physique: c’est une mesure des limites géographiques d’une zone, souvent exprimée en nombre d’unités qu’une zone peut physiquement accepter. La capacité d’accueil physique est directement liée aux infrastructures qui existent dans la zone, comme par exemple le nombre de places de parking disponibles, etc. La capacité d’accueil physique fait aussi référence aux ressources naturelles qui sont disponibles et compatibles avec le développement touristique. Elle va être exprimée en termes de: capacité en

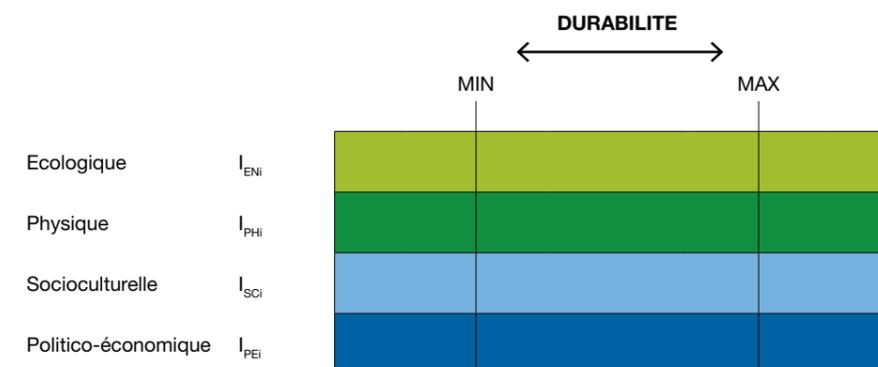
eau potable, capacité en assainissement, capacité en production d’énergie renouvelable, capacité en traitement des déchets, etc. Déterminer la capacité physique pour certaines activités peut parfois être problématique lorsque des éléments subjectifs sont introduits.

La capacité d’accueil socioculturelle: les encombrements sont un grand problème de la gestion dans les sites de tourisme de masse. La capacité d’accueil sociale se focalise sur la perception des résidents et des visiteurs de ce qu’est un site bondé, et définit ainsi le nombre maximal de visiteurs (NMV) toléré. En cas de conflit entre le NMV toléré par les résidents et celui toléré par les visiteurs, le responsable de la politique doit jouer le rôle de médiateur. Les aspects culturels doivent être considérés en termes de perte des valeurs culturelles: identité et traditions locales, habitudes locales, etc.

La capacité d’accueil politique et économique: il s’agit de la capacité organisationnelle de la destination à coordonner et orienter la gestion locale du tourisme, par le biais d’un dispositif durable intégrant les recommandations internationales (UE, PNUE, OMT, etc.). Elle cherche également à définir l’étendue des dégradations que peut supporter une région avant que cela n’affecte négativement ses activités économiques. Elle peut être vue comme la mesure de “combien le tourisme peut affecter positivement ou négativement les autres économies présentes dans la région”. Elle tente donc de mesurer les évolutions en termes économiques. En plus de cela, la capacité d’une destination à supporter économiquement un développement plus important du tourisme doit être analysée.

La capacité d’accueil en matière de tourisme sur le littoral, évaluée au moyen d’une quelconque des capacités évoquées ci-dessus, dépend largement de la nature de la destination côtière. Les capacités d’accueil de la destination et les seuils de tolérance des indicateurs sont présentés dans la figure 5.4. ci-dessous.

Figure 5.4.
Représentation du seuil de tolérance des indicateurs en matière de capacité d’accueil d’une destination



Les indicateurs utilisés dans la figure 5.4. sont définis comme suit:

- indicateur écologique: I_{EC}
- indicateur physique: I_{PH}
- indicateur socioculturel: I_{SC}
- indicateur politico-économique: I_{PE}

Un nombre particulier sera attribué à chaque indicateur de manière à le présenter par un acronyme et un nombre. Par exemple, si le "nombre d'espèces en voie de disparition" est le premier indicateur écologique, il sera noté I_{EC1} . En outre, entre les limites de la "durabilité" (MIN et MAX) présentées dans la figure 5.4., il faut introduire une échelle allant de 1 à 10 ainsi que les valeurs des indicateurs. Ces valeurs dépendent des critères de comparaison et d'évaluation discutés avec les acteurs concernés, et approuvés ensuite par les responsables de la planification. Pour cette raison, les valeurs des indicateurs seront différentes pour chaque destination.

Pour illustrer ce propos, nous allons considérer un indicateur décrivant la production touristique de déchets dans la destination (quantité de déchets touristiques recyclés / production totale de déchets touristiques dans la destination):

- MIN = 20% (c'est-à-dire l'objectif de recyclage défini au niveau national);
- MAX = 60% (un objectif de recyclage plus ambitieux défini avec le secteur du tourisme et l'autorité locale, en considérant l'infrastructure disponible).

Comme les valeurs minimales et maximales ont été "légitimement" définies par les acteurs responsables, toute quantité de déchets recyclés rentrant dans cet intervalle peut être considérée comme durable. Les quantités en dehors de cet intervalle doivent être considérées comme non-durables (en dessous, cela n'aide pas à solutionner le problème, et au-dessus, c'est irréaliste, notamment si le recyclage est cher). Un exercice semblable doit être réalisé avec les autres indicateurs ou composantes du système de la destination.

La capacité d'accueil pour une destination touristique n'est pas fixe et peut évoluer sous l'influence de différents facteurs (par exemple, certaines limites de la capacité d'accueil physique peuvent être augmentées avec de nouvelles technologies). Malheureusement, ces évolutions sont en général négatives car elles sont liées aux pressions qui accompagnent l'augmentation temporaire de la population comme, par exemple, dans les destinations de tourisme de masse. Prenant en compte tous ces éléments, un scénario de développement durable peut proposer plusieurs valeurs optionnelles de la capacité d'accueil en matière de tourisme ou plusieurs concepts de développement touristique, ou bien il peut se décider pour une option.

5.4.5. La formulation d'un scénario de référence

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) définit le scénario de référence (également connu comme "point de comparaison", ou bien scénario de "non-intervention") comme étant le scénario qui dépeint l'état à venir de la

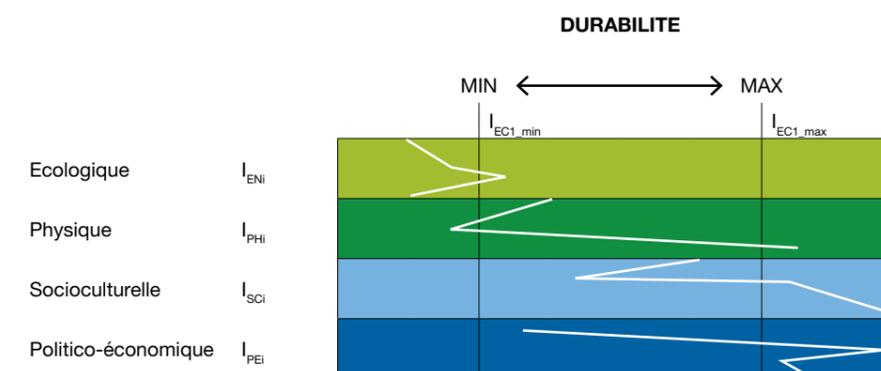
société et/ou de l'environnement si aucune nouvelle politique environnementale n'est mise en œuvre en dehors de celle déjà en cours aujourd'hui; ou dans le cas où des politiques nouvelles n'auraient pas d'influence notable sur les problèmes soulevés.

Le scénario de référence est élaboré en analysant et en évaluant le développement potentiel de la destination pour les dix ans à venir, au vu des résultats des politiques actuelles et leurs conséquences. L'effet des politiques actuelles sur la capacité d'accueil de la destination est évalué en utilisant des indicateurs de tourisme durable relatifs à chaque composante (écologique, physique, socioculturelle et politico-économique).

Au regard de la capacité d'accueil, dans la description du scénario de référence de développement touristique, ce sont les limites supérieures et inférieures de la capacité d'accueil qui importent. Le scénario de référence sera décrit en mettant en relation toutes les valeurs relatives à chaque indicateur au moyen d'une ligne blanche. Si la ligne est comprise dans les limites de la durabilité, il est possible d'affirmer que le scénario de référence est "durable" pour les indicateurs et les capacités donnés.

Un outil visuel, comme celui présenté dans la figure 5.5., met en lumière les informations concernant la durabilité d'une destination. C'est un moyen qui facilite l'interprétation des valeurs et des données complexes, et qui permet à un plus grand nombre d'acteurs d'être conscient des mécanismes et des résultats de l'évaluation en termes de durabilité.

Figure 5.5.
Représentation du scénario de référence



5.4.6. L'élaboration de scénarios alternatifs de développement touristique et la sélection d'un scénario durable

La génération de scénarios alternatifs de développement touristique

Cette étape vise à générer des scénarios alternatifs pour le développement touristique de la destination. Tous les scénarios seront dessinés en utilisant des indicateurs de tourisme durable et le scénario de référence précédemment formulé. Dans cette étape, la meilleure option entre les différents scénarios potentiels pour le développement touristique du littoral sera sélectionnée. Les scénarios alternatifs de développement touristique porteront sur une période de dix ans. Ils doivent être élaborés séparément puis examinés pour trouver celui qui convient le mieux pour cette région côtière particulière.

Les scénarios alternatifs sont utilisés pour décrire différentes options de développement et l'évolution correspondante de la durabilité de la destination mais, pour éviter des exercices interminables, seuls deux scénarios supplémentaires seront étudiés, en plus du scénario de référence: (i) un scénario "conservateur" qui sera orienté vers la conservation des ressources et des réglementations strictes pour le développement touristique et (ii) un scénario "libéral" avec moins de contraintes.

Encadré 5.1. ECAT à Rimini (Italie)

Il s'agit de l'une des régions les plus développées et les plus intensément utilisées pour le tourisme côtier en Italie, typique du tourisme de masse dans les régions côtières. Elle a atteint ses limites en termes de capacité d'accueil, ce qui explique la baisse de qualité de son environnement et donc de son attrait naturel, avec comme conséquence, un nombre de visiteurs en baisse. A cause de l'importance du tourisme dans la région, l'économie entière de la province est sérieusement menacée. L'évaluation de la capacité d'accueil a été réalisée en 2000 à un moment critique de sur-développement du littoral. Les scénarios alternatifs suivants ont été proposés:

- Scénario 1: scénario de référence en 2010
- Scénario 2: développement du tourisme dans l'arrière-pays, pour l'année 2010
- Scénario 3: réduction de la pression touristique sur le littoral, pour l'année 2010
- Scénario 4: requalification du littoral touristique, pour l'année 2010
- Scénario 5: augmentation de la capacité hôtelière, pour l'année 2010

Une condition essentielle pour la réussite du processus de planification stratégique dans son ensemble est l'implication des acteurs locaux dans cette phase. Un atelier participatif doit être organisé avec les acteurs les plus représentatifs. Des scénarios alternatifs seront proposés par différents acteurs, discutés et sélectionnés pour être évalués dans la phase suivante par l'équipe de coordination du projet.

L'évaluation des différents scénarios et la sélection d'un scénario durable

Après la formulation du scénario de référence et d'au moins deux autres scénarios alternatifs, l'équipe de projet va recueillir des données sur les indicateurs clés du tourisme durable. Une fois les données collectées, l'équipe de projet va élaborer un modèle de développement touristique dans la destination pour chaque scénario sur une période de dix ans. Les scénarios vont prédire les impacts du développement touristique, en se basant sur les résultats de planification actuels et passés dans la destination. Chaque scénario alternatif va ensuite être comparé au scénario de référence et aux autres scénarios.

L'évaluation de la capacité d'accueil de la destination est un processus très dynamique qui est mis à jour par le recueil permanent de données et par la concertation avec les acteurs locaux et avec le marché. Pour définir un "modèle" durable pour le développement touristique, un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte, ce qui conduira, à travers un processus complexe, au scénario final ou "scénario durable". Celui-ci doit représenter la synthèse des analyses scientifiques, des préférences exprimées par les communautés locales et des stratégies politiques à la fois au niveau général et local.

Le scénario durable pour le développement touristique de la destination côtière sera un choix parmi les scénarios alternatifs ou une synthèse des meilleures options mises en valeur par ces scénarios. Le scénario durable doit théoriquement respecter toutes les capacités d'accueil de la destination et occuper une place entre le maximum et le minimum des seuils de tolérance. L'objectif général du scénario durable est d'harmoniser la situation locale avec les intérêts régionaux et nationaux et, selon le CAR/PAP (1997), de permettre une gestion durable des ressources (qui sont la base de l'attrait pour le tourisme) et des activités touristiques (qui ont été planifiées en fonction du marché et du profil du produit touristique ainsi qu'en respect des limites imposées au regard des aspects environnementaux, socioculturels, économiques et politiques).

Le scénario durable sert à déterminer la "vocation" d'un territoire en fonction de ses possibilités de développement touristique (requalification de l'offre existante, nouveaux investissements dans le secteur du tourisme, etc.), en utilisant les bases d'information mises en évidence par l'analyse des données quantitatives et qualitatives.

5.4.7. La stratégie pour un tourisme durable

Le résultat direct des activités précédentes, et notamment de la détermination du scénario durable de développement touristique, est l'élaboration de la stratégie pour un tourisme durable dans la destination côtière. Pour atteindre un tourisme durable, il est toujours préférable d'établir un ensemble d'objectifs pour le développement touristique durable, soit sous la forme d'objectifs distincts pour le tourisme, soit, mieux encore, sous forme de directives en matière de tourisme que tous les niveaux et toutes les zones qui sont concernés par la stratégie puissent intégrer dans leur processus de décision.

La stratégie pour un tourisme durable dans la destination doit exprimer clairement les attentes à long terme en matière d'aménagement du territoire, de façon cohérente avec les objectifs de développement des autorités locales. En utilisant l'approche de la gestion intégrée des zones côtières, elle doit viser un bon équilibre entre les besoins territoriaux antagonistes de la forêt, de la pêche, de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie, des infrastructures de transport, de l'évacuation des déchets, et des agglomérations. Il est important que la stratégie soit cohérente dans son orientation et ses objectifs généraux, et qu'elle puisse facilement s'intégrer au sein d'autres politiques. Des liens horizontaux (avec d'autres politiques sectorielles) et verticaux (internes au secteur) doivent être mis en place. La stratégie doit aider à coordonner les actions des autorités locales en rapport avec le développement touristique durable, tandis qu'elle doit donner aux gestionnaires de la destination le rôle prépondérant pour répondre aux besoins des touristes, des résidents et du secteur touristique, assisté par une législation et une administration appropriées.

Des critères particuliers de performance stratégique seront utilisés pour évaluer l'avancement vers les objectifs à long terme, par exemple: le pourcentage des terres réservées à l'agriculture, aux constructions touristiques et à l'industrie; l'exploitation durable de la pêche et de la forêt; la proportion des terres et du littoral réservés pour les zones protégées; les populations de certaines espèces sauvages ciblées; etc.

Pour chacun des secteurs à terre (eau douce, agriculture, déchets solides, littoral, tourisme, biodiversité, etc.) et des secteurs en mer, côtiers et au large (pêche, tourisme, déchets liquides, etc.), diverses options pour gérer les ressources peuvent être explorées, puis choisies en fonction des contraintes financières, politiques et autres, ainsi que du résultat désiré.

La fixation des buts

Le résultat majeur de la détermination du scénario durable est la fixation des buts pour la destination, sur la base de la vision commune définie au tout début du processus de la planification stratégique. Un but est une intention de longue portée pour une période donnée. Il doit être précis et réaliste. Les buts à long terme, fixés dans la planification stratégique, se traduisent en des actions qui réaliseront les buts à travers une planification opérationnelle. Les buts doivent être évalués sur leur facilité d'application et sur leur contribution aux objectifs généraux en rapport avec le développement durable global. Une attention particulière doit être portée à:

- l'économie d'énergie et d'eau;
- l'emploi;
- la croissance économique;
- les plans d'infrastructure;
- la conservation de l'environnement et des ressources;
- la revitalisation urbaine et rurale;
- la conservation du patrimoine;
- la protection du consommateur;
- le bien-être de la communauté locale;
- la création d'entreprise,
- etc.

La fixation des objectifs

Un objectif est une étape particulière, un jalon sur le chemin du but. La fixation des objectifs suppose un processus continu de réflexion et de décision. Une bonne connaissance de la destination et l'utilisation élargie de l'outil ECAT sont un point de départ essentiel pour fixer des objectifs. Les objectifs doivent être:

- orientés vers un résultat, et non vers une activité;
- cohérents;
- précis;
- mesurables;
- encadrés dans le temps;
- réalisables.

Les objectifs du tourisme doivent être élaborés en concertation avec les acteurs et refléter la complexité du développement et de la gestion du tourisme. Les priorités politiques, les besoins du développement économique et les pressions exercées par le secteur privé du tourisme (investisseurs étrangers, tour-opérateurs) auront beaucoup d'influence sur le déroulement du processus de développement durable. Le rôle que le tourisme doit jouer dans le développement local doit être clairement exprimé et compris, comme cela a été décrit dans la section 5.4.3. sur l'analyse des conditions initiales.

Les fonctionnaires en charge respectivement du développement économique, de la protection de l'environnement et du tourisme sont des exemples de situation où la stratégie et la prise de décision se rencontrent ou doivent se rencontrer. Une fois définie la stratégie contenant les buts et les objectifs en matière de développement touristique durable, il faut élaborer un plan d'action et des projets précis sur la base de la même stratégie (Gunn et Var, 2002).

5.4.8. La formulation du plan d'action stratégique

Une fois les buts et les objectifs fixés, il convient de préparer un plan d'action basé sur la stratégie, qui soit réaliste et faisable. Le plan d'action stratégique précise les actions nécessaires pour atteindre chacun des buts et objectifs associés, ainsi que: qui sera chargé de chaque action, dans quel délai et à quel coût. Ce plan est basé sur la stratégie à long-terme et il est revu tous les ans.

Formuler un plan d'action suppose que l'on détaille comment atteindre chacun des buts stratégiques et que l'on s'assure que chaque décideur et acteur concerné de la destination est impliqué dans une action particulière qui contribue au but global. Le plan d'action stratégique, dans sa globalité, doit décrire comment les actions vont être mises en œuvre, en précisant les relations entre ce plan et les organisations politiques et administratives de la destination.

La forme du plan d'action dépend de la nature des principaux décideurs et autres acteurs concernés, et de leurs besoins respectifs. Le plan d'action doit préciser:

- l'(es) objectif(s) à atteindre;
- comment chaque objectif contribue aux buts stratégiques de la destination;

- quels résultats particuliers (ou objectifs) doivent être atteints pour que l'on puisse, en les additionnant, atteindre le but fixé pour la destination;
- comment ces résultats vont-ils être atteints;
- quand ces résultats vont-ils être atteints (ou quelles dates butoirs pour chaque objectif), etc.

Pour répondre aux diverses exigences du développement touristique durable, certaines questions doivent être abordées et des actions particulières mises en place au niveau local et régional. Il faut veiller à diverses modalités dans la mise en œuvre de ces actions et au développement de stratégies pour que le plan d'action se réalise dans un cadre temporel maîtrisé et avec la mobilisation des ressources nécessaires. Pour ce faire, les questions suivantes sont à considérer:

- Clarifier les responsabilités dans l'action: à travers le plan d'action, répartir les responsabilités dans des actions particulières, entre les partenaires adéquats;
- Refléter et influencer les stratégies régionales et nationales: s'assurer que votre approche reflète bien les stratégies locales, nationales et régionales de tourisme durable et de protection de la nature. A travers votre travail, tenter d'avoir une influence sur les politiques, les lois et les actions à plus haut niveau;
- Influencer les politiques d'aménagement du territoire: s'assurer que les politiques qui contrôlent et influencent la forme du développement touristique et qui font la promotion de la conservation, sont étroitement intégrées dans la législation réglementant la planification de cette région et dans le plan de la gestion locale de la destination;
- Utiliser un éventail d'actions directes, de mesures incitatives et de moyens de contrôle: des actions à entreprendre directement par les décideurs politiques de la destination ainsi que des mesures incitatives, des moyens de contrôle vis-à-vis des autres; les lois et autres mesures, locales et régionales, telles que les subventions, le contrôle des plans, les labels, les récompenses; les mesures correctives et les actions pour remédier aux problèmes ainsi que pour saisir de nouvelles opportunités.

5.4.9. La mise en œuvre du plan d'action stratégique

La mise en œuvre du plan d'action stratégique nécessite une approche variée et ingénieuse pour résoudre les problèmes (Eagles *et al.*, 2002).

Une équipe de coordination (comprenant du personnel interne à l'administration) doit être créée. Cette équipe doit comprendre non seulement du personnel actuel mais également du personnel anciennement employé par l'administration pour tirer profit de leur expérience et de leur savoir-faire. En outre, l'équipe de coordination doit impliquer les principaux décideurs de la destination.

La mise en œuvre efficace des actions recommandées dans le plan d'action stratégique exige de bien définir les rôles des différents acteurs, d'entretenir une culture de la collaboration et de partager le désir de s'engager en direction de la vision commune. Le secteur privé du tourisme jouera un rôle central pendant que l'équipe de coordination aura la tâche de le garder en

permanence impliqué dans le processus. Mettre en avant les orientations et les priorités stratégiques agira également comme catalyseur pour les investissements du secteur privé.

La mise en œuvre peut inclure des actions d'une durée d'un an et des actions à plus long terme. Les questions suivantes doivent être posées pour chacune des actions:

- Quel soutien des autorités locales est nécessaire pour réaliser le plan d'action?
- Tous les buts, les objectifs et les actions proposées sont-ils conformes aux textes de lois régionaux, nationaux et internationaux?
- Comment le plan d'action stratégique sera-t-il communiqué au grand public?
- Combien va coûter la mise en œuvre du plan?
- Y a-t-il des moyens alternatifs pour financer ce plan?

Le plan d'action stratégique devra être disséqué pour que les divers besoins en matière de ressources - terres/eau, main d'œuvre et capitaux - puissent être considérés dans leurs inter-relations géographiques, temporelles, financières, sociales et en termes d'infrastructures. Il est également important de considérer les impacts probables de forces extérieures à la destination, notamment l'impact des décisions des compagnies aériennes internationales qui desservent la région et des tour-opérateurs internationaux qui facilitent l'arrivée des touristes.

L'équipe de coordination doit garder à l'esprit que les plans annuels de mise en œuvre aboutissent rarement tous. Ce point doit être inclus dans les prévisions de l'année suivante.

L'évaluation de la réussite du plan d'action stratégique, en termes de buts et d'objectifs atteints dans la mise en œuvre, se mesure au moyen du suivi d'informations et de l'évaluation de ces informations en comparaison avec des indicateurs clés de performance.

5.4.10. Le suivi-évaluation

Il est très utile de bâtir les systèmes de suivi et d'évaluation au moment du déroulement de la planification. Le suivi est une étape critique pour la réussite de la planification stratégique, dans un processus de développement touristique durable. Le suivi de l'avancement dans la mise en œuvre du plan d'action stratégique ainsi que l'évaluation de sa réussite par rapport aux buts et objectifs, tous deux conduits sur une base régulière, sont une garantie pour la réussite du processus de la planification.

Une stratégie pour un tourisme durable et son plan d'action stratégique doivent en général être réajustés régulièrement, en raison de l'évolution dans les objectifs et dans les conditions du marché, ou d'impacts imprévus.

Le suivi régulier est nécessaire, d'une part, pour voir si l'information fournie aux planificateurs a fait une différence pour ceux-ci, ou pour d'autres, et si elle aide à résoudre les problèmes essentiels, et d'autre part, pour observer si la nature

des problèmes a changé dans cette région. Lors du suivi, les indicateurs sont utilisés comme une composante centrale du projet.

L'usage d'indicateurs de tourisme durable sert à fournir une évaluation continue *ex-ante* et *ex-post*, qui permet à l'équipe de coordination de comprendre:

- Quelles actions sont dans les préoccupations des différents groupes d'intérêt?
- Quelles sont celles déjà élaborées?
- Quelles sont celles qui sont déjà en phase de mise en œuvre?
- Quelles sont celles qui sont financées?
- Quelles sont celles qui sont terminées?

Le suivi du processus dépend étroitement des étapes précédentes du plan et, en particulier, d'une bonne sélection au départ des indicateurs de tourisme durable. Créer un système de responsabilisation et un mécanisme de mesure des progrès est une priorité absolue, et cela peut se faire au moyen d'indicateurs de tourisme durable (voir la section d'approfondissement).

5.4.11. Le bilan et la révision

Entreprendre un bilan de tout le processus de la planification stratégique signifie comparer les résultats réels avec les résultats attendus. Chaque fois qu'une décision est prise ou qu'une action est entreprise, il est important de définir par écrit ce qu'on en attend. Les résultats peuvent être observés à intervalles réguliers et comparés aux attentes. Cette forme d'analyse doit servir de guide pour insuffler de la force et éliminer les faiblesses, ainsi que pour mieux prévoir les buts et les objectifs la fois suivante.

L'équipe de coordination peut déterminer si les problèmes en rapport avec le développement touristique de l'année passée ainsi que les objectifs qui avaient été fixés pour les résoudre, restent valables pour l'année à venir. C'est également le moment de s'assurer que les autorités de la destination prennent les bonnes décisions, comme précisé dans les objectifs exposés. Enfin, l'équipe doit vérifier que la vision commune pour la destination est toujours d'actualité dans les conditions du tourisme à ce moment précis.

L'équipe de coordination doit décider à l'avance qui sera chargé du bilan et de la révision à faire dans le projet. Les membres de l'équipe participeront évidemment au processus de révision. Le principe guidant la participation au processus de planification stratégique est que toute personne qui aidera à la réalisation du plan d'action stratégique doit avoir une contribution dans sa conception; que cela inclut ou non la révision des versions finales du plan est une question de jugement qui dépend des circonstances particulières.

L'équipe de coordination doit exercer son pilotage pour imposer un cadrage temporel réaliste au processus de révision et pour le mener à bien en temps utile: l'équipe doit définir le niveau de précision du bilan qui soit approprié à l'organisation, distribuer des documents de bilan aux personnes sélectionnées et fixer des dates butoirs pour leur retour (en général une à deux semaines suffisent). A la réception de tous les bilans retournés, l'équipe doit décider des

révisions nécessaires, les incorporer dans le document et proposer le nouveau plan stratégique à tous les responsables pour approbation (Tourism Victoria, 2002).

APPROFONDISSEMENT

5.5. Outils pour la planification stratégique

5.5.1. L'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (ECAT) comme approche pour évaluer les capacités d'accueil d'une destination

La méthode ECAT, telle que définie par le CAR/PAP (1997), est constituée de trois parties, à savoir:

La partie descriptive (A): décrit comment fonctionne le système (destination) étudié, notamment avec les aspects physiques, écologiques, sociaux, politiques et économiques du développement touristique. Dans ce contexte, il sert à donner les éléments et à préparer le terrain pour la partie d'évaluation qui suit.

La partie d'évaluation (B): décrit comment la région doit être gérée et le niveau tolérable des impacts. Cette partie commence avec l'identification (si elle n'existe pas déjà) des conditions/types de développement souhaitables. Dans ce contexte, les buts et les objectifs à atteindre par la gestion doivent être fixés, des alternatives aux actions doivent être évaluées et une stratégie de développement touristique doit être formulée. La mise en œuvre de l'ECAT peut être facilitée, guidée et contrôlée grâce à un ensemble cohérent d'indicateurs. Lors de la définition de la capacité d'accueil en matière de tourisme (CAT), un premier ensemble d'indicateurs peut être élaboré, lequel sera à finaliser après la décision finale sur la CAT de l'ensemble. Le processus dans son ensemble est dynamique et, comme déjà souligné, la CAT n'est pas un concept figé; c'est plutôt un outil d'aide à la formulation et à la mise en œuvre de politiques pour un développement durable.

La partie stratégique (C): cette dernière partie de la méthodologie doit conduire à fixer les limites du développement touristique dans la destination. En d'autres termes, cette partie définit la capacité d'accueil optimale en matière de tourisme.

Le processus d'ECAT est composé des étapes suivantes:

1. Analyse du développement touristique de la destination;
2. Evaluation de l'impact du tourisme sur les capacités d'accueil de la destination;
3. Sélection des "bons" indicateurs de tourisme durable pour décrire le scénario de référence;
4. Formulation du scénario de référence;
5. Elaboration de scénarios alternatifs de développement touristique;
6. Evaluation de l'impact des différents scénarios sur le système de la destination;
7. Sélection du scénario durable de développement touristique.

5.5.2. Utilisation d'indicateurs de tourisme durable pour évaluer la capacité d'accueil en matière de tourisme de la destination et pour la planification stratégique

Les indicateurs facilitent l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de développement durable, en particulier pour évaluer la capacité d'accueil. L'expérience montre que, dans de nombreux cas, un nombre limité d'indicateurs, reflétant bien les pressions et l'état de facteurs essentiels, ont été utilisés avec efficacité pour suivre l'état du système et identifier les violations aux limites de la capacité d'accueil en matière de tourisme. Des changements peuvent guider dans l'identification des limites de la capacité d'accueil, qui ne seraient pas forcément définies à l'avance. Les conséquences des mesures d'indicateurs doivent être considérées en fonction des buts fixés et de la sensibilité des sites étudiés. L'usage d'indicateurs pour identifier et poser les limites de la capacité d'accueil en matière de tourisme est une approche simple et flexible, complémentaire au processus décrit dans la figure 5.2. Elle peut également être efficace à court terme, permettant ainsi aux décideurs de faire face aux pressions croissantes venant du développement touristique. Ce type d'approche a été testé dans des cas de parcs naturels et, plus généralement, dans des zones écologiques de grande valeur (Kay et Adler, 1999).

L'OMT (2004b) a fait une liste de sept bénéfices résultant de l'usage de bons indicateurs:

- Une meilleure prise de décision, diminuant les risques ou les coûts;
- L'identification de problèmes en émergence, permettant leur prévention;
- L'identification des impacts, permettant une action corrective si nécessaire;
- La mesure de la performance des plans de mise en œuvre et des activités de gestion, évaluant les progrès vers le développement durable du tourisme;
- La réduction des risques d'erreur dans la planification, dans l'identification des limites et des opportunités;
- Une meilleure responsabilisation: l'information crédible donnée au public et aux autres acteurs du tourisme encourage le sentiment de responsabilité ainsi que l'utilisation intelligente de cette responsabilisation dans le processus de décision;
- Un suivi permanent, pouvant conduire à trouver des solutions pour l'amélioration continue de la gestion.

Cependant, il n'y a pas de nombre idéal d'indicateurs et le défi consiste à répondre à tous les problèmes importants - économiques, sociaux et environnementaux - avec le moins d'indicateurs possible. Trop d'indicateurs peut submerger les utilisateurs avec trop d'information et conduire à un dépassement de budget pour obtenir les informations.

5.6. Résumé

Ce chapitre décrit étape par étape le processus de la planification stratégique pour un développement touristique durable du littoral. Il revient sur des arguments théoriques essentiels pour la planification stratégique et le développement touristique durable du littoral. Même si la planification pour le développement touristique du littoral s'appuie habituellement sur l'expérience pratique plutôt que théorique, cette approche peut toutefois être bénéfique.

Le processus de la planification stratégique intègre différentes approches et outils, tels que les 12 objectifs du guide PNUE-OMT pour le développement durable du tourisme, ou les principes de la gestion intégrée des zones côtières dans une perspective de planification à long terme. L'implication des acteurs concernés et la participation de la communauté locale au niveau de la destination jouent un rôle central. La dimension stratégique du processus de la planification implique de construire une vision partagée des scénarios de développement touristique et d'évaluer en continu les résultats du processus de décision.

Le niveau recommandé pour l'analyse est la destination touristique: il est attendu des planificateurs locaux qu'ils identifient clairement le scénario initial de développement touristique dans la destination, à partir de l'analyse des conditions initiales. Les retombées d'une telle analyse aideront chacun des décideurs locaux à discuter des scénarios potentiels les plus variés en vue de choisir le scénario durable pour le développement du tourisme. Le processus de la planification stratégique anticipe la définition d'une stratégie pour un tourisme durable, en vue d'intégrer le futur développement touristique au sein des activités économiques en compétition.

L'étape d'élaboration d'une politique s'inspire largement des principes de la gestion intégrée des zones côtières, en aidant les décideurs à formuler un plan d'action stratégique. Ce plan doit tenir compte des autres stratégies existant au niveau régional et national, pour intégrer le développement du tourisme au sein d'une stratégie plus large de développement.

Enfin, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et la révision du processus de la planification stratégique dans son ensemble constituent probablement les étapes les plus critiques du processus. Le besoin sera permanent d'ajuster et de changer les objectifs et les stratégies, parce que les conditions du scénario évoluent également. Dans cette étape, le processus de décision doit être soutenu par une forte volonté politique et doit pouvoir compter sur un consensus large entre les citoyens, les groupes d'intérêt et les autres acteurs économiques.

Le modèle présenté dans ce chapitre recommande une stratégie flexible pour permettre aux décideurs de tenir compte des facteurs extérieurs dans la planification stratégique du tourisme pour les destinations côtières.



Attentes, droits et responsabilités

6. Attentes, droits et responsabilités

PARTIE PRINCIPALE

Pour que le tourisme soit durable, il doit utiliser les ressources de manière optimale, avec un minimum d'impacts sur les valeurs environnementales, sociales et culturelles, tout en générant des bénéfices pour les communautés locales. Même si le terme "tourisme durable" est largement utilisé et accepté, nombre d'organisations lui préfèrent le terme (ou le concept) de "développement durable du tourisme", et ceci pour deux raisons principales (PNUE, 2007b):

- Le tourisme doit être intégré dans tous les aspects du développement si on veut le considérer comme durable;
- Certains aspects du tourisme, tels que les transports aériens, ne peuvent pas être durables avec les technologies existantes.

Quoi qu'il en soit, pour que le tourisme se développe de manière durable, il faut que les structures de gestion concernant le tourisme suivent les mêmes modèles de durabilité que ceux exposés précédemment. C'est seulement avec l'implication responsable de tous les groupes d'intérêt majeurs œuvrant dans le développement touristique que ce concept pourra fonctionner.

6.1. Les gouvernements

Les gouvernements sont des acteurs centraux de la gestion du développement touristique. Ils ont un rôle de régulateur dans les transports, la planification (en particulier l'aménagement du territoire), le crédit/financement et la gestion/le marketing de la destination. Ils ont donc une responsabilité évidente dans le processus de décision en matière de développement touristique.

Nombre de mesures concrètes peuvent être prises par les autorités nationales et locales pour garantir un développement touristique durable. L'une des principales est d'élaborer un cadre juridique qui puisse fournir des outils pour la mise en place d'activités durables dans le secteur touristique. Nombre d'actions dans le domaine de la législation peuvent être entreprises pour favoriser la durabilité du tourisme:

- la révision de la législation existante pour garantir qu'elle soit un support et une promotion pour le tourisme durable;
- la mise en place d'une loi nationale sur le tourisme qui fournisse une base constitutionnelle pour la politique du tourisme à long terme;
- l'identification des liaisons entre la loi sur le tourisme et les autres lois concernées (comme celles sur la gestion de l'environnement ou sur l'emploi) (PNUE et OMT, 2005).

En outre, une attention particulière sera portée à la réglementation sur les plans d'aménagement du territoire et à leur application (WWF, 2000). Ces plans doivent garantir que les terres et les ressources soient utilisées de manière à aboutir à un tourisme durable, en termes d'allocation spatiale et d'impact sur les écosystèmes. La réglementation sur la construction doit être appliquée avec efficacité pour minimiser l'impact de la construction sur l'environnement

naturel. Les plans d'aménagement national et régional doivent faciliter les liaisons entre le tourisme et les autres aspects importants qui ont une dimension spatiale, comme la planification des transports. De même, partout où c'est possible, ils doivent promouvoir l'usage de nouvelles technologies réduisant la pollution et économisant l'eau.

La disponibilité de moyens de transport, d'eau, d'énergie, d'assainissement et de décharge, de télécommunications et des services de premiers secours en matière de santé et de sécurité, est indispensable au bon fonctionnement du secteur touristique. La planification et la gestion des infrastructures et des services doivent se faire selon une approche globale, en tenant compte de la demande actuelle et future venant du tourisme, de la communauté locale et des autres secteurs. La priorité doit être que le tourisme génère le moins de déchets possible.

Un autre outil important, à la portée du gouvernement, a trait aux instruments économiques comme les taxes et les redevances, ainsi que les incitations et accords d'ordre financier. Imposer des taxes et fixer des redevances peuvent avoir des conséquences importantes pour la durabilité du tourisme. Par exemple, ces taxes et ces redevances peuvent être élaborés de manière à pénaliser les pratiques non durables comme la pollution. Elles peuvent inciter les consommateurs et les entreprises à changer d'attitude, en pesant sur les prix, les coûts et les revenus. Il est très important qu'elles soient conçues de telle manière que les revenus générés servent à des usages bien précis et qu'ils n'entrent pas simplement dans le budget général. Toutefois, elles restent des instruments indirects et il est difficile d'être sûr des résultats escomptés.

Par ailleurs, les incitations et accords financiers influencent le comportement des entreprises en leur proposant des soutiens financiers ou des opportunités commerciales si elles agissent d'une certaine manière (PNUE et OMT, 2005). Appliqué au concept du tourisme durable, cela signifie que des incitations fiscales doivent être attribuées aux acteurs qui décident d'adopter des technologies respectueuses de l'environnement.

Les gouvernements peuvent aussi adopter des outils qui encouragent une bonne gestion des touristes et déterminent les niveaux d'impact du tourisme. La capacité d'accueil en matière de tourisme, les limites d'évolution acceptables et la gestion de l'impact des touristes sont quelques-uns de ces outils. Certes, ils ne peuvent pas fournir toutes les réponses mais ils s'avèrent déjà des outils de planification très utiles.

Enfin, il y a nombre d'instruments par lesquels les gouvernements peuvent, de façon directe ou indirecte, influencer ou aider les entreprises et les touristes en les incitant à avoir des comportements ou des activités plus durables. Parmi ces instruments, il y a le renforcement des capacités et la promotion de l'éducation au niveau local, mais également le marketing d'un tourisme durable.

Le renforcement des capacités est important car il développe le potentiel et la capacité des acteurs, en améliorant leur compréhension, leur connaissance, leur confiance et leur compétence, ce qui leur permet de prendre et de mettre en œuvre des décisions qui vont conduire à un tourisme plus durable. Parmi les avantages du renforcement des capacités pour favoriser la durabilité du tourisme, on peut citer que: i) il est direct et précis; ii) il peut assurer des bénéfices à long terme; iii) il est flexible et peut être modifiée à tout instant et iv) il



renforce l'efficacité des autres outils du tourisme durable. Ses inconvénients sont qu'il prend de temps, qu'un personnel qualifié est nécessaire pour le conduire, et qu'il peut être difficile de garantir la participation des entreprises du tourisme. Toutefois, c'est uniquement par la promotion à long terme de l'éducation au niveau local et dans le milieu économique, et par des programmes d'information sur le tourisme durable, que l'on peut espérer protéger l'environnement naturel tout en développant le tourisme (PNUE et OMT, 2005).

Il y a une grande diversité d'outils et de moyens pour promouvoir et distribuer des produits touristiques durables. D'après l'expérience du PNUE en matière de marketing du tourisme durable, les outils de promotion et les circuits de distribution peuvent faire appel aux organisations gérant la destination et aux offices du tourisme, aux tour-opérateurs, aux guides touristiques, aux médias, aux dispositifs de certification, aux expositions commerciales, aux agences en ligne et aux organisations de consommateurs. Ces outils sont importants par leur potentiel à toucher les marchés et à contribuer à une durabilité solide dans l'industrie du tourisme. Les gouvernements ne sont pas responsables de la mise en place de ces outils; ils peuvent toutefois contribuer de façon significative à ce qu'ils soient utilisés dans le cadre du développement durable du tourisme.

Les attentes, les droits et les responsabilités des gouvernements en rapport avec le secteur du tourisme sont présentés dans l'encadré 6.1. ci-dessous.

Encadré 6.1.

Attentes, droits et responsabilités des gouvernements en rapport avec le secteur du tourisme

Attentes (peuvent être exprimées dans les programmes politiques):

- Être réélus;
- Maximiser la contribution du tourisme à la prospérité économique;
- Renforcer la qualité de l'emploi dans le domaine du tourisme;
- Garantir une répartition équitable des bénéfices économiques et sociaux générés par le tourisme;
- Proposer aux visiteurs une expérience sûre et accessible à tous, sans discrimination.

Droits:

- Promouvoir le développement durable du tourisme;
- Sélectionner, soutenir et/ou mettre en place divers instruments (comme les instruments économiques, les instruments de mesure, la commande et le contrôle, les instruments de soutien et de volontariat) qui favorisent un tourisme durable;
- Promouvoir et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour un tourisme plus durable.

Responsabilités:

- Prendre des décisions en matière de développement touristique;
- Réviser la législation existante de manière à garantir le développement durable du tourisme;
- Mettre en place une loi nationale sur le tourisme;
- Mettre en liaison la loi sur le tourisme avec les autres lois concernées.



6.2. Le marché du tourisme et des voyages, et son industrie

Les tour-opérateurs sont l'un des facteurs les plus importants dans la gestion des destinations touristiques. Dans nombre de pays, surtout en Méditerranée, plus de 75% des arrivées touristiques internationales sont contrôlées par un nombre limité de grands tour-opérateurs. De nombreuses destinations touristiques ont déjà atteint la limite de leurs capacités d'accueil, et les possibilités d'offrir des vacances dans des endroits propres et naturels sont de plus en plus réduites et donc recherchées. Dans ce contexte, les tour-opérateurs ont intérêt à investir dans des mesures de protection de l'environnement. Pour réduire leur impact sur l'environnement, nombre d'hôtels et de stations touristiques commencent à adopter des pratiques de gestion durable et des innovations technologiques dans leur exploitation commerciale. Leurs principaux objectifs sont de réduire le gaspillage d'eau et d'énergie, de réduire les déchets et d'améliorer les conditions environnementales générales comme la qualité de l'air et de l'eau, le niveau de bruit, etc.

Ces mesures aident les tour-opérateurs à se créer une image de compagnies respectueuses de l'environnement mais également à économiser de l'argent. Par exemple, en utilisant des dispositifs économisant l'eau ou l'énergie (tels que des pommeaux de douche améliorés, des toilettes à double chasse ou des ampoules à faible consommation), les hôtels peuvent réduire leurs coûts d'au moins 25% (WWF, 2000).

Toutefois, les technologies à elles seules ne suffisent pas; il faut que les entreprises touristiques incorporent des politiques environnementales et des principes de durabilité dans leurs pratiques commerciales. Le Centre d'activité régional pour la Production propre du PAM (CAR/PP, 2006) recommande l'introduction d'obligations et de responsabilités environnementales pour les entreprises touristiques; une taxation comme moyen d'associer une valeur monétaire à l'usage des ressources environnementales (et à leur pollution résultante); l'application de systèmes d'audit et de gestion environnementale comme l'EMAS (le dispositif d'audit et d'éco-gestion, mis en place dans l'Union européenne) et de normes ISO (tels que ISO 14001 et 26000); la distribution d'écolabels pour récompenser la conformité aux critères de consommation durable (tels que l'emblème de la Garantie de qualité environnementale décerné par le gouvernement de la Catalogne, l'Ecolabel de l'Union européenne, la Clé verte, etc.); et d'autres initiatives spontanées pour le développement durable.

D'après les estimations faites par CI (2003), environ 8% des propriétés appartenant aux principales chaînes hôtelières sont situées dans des endroits stratégiques pour la biodiversité. Même si les grandes stations balnéaires et les hôtels, petits, moyens et grands, commencent à contribuer de façon significative au développement de pratiques touristiques plus responsables envers l'environnement, ils se concentrent encore principalement sur la conservation de leurs propres ressources et sur les économies associées, comme le lavage des serviettes tous les deux jours, l'économie d'eau, le recyclage, l'extinction des lampes, etc. Des considérations plus larges vis-à-vis de la nature, telles que maintenir des habitats naturels, éviter le défrichement, ou réserver des zones pour la protection des espèces, restent encore à intégrer



dans ces programmes. Un exemple positif est l'Initiative internationale des hôtels pour l'environnement, qui fait partie du Partenariat du tourisme (Tourism Partnership, 2007) et qui a produit du matériel de qualité pour les hôteliers membres et autres, les aidant à prendre en compte la biodiversité dans les procédures de gestion des hôtels (CI, 2003).

D'après le PNUE (2005), on dénombre cinq catégories de gestion qui doivent mettre l'accent sur l'environnement et l'intégrer dans les pratiques touristiques quotidiennes: la gestion interne, le développement et la gestion du produit, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les relations avec les clients, et la coopération avec les destinations.

La gestion interne comprend toutes les opérations et autres activités qui ont lieu au siège et dans les bureaux sur place. Comme ces activités peuvent avoir un certain nombre d'impacts sur l'environnement, il convient de les modifier pour réduire la consommation de papier, d'eau, d'énergie et la production de déchets. Ces activités peuvent participer à faire des économies mais surtout elles attirent l'attention du personnel sur l'importance des préoccupations sur l'environnement. Une autre composante importante de la gestion interne est l'amélioration des conditions sociales et des conditions de travail dans l'entreprise. De cette manière, se forme un bon état d'esprit du personnel, ce qui contribue à une meilleure qualité de service pour les clients. En outre, le renforcement des capacités et la formation du personnel sur les questions de durabilité est un facteur clé pour garantir l'implication des employés dans la protection de l'environnement et l'amélioration des performances en matière de durabilité dans l'entreprise toute entière.

Le développement et la gestion du produit passent par la sélection de destinations durables et par la conception de packages de "séjours durables". Il est important pour les tour-opérateurs de sélectionner des destinations ayant des normes environnementales élevées et d'éviter les zones où le tourisme cause des dommages environnementaux inacceptables. En outre, les hôtels et les stations doivent être incités à adopter des critères environnementaux plus stricts. En plus de ces critères, l'entreprise peut favoriser les destinations dotées d'une bonne capacité de travail et d'une politique en place qui optimise les bénéfices économiques des communautés locales. La conception et la gestion des packages de "séjours durables" incluent l'évaluation des différentes composantes d'un tour (du moyen de transport, type d'hébergement, type d'activités proposées, à la sélection de la nourriture et des boissons) afin de déterminer ses impacts économiques, sociaux et environnementaux. Une planification soignée du séjour peut aider à réduire la production de déchets, la consommation de ressources naturelles et aider à la conservation de la biodiversité. De cette manière, les comportements déplacés des touristes peuvent être évités également. Enfin, sélectionner des services et des fournisseurs locaux peut contribuer grandement au bien-être de l'économie locale.

La gestion de la chaîne d'approvisionnement comprend toutes les actions relatives à la sélection et à la contractualisation des fournisseurs. Améliorer la durabilité de la chaîne d'approvisionnement des tour-opérateurs comprend l'évaluation des performances des fournisseurs par rapport à la durabilité (par exemple, la consommation en électricité et en eau par visiteur, par nuit; les mesures d'économie d'eau; la gestion des déchets; les mesures de

conservation de la biodiversité; les relations avec la communauté locale, etc.) de manière à déterminer les actions prioritaires; l'élaboration d'une politique et de prescriptions vis-à-vis de la chaîne d'approvisionnement; la fixation de cibles et la définition d'un plan d'action afin d'atteindre les buts en matière de durabilité. Un tour-opérateur peut aider ses fournisseurs à devenir plus respectueux de la durabilité, de multiples façons, notamment en attirant leur attention sur les questions de durabilité, en les aidant à apprendre comment faire les améliorations nécessaires et en leur proposant une aide technique. Les tour-opérateurs peuvent également introduire des incitations à la bonne performance de manière à s'assurer que les fournisseurs se plient aux prescriptions de durabilité qui ont été décidées, et ils peuvent utiliser des procédures contractuelles pour appliquer des exigences de durabilité.

Les relations avec les clients comprennent l'information aux touristes pour les sensibiliser aux impacts qu'ils peuvent causer lors de leur séjour. Les tour-opérateurs peuvent commencer à encourager l'adoption d'un comportement respectueux de l'environnement dès les informations données avant le départ, continuer à informer les visiteurs pendant le voyage, puis dans toutes les informations envoyées par la suite. Les messages concernant la durabilité doivent aider et encourager les touristes à se comporter de manière responsable vis-à-vis de l'environnement et de la communauté locale et, en même temps, les aider à se sentir satisfaits des actions qu'ils entreprennent. Cette communication doit être faite dans un langage et avec des images positives. Les touristes doivent également pouvoir faire quelque chose de différent, comme acheter un souvenir qu'ils auraient vu fabriquer, connaître de l'intérieur le mode de vie de la population locale ou encore aider à protéger des espèces en voie de disparition dans leur environnement naturel. Ce faisant, leur plaisir personnel peut être décuplé et ils peuvent se forger une idée positive d'eux-mêmes tout en gardant un souvenir unique de leur voyage. Pour amener les touristes à avoir une attitude responsable, un code de conduite peut être élaboré avec des recommandations plus orientées vers l'action. L'exemple des directives pour les voyageurs individuels, réalisées par les Partenaires du tourisme responsable, est présenté dans l'encadré 6.2. Enfin, une des meilleures façons de garantir de bonnes relations avec le client est d'assurer que sa santé, sa sécurité et sa vie privée soient préservées.

La coopération avec les destinations peut être renforcée grâce au dialogue et à la collaboration avec les acteurs concernés. Elle peut aider à améliorer la qualité des services de la destination tout en garantissant des bénéfices pour la communauté locale. Pour cela, les tour-opérateurs peuvent développer des partenariats avec les autorités locales, le secteur privé et les ONG au sein de la destination, mais également des dons caritatifs. Une telle approche ne bénéficie pas seulement aux acteurs locaux; l'activité des tour-opérateurs dépend des attraits naturels et culturels - s'ils ne sont pas protégés, les touristes ne seront plus intéressés par ces destinations ou ne seront plus prêts à payer le prix fort pour s'y rendre.



Encadré 6.2.**Code de conduite pour des voyageurs responsables**

Connaissance de la culture:

1. Voyagez en gardant un esprit ouvert: cultivez l'habitude d'écouter et d'observer, découvrez la richesse que peut procurer la découverte d'un autre mode de vie;
2. Méditez chaque jour sur vos expériences;
3. Préparez-vous: étudiez la géographie, la culture, l'histoire, les croyances, la langue locale; apprenez à devenir un bon invité dans le pays ou dans la culture en question.

Impacts sociaux:

1. Soutenez l'économie locale en utilisant des restaurants et des hôtels appartenant à la population locale et en achetant des produits locaux faits par les autochtones à partir de ressources renouvelables;
2. Adaptez votre comportement avec les autochtones, selon la culture locale;
3. Ne faites pas de promesses que vous ne pouvez tenir (comme envoyer des photos, etc.);
4. N'affichez pas de signes de richesse; n'encouragez pas les enfants à mendier;
5. Demandez la permission avant de photographier les gens, les maisons et les sites revêtant une importance au niveau local.

Impacts environnementaux:

1. Voyagez en petits groupes, à l'impact limité;
2. Restez sur les itinéraires balisés;
3. Assurez-vous que vos déchets soient déposés aux bons endroits;
4. N'achetez pas de produits réalisés à partir d'espèces animales ou végétales en voie de disparition;
5. Tenez-vous informé des projets qui bénéficient à l'environnement et aux communautés locales, et contribuez-y.

Source: PIRT, 2007

En plus des tour-opérateurs, il y a nombre d'autres représentants de l'industrie du tourisme qui ont un grand poids dans le processus de décision dans ce secteur. Les hôtels, les stations balnéaires, les entreprises privées et l'industrie des voyages peuvent tous contribuer de façon significative au développement durable du tourisme. Comme précédemment mentionné, tous ces représentants de l'activité touristique ont un impact sur l'environnement: ils ont besoin d'infrastructures; ils utilisent les ressources naturelles comme l'eau, l'énergie, l'espace, etc. Toutefois, ils reconnaissent de plus en plus l'importance de préserver l'intégrité écologique des régions dans lesquelles ils travaillent.

Les attentes, les droits et les responsabilités des acteurs économiques en rapport avec le secteur du tourisme sont présentés dans l'encadré 6.3. ci-dessous.

Encadré 6.3.**Attentes, droits et responsabilités des acteurs économiques en rapport avec le secteur du tourisme**

Attentes:

- Maximiser les bénéfices économiques provenant du tourisme;
- Introduire des approches innovantes dans les pratiques commerciales;
- Garder/améliorer sa position sur le marché du tourisme.

Droits:

- Vendre ses produits touristiques;
- Opter pour des évolutions dans les politiques environnementales en faveur de pratiques plus durables en matière de tourisme;
- Promouvoir et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour améliorer la durabilité du tourisme.

Responsabilités:

- Introduire des politiques environnementales et des principes de durabilité dans les pratiques commerciales;
- Introduire des innovations technologiques pouvant garantir des pratiques de gestion durable dans leurs modes d'exploitation;
- S'assurer que sa gestion interne est conforme aux pratiques durables;
- Améliorer/garantir la durabilité dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement des tour-opérateurs;
- Sensibiliser les touristes sur les dommages qu'ils peuvent causer pendant leurs vacances;
- Coopérer avec les destinations locales pour améliorer la qualité de leurs services tout en assurant des bénéfices pour leurs communautés locales.

6.3. La société civile

Sachant tous les impacts que le tourisme peut avoir sur l'environnement, tous les acteurs impliqués, et principalement les gouvernements et les tour-opérateurs, doivent être transparents dans toutes leurs décisions en rapport avec le tourisme durable. Les ONG, qui constituent un vecteur moteur dans la critique des impacts environnementaux et sociaux du tourisme, agissent comme des représentants de la société civile et doivent pouvoir participer au processus de décision en rapport avec le secteur du tourisme (voir l'encadré 6.4.). Les ONG du monde entier font la promotion du tourisme durable depuis des années. Elles ont surtout participé à sensibiliser et à proposer des programmes éducatifs pour les touristes, les entreprises et les administrations locales. Elles ont produit des directives et des matériaux promotionnels en rapport avec le tourisme durable, et ont conduit des projets pilote ayant pour objectif de montrer les bonnes pratiques en matière de tourisme durable. (WWF, 2000)

Il y a différents types d'ONG actives dans le domaine du tourisme. Parmi les ONG ayant une expérience mondiale dans le tourisme en tant que mécanisme pour protéger la biodiversité, on trouve: Conservation International (CI), le World Wide Fund for Nature (WWF), The Nature Conservancy (TNC) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ces ONG

concentrent leur travail sur la protection de la biodiversité en tant que partie du développement durable. De l'autre côté, il y a des ONG comme "Tourism Concern" en Angleterre, "Equations" en Inde et "Instituto de Hospitalidade" au Brésil, qui se concentrent uniquement sur le tourisme pour promouvoir une approche plus responsable de la part de l'industrie. Cependant, quel que soit le concept adopté par les ONG, elles doivent toutes faciliter le partenariat entre les différents acteurs, mesurer et faire des rapports sur les impacts causés par les différents groupes d'intérêt, proposer des programmes de renforcement des capacités, et promouvoir, auprès de tous les acteurs concernés, la mise en œuvre de pratiques responsables en matière de tourisme. (CI, 2003)

Encadré 6.4.
Attentes, droits et responsabilités de la société civile (ONG) en rapport avec le secteur du tourisme

Attentes:

- Sensibiliser le grand public à la nécessité d'un développement touristique durable;
- Garantir sa propre visibilité sur la scène nationale et internationale;
- Inciter les décideurs politiques à introduire les modifications politiques nécessaires pour favoriser des pratiques durables/responsables en matière de tourisme;
- Faire de la durabilité une tendance générale (au niveau environnemental, social et économique) dans les pratiques quotidiennes du tourisme.

Droits:

- Faire pression sur tous les acteurs qui ont des responsabilités dans le secteur du tourisme (décideurs politiques, médias, entreprises, organisations internationales) pour qu'ils introduisent des pratiques durables dans leurs actions;
- Sensibiliser le grand public sur les comportements touristiques responsables;
- Promouvoir et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour améliorer la durabilité du tourisme.

Responsabilités:

- Opter pour les droits du grand public à disposer d'un environnement propre, d'une justice sociale et de bénéfices économiques dans la pratique du tourisme;
- Sensibiliser les touristes sur les impacts qu'ils peuvent causer durant leur séjour;
- Sensibiliser les groupes d'intérêt aux pratiques en matière de tourisme durable;
- Coopérer avec les destinations locales pour garantir des bénéfices et une implication active des communautés locales dans le développement touristique.

Un des exemples réussis de projets de tourisme durable est celui du WWF à Belek et Cirali, en Turquie. Ce projet, commencé dans les années 90, a concerné les deux villes de Belek (à 30 km d'Antalya) et de Cirali (à 70 km d'Antalya), et a été réalisé à travers une gestion intégrée des zones côtières.

Belek est une destination typique de tourisme de masse avec ses grands hôtels et de lourds impacts humains. Les tortues avaient l'habitude de faire leur nid sur les plages autour de Belek, mais l'urbanisation a rendu cela presque impossible. Cirali, quant à elle, est une toute petite communauté côtière, idéale pour développer un tourisme durable. L'action du WWF s'est concentrée sur le travail avec les communautés locales, dans des actions de plaidoyer et de participation au sein de réunions avec les investisseurs et les promoteurs, dans le but de protéger les plages de sable, pour que les tortues puissent continuer à y faire leur nid, et de réduire la construction le long du littoral. Ceci a abouti à la mise en application d'une loi qui limite la construction sur le littoral et à la destruction de nombreux restaurants et autres kiosques qui étaient trop près de la côte. Un autre résultat plus important est que le nouveau plan de la ville appelle au développement de maisons d'hôtes ayant peu d'impact sur l'environnement. Le travail du WWF avec les populations locales et les touristes a abouti à une surveillance conjointe de la construction des nids par les tortues, tout le long de ce village de 3 kilomètres (WWF, 2000). De tels exemples sont importants car ils prouvent que tous les acteurs peuvent développer ensemble des pratiques durables en matière de tourisme au sein d'une destination.

6.4. Les institutions de la recherche et de l'université

Outre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, les institutions de la recherche et de l'université jouent un rôle important dans le secteur du tourisme (voir l'encadré 6.5.). Au sein de ces institutions, des scientifiques et des chercheurs suivent les tendances du tourisme, les analysent et fournissent des recommandations aux divers acteurs de ce secteur sur la manière d'améliorer les pratiques du tourisme. Ils publient un certain nombre de guides et autres articles, organisent des conférences et des forums où de nouvelles idées et de nouvelles tendances peuvent être conçues et partagées avec une audience élargie.

De plus, ce sont souvent des experts et des consultants qui servent en tant que responsables dans la mise en œuvre de projets de développement touristique. C'est pourquoi ils ont souvent une influence sur la manière et le moment de réaliser un projet touristique. Cependant, nombre de stratégies sous-estiment encore le rôle important que ces acteurs peuvent jouer pour rendre l'industrie du tourisme plus respectueuse de la biodiversité. (CI, 2003)

Encadré 6.5. Attentes, droits et responsabilités des institutions de la recherche et de l'université en rapport avec le secteur du tourisme

Attentes:

- Trouver des techniques/méthodes innovantes pour des pratiques commerciales de tourisme durable;
- S'imposer comme un acteur important/incontournable au sein du secteur du tourisme;
- Sensibiliser le grand public à la nécessité d'un développement touristique durable.

Droits:

- Entreprendre des recherches et des analyses sur les tendances du tourisme;
- Donner des recommandations aux acteurs du tourisme sur l'amélioration des pratiques en matière de tourisme;
- Publier des documents, et organiser des conférences d'échange et de création de nouvelles tendances dans le tourisme;
- Servir de consultant dans les différents projets de tourisme;
- Mettre en œuvre des projets de développement touristique;
- Sensibiliser le grand public au développement durable du tourisme.

Responsabilités:

- Servir le grand public en fournissant des informations précises sur les pratiques actuelles en matière de tourisme;
- Mettre en place des tendances innovantes et durables dans le développement du tourisme.

6.5. Les organisations intergouvernementales

L'organisation intergouvernementale la plus importante, qui s'occupe de promouvoir les pratiques durables en matière de tourisme, est l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). C'est une agence spécialisée des Nations Unies et une organisation internationale motrice en matière de tourisme. Elle fait office de forum mondial pour les questions de politique du tourisme ainsi que de source pratique de savoir-faire dans ce domaine.

L'OMT joue un rôle central dans la promotion du développement touristique durable, avec le souhait de contribuer au développement économique, à la compréhension internationale, à la prospérité et au respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales. C'est parce qu'elle poursuit ces objectifs que l'organisation porte une attention particulière aux intérêts des pays en développement, dans le domaine du tourisme.

L'OMT est importante pour la promotion des transferts de technologie et de la coopération internationale, en stimulant et en développant le partenariat entre secteur public et secteur privé, et en encourageant la mise en application du Code mondial d'éthique pour le tourisme. L'un des buts principaux de cette organisation est d'encourager les pays membres, les destinations touristiques et le milieu économique à maximiser les effets économiques, sociaux et

culturels positifs du tourisme tout en minimisant ses impacts sociaux et environnementaux négatifs.

En 2006, l'OMT réunissait 150 pays, sept territoires et plus de 300 membres affiliés représentant le secteur privé, les institutions de formation, les associations en rapport avec le tourisme et les autorités locales en charge du tourisme. (OMT, 2008)

Le PNUE, en sa qualité d'organisation internationale, aide les gouvernements à élaborer des politiques efficaces et des programmes de mise en application. A travers des accords environnementaux multilatéraux ou passés avec des gouvernements nationaux, des autorités locales et des organisations régionales, le Programme pour le tourisme du PNUE fournit une aide en développant des principes, en offrant une assistance technique aux organisations de gestion dans les destinations qui souhaitent exploiter les cadres proposés dans l'Agenda 21 local, et en mettant au point des prescriptions environnementales.

Par ailleurs, les organismes régionaux tels que l'Organisation des Etats d'Amérique (OEA), l'Organisation caribéenne du tourisme (CTO) et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont également élaboré des directives, des codes d'éthique et des principes pour un tourisme durable.

Les organisations intergouvernementales ont la responsabilité d'encourager le développement durable du tourisme au moyen de différentes activités telles que (CI, 2003):

- i. L'évaluation et le suivi de l'impact du tourisme sur la biodiversité et sur l'environnement social et économique;
- ii. Grâce au point précédent, l'identification des zones d'action prioritaires;
- iii. L'élaboration de projets pilote pour un tourisme qui préserve les ressources environnementales et sociales et qui génère en même temps des revenus économiques. Ces projets pilote doivent aider les autorités nationales et locales à formuler et à mettre en application des politiques de tourisme durable dans les destinations;
- iv. L'élaboration de directives, d'indicateurs de performance, de programmes de certification et autres matériaux, qui peuvent aider les acteurs à avoir de meilleurs résultats en matière de durabilité;
- v. Les programmes de sensibilisation et de renforcement des capacités pour les acteurs, en particulier pour les gouvernements et pour le secteur économique du tourisme.

Les attentes, les droits et les responsabilités des organisations internationales en rapport avec le secteur du tourisme sont présentés dans l'encadré 6.6., alors que l'encadré 6.7. offre une idée sur le projet DESTINATIONS en tant qu'exemple d'une bonne synergie entre les divers acteurs impliqués dans la planification du tourisme.

Encadré 6.6. Attentes, droits et responsabilités des organisations internationales en rapport avec le secteur du tourisme

Attentes:

- S'imposer comme un acteur important/incontournable dans le secteur du tourisme;
- Sensibiliser les décideurs politiques sur la nécessité d'un développement touristique durable.

Droits:

- Donner des recommandations aux décideurs politiques sur l'amélioration des pratiques en matière de tourisme;
- Publier des documents, et organiser des conférences d'échange et de création de nouvelles tendances dans le tourisme;
- Mettre en place/soutenir des projets de développement touristique;
- Sensibiliser le grand public au développement durable du tourisme.

Responsabilités:

- Sensibiliser les décideurs politiques et le grand public au développement durable du tourisme;
- Fournir au grand public des informations fiables sur les pratiques actuelles en matière de tourisme.

Encadré 6.7. Le projet DESTINATIONS: la synergie entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales, le milieu économique, les scientifiques, les ONG et la société civile dans la planification du tourisme (extraits du document de projet)

Le projet DESTINATIONS, financé dans le cadre du projet LIFE-Pays tiers, est un projet mis en œuvre par le Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), le CAR/INFO, le World Wide Fund for Nature (WWF) et les gouvernements de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Il porte sur les régions côtières de ces pays pour lesquelles des Programmes d'aménagement côtier (PAC) ont été conduits par le CAR/PAP. Grâce à une coopération avec les ONG, la société civile, les gouvernements, le milieu économique, les experts et les organisations intergouvernementales, le projet contribue à la compréhension du concept de la "capacité d'accueil en matière de tourisme" et à son application efficace dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières.

L'Algérie, le Maroc et la Tunisie sont des pays qui ont un grand potentiel touristique. Mais le risque énorme de dégradation de l'environnement, en cas de développement non durable du tourisme, appelle à une action immédiate. Il est donc important que ces pays bénéficient d'outils leur aidant à prendre les décisions qui conviennent.

L'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (ECAT) est un outil qui peut aider les décideurs à (re)définir l'orientation que doit prendre le développement touristique. L'ECAT donne les meilleurs résultats quand elle est réalisée au sein d'un processus de gestion intégrée des zones

côtières (GIZC). C'est pourquoi le projet porte sur des pays qui ont déjà une expérience de GIZC, ce qui est le cas en Algérie, au Maroc et dans des zones à l'étude en Tunisie, au sein de projets d'aménagement côtier qui ont tous été réalisés en coopération avec les gouvernements nationaux.

Le processus envisage d'utiliser différents scénarios de développement pour aider au choix de l'option la plus appropriée et durable. Des plans stratégiques de tourisme durable pour les zones du projet vont être élaborés, sur la base de l'ECAT et de l'implication de tous les acteurs selon un processus participatif. Cela ouvrira la route à la pratique d'un tourisme durable sur le plan de l'environnement, bénéfique sur le plan social et viable sur le plan économique. Des directives pour des investissements dans le tourisme durable vont être élaborées, sur la base du travail préliminaire réalisé par le WWF qui portait sur les interactions entre tourisme et conservation des phénomènes écologiques et sur l'analyse des zones écologiquement vulnérables de la Méditerranée (analyse des milieux marins par le WWF). Ces directives vont être innovantes, car elles traiteront de l'impact potentiel du développement touristique sur la biodiversité, ainsi que des relations entre le développement touristique et les mesures de protection de la biodiversité et des écosystèmes. Ces directives seront élaborées par des groupes d'experts et présentées aux acteurs du projet pour discussion et approbation. Leur but est de constituer un instrument pratique pour les investisseurs, en leur donnant une évaluation préliminaire de leurs investissements, en termes d'impacts environnementaux, et une étude de compatibilité avec la région côtière, en termes de bénéfices économiques et d'acceptation sociale.

En se basant sur les informations obtenues dans le cadre de l'ECAT, du plan stratégique et de ses directives, un projet de démonstration pour l'industrie locale du tourisme sera préparé et mis en œuvre dans chaque pays. Ces projets comprendront l'utilisation d'instruments pour la gestion de l'environnement (comme l'EMAS, ISO 14001, les écolabels de l'UE) par l'industrie du tourisme. Ces outils, bien connus dans les pays européens du pourtour de la Méditerranée, nécessitent une application élargie au reste du bassin méditerranéen pour faire la preuve de leurs effets bénéfiques. Le projet part de l'hypothèse que ces régions touristiques ont encore des caractéristiques multiples à exploiter et qu'elles sont également celles qui conviennent le mieux pour promouvoir les outils de gestion de l'environnement.

De grands efforts vont être faits pour sensibiliser et renforcer les capacités de l'industrie du tourisme et des autorités locales des pays participants. Un programme de formation sera conduit par le biais d'une série d'activités de formation dans les zones pilote afin d'y transférer les connaissances et le savoir-faire en matière d'ECAT et autres outils du développement touristique durable. L'organisation d'ateliers dans les zones du projet appuiera l'implication large des acteurs locaux durant toutes les phases du projet.

La synergie entre partenaires dans les sites de démonstration peut fortement accroître la valeur des activités du tourisme durable et augmenter les chances de produire un effet démultiplicateur, c'est-à-dire de voir des initiatives similaires se développer dans d'autres régions côtières de la Méditerranée.



La responsabilité des gouvernements dans le processus est de fixer les orientations du développement touristique et de lui garantir le cadre juridique nécessaire. Les résultats de l'ECAT, et du projet dans son ensemble, peuvent les aider dans ce processus (dans la réalisation de leurs droits). Leurs attentes sont la garantie d'un tourisme économiquement viable mais également durable vis-à-vis de l'environnement et de la société.

Il appartient au milieu économique d'appliquer les instruments de gestion de l'environnement afin de réduire les impacts écologiques négatifs de l'industrie touristique en zone côtière. L'utilisation des directives pour les investissements dans le tourisme durable sera extrêmement bénéfique dans ce processus (pour la réalisation de leurs droits).

La responsabilité des experts est de préparer un plan stratégique et un ensemble de directives pour évaluer la durabilité écologique des investissements dans le tourisme. Leur attente est que les outils de gestion de l'environnement, qui auront été développés, aident à évaluer la durabilité de ces investissements en zone côtière, en termes de risques environnementaux et de valeur ajoutée pour les communautés locales.

L'attente de l'ONG (WWF) est de protéger la biodiversité de ces régions grâce à la mise en œuvre de pratiques durables en matière de tourisme. Sa responsabilité est de travailler avec le milieu économique et de sensibiliser celui-ci à la nécessité d'appliquer des instruments pour réduire les impacts environnementaux de ses investissements. Sa responsabilité est également de sensibiliser la population et les touristes sur les bénéfices des pratiques durables en matière de tourisme en zone côtière.

Le rôle général et les responsabilités des organisations intergouvernementales (CAR/PAP, CAR/INFO) sont de lancer le projet et de coordonner tous les acteurs qui y participeront. Leur attente est de réussir la mise en place d'un processus continu de planification et de gestion pour un développement touristique durable sur le littoral du Maghreb, qui mobilise tous les partenaires. En outre, elles espèrent former les investisseurs à l'utilisation d'outils pour la gestion environnementale des activités touristiques, ainsi que sensibiliser le grand public aux pratiques durables en matière de tourisme sur le littoral dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Source: CAR/PAP (2006)

APPROFONDISSEMENT

6.6. La gestion des conflits

Les régions côtières ont une grande valeur sociale et on peut donc s'attendre à des conflits à divers niveaux, entre différents usages ou entre activités. Le tableau 6.1. présente une matrice des interactions possibles entre activités économiques et leurs effets sur les ressources du littoral. Les conflits les plus courants se produisent à propos de:

- l'accès à la côte, pour des activités comme les marinas qui veulent être situées à l'interface entre la terre et la mer;

- d'usages incompatibles qui ne peuvent pas coexister, comme des activités en mer de loisir et d'élevage de thon;
- la propriété privée, qui peut (dans certains pays) empêcher le public d'accéder aux ressources du littoral ou de les utiliser;
- la protection d'environnements naturels importants, qui va à l'encontre d'intérêts économiques immédiats comme, par exemple, préserver ou drainer des marais.

Certains de ces conflits sont de nature "verticale", c'est-à-dire qu'ils concernent les autorités et les intérêts à différents niveaux (international, national, régional et local), tandis que d'autres sont des conflits "horizontaux" entre des usagers ou des activités sur un même site ou sur des sites voisins. Les conflits importants sont ceux qui opposent les intérêts individuels, utilisant des ressources côtières, à la population du littoral dans son ensemble. Nombre de conflits apparaissent quand les attentes et les responsabilités des acteurs ne sont pas bien définies. Une telle interdépendance entre activités et ressources sur le littoral, aggravée par la complexité des environnements sociaux, exige des approches subtiles et globales dans la gestion des zones côtières.

Les principales techniques pour résoudre les conflits sont la négociation directe, la conciliation, la facilitation, la médiation, l'arbitrage et diverses combinaisons de techniques comme la réglementation négociée (FAO, 1998).

La négociation directe est un processus dans lequel les parties adverses se rencontrent et négocient directement jusqu'à parvenir à une solution acceptable par tous. Dans ce processus, chaque partie représente ses propres intérêts.

La conciliation est un processus dans lequel une tierce partie arbitre une discussion entre les deux parties concernées. Dans ce type de résolution de conflit, la tierce partie n'intervient que lors des discussions préliminaires. En général, le conciliateur n'a pas de rôle actif dans la résolution du conflit mais peut aider sur des questions administratives (comme établir l'ordre du jour). Ils peuvent faire office de modérateur dans la réunion ou de "négociateur" lorsque les parties ne peuvent pas se rencontrer directement.

La facilitation est un processus habituellement utilisé dans les grandes réunions auxquelles participent différents groupes d'intérêt. Le facilitateur agit comme modérateur, s'assurant que tout le monde est en mesure de parler et d'être écouté. Il n'est pas censé faire de déclaration en son nom propre ni de participer activement à la réunion pour faciliter un accord; il doit uniquement aider les participants à exprimer clairement leur position respective et à parvenir à un accord par eux-mêmes. La facilitation peut être utilisée dans des petites réunions, ou dans des entretiens en tête-à-tête, ou encore pour aider un individu ou une organisation dans un processus de résolution de problèmes, de détermination des priorités et de planification.



Tableau 6.1.
Les interactions possibles entre les activités économiques et les ressources du littoral (PNUE, 1995)

Activités / Effets	Activités								Actions préventives possibles
	Urbanisation	Tourisme	Industrie	Production d'énergie	Pêche et aquaculture	Transport	Forêt	Agriculture	
Pollution en mer	↑↑ ↑↑	↑↑ ↑↑	↑↑	←	↑↑ ↑	←	←	↑↑	Installations adéquates de collecte et traitement des effluents - limitation des sources diffuses;
Pollution de l'eau douce	↑↑ ↑↑	↑↑ ↑↑	↑ ↑	↑ ←	↑↑ ↑	←	←	↑↑ ↑↑	Idem et protection des bassins versants - prévention des pompes abusifs;
Pollution de l'air	↑ ↑↑	↑↑	↑↑	↑↑		↑↑	↑	←	Équipement anti-pollution - restrictions à la consommation de carburant - encourager le transport public;
Raréfaction des ressources marines	↑↑	↑ ↑↑	↑↑	←	↑↑ ↑	←	←	←	Gestion de la pêche - création de réserves marines - restrictions à l'extraction - favoriser les phénomènes naturels des plages;
Raréfaction des ressources terrestres	↑↑	↑↑ ↑↑	↑↑	↑↑		↑↑		←	Création de zones protégées - protection des espaces libres - réhabilitation des espaces libres endommagés - laisser des options ouvertes dans l'aménagement de l'espace;
Disparition des ressources culturelles	↑↑	↑↑ ↑↑	←	←		↑↑			Création de sites, bâtiments et monuments protégés - promouvoir des usages nouveaux et compatibles - restrictions sur la hauteur des bâtiments et sur les matériaux utilisés - restauration des pierres endommagées par la corrosion;
Disparition de l'accès au public	←	↑ ↑↑	←	←	↑↑	↑↑			Réglementation pour garantir le droit à l'accès public - élimination des obstacles entravant l'accès - définition claire des droits publics et privés sur les ressources;
Dégradation des sols	←		←	←			↑↑	↑↑ ↑↑	Équipement de lutte contre la pollution de l'air - bonnes pratiques agricoles pour éviter l'érosion des sols;
Bruit et encombrement	↑↑ ↑↑	↑↑ ↑↑	↑↑	←		↑↑			Équipement anti-bruit à la source - bâtiments insonorisés et barrières acoustiques - restrictions géographiques à la pratique des activités bruyantes.

La médiation est un processus dans lequel les parties en conflit se rencontrent puis rencontrent individuellement un médiateur (qui doit être indépendant et neutre) afin de décider comment le conflit les opposant peut être résolu. Le

médiateur aide les parties à trouver un accord mais n'a pas le pouvoir de leur imposer un résultat.

D'après le PNUE (1995; 2001), la résolution des conflits importants en zone côtière nécessite des techniques particulières qui sont de deux types principaux: l'arbitrage et les procédures juridiques. Les gouvernements et les responsables de la gestion des zones côtières doivent garantir l'utilisation efficace de ces techniques.

Il y a différentes méthodes en matière d'arbitrage: i) la création d'un groupe de travail *ad hoc* qui, dans la plupart des cas, proposera une solution au problème particulier et laissera à une autre autorité le soin de finaliser la décision; ii) la création d'un organisme à long terme, ou permanent, pour suivre le processus et résoudre le conflit; celui-ci est habilité à prendre des décisions mais en assumera également la responsabilité; iii) la désignation d'une autorité ou d'un intermédiaire qualifié lorsque le dialogue est impossible ou interrompu; dans de nombreux cas, il proposera sa propre solution; iv) la création de procédures d'arbitrage lorsqu'il est possible de trouver des solutions par la négociation, la décision des arbitres liant alors les parties adverses.

La procédure juridique est utilisée lorsque toutes les autres techniques ont échoué et lorsque l'une des parties (au moins) demande une procédure juridique. L'inconvénient de ce processus est qu'il est habituellement long et coûteux, et pas toujours en mesure d'utiliser correctement des informations techniques complexes. Dans les conflits internationaux complexes, un arbitrage international peut être nécessaire.

Comme d'autres activités sur le littoral, le tourisme peut aussi générer des conflits entre les acteurs. C'est surtout vrai dans les zones protégées qui sont généralement très fragiles et vulnérables aux activités humaines. Dans ces cas, une solution juste et raisonnable à ces conflits est une des principales motivations de maintes gestions du littoral. Quelle que soit la technique de résolution du conflit adoptée, il est extrêmement important que toutes les parties intéressées soient impliquées dans le processus, que la communication soit ouverte et flexible et que la majorité des acteurs arrive à un consensus (IT, 2006).

6.7. La coopération régionale et internationale

L'ampleur et l'importance mondiale du tourisme impose une coopération internationale forte dans ce domaine. Le travail de l'OMT, en sa qualité d'organisation internationale phare du tourisme, a fait évoluer de nombreuses questions dans l'industrie du tourisme, en faisant la promotion des retombées économiques du tourisme, en gérant les retombées socioculturelles, en contribuant à la réduction de la pauvreté et au processus de paix, en encourageant l'information et la communication, en renforçant les partenariats entre secteur public et secteur privé, et en se préparant à la gestion des crises (OMT, 2007b).

Néanmoins, la nécessité de travailler ensemble et de renforcer les échanges aux niveaux international et régional pour adopter les stratégies et les plans d'action, qui ont été élaborés en commun, donne un élan continu pour de nouvelles formes de coopération. Ceux qui travaillent dans le tourisme méconnaissent souvent tout cela ainsi que les nombreux efforts qui vont de



paire. C'est particulièrement vrai dans le cas du tourisme côtier, sur lequel il existe très peu d'information fiable. Le recueil systématique de données et d'informations manque toujours concernant l'ampleur, la nature et toutes les sortes d'impact du tourisme en zone côtière. En outre, les acteurs impliqués dans le tourisme côtier disposent de très peu d'orientation sous forme de prescriptions, de manuels, de guides sur l'utilisation des outils de planification, de codes de conduite, d'exemples de bonnes pratiques, etc.

Depuis un certain temps maintenant, on se rend compte que la coopération internationale dans le domaine du tourisme doit principalement se consacrer à "libérer" le tourisme de son carcan sectoriel et à assurer la coordination entre le développement touristique et les programmes de gestion des zones côtières, ces derniers restant généralement sous la responsabilité des agences d'environnement ou d'aménagement du territoire. Un autre défi auquel doivent s'attaquer les agences internationales, les ONG, les secteurs public et privé, est de créer une culture du tourisme et de sensibiliser à l'importance d'avoir un tourisme durable, tant sur le plan social qu'économique. Ceci concerne ceux qui proposent des services touristiques autant que ceux qui les reçoivent, qui doivent tous faire des efforts conjoints pour améliorer et diversifier les produits touristiques, et contribuer ainsi à l'évolution du tourisme.

La coopération internationale/régionale peut prendre diverses formes selon qu'elle touche aux questions de planification et de gestion, ou à la promotion de certaines régions en tant que destinations touristiques. L'UE peut être citée comme un exemple à suivre pour ses efforts en faveur d'un développement touristique respectueux de l'environnement. Même si elle n'a pas de compétence directe dans le domaine du tourisme, l'UE a une influence considérable sur celui-ci, à travers les politiques européennes dans un certain nombre de domaines (éducation, formation professionnelle, jeunesse, culture, politique régionale, initiatives de GIZC) ainsi qu'à travers un certain nombre de ses programmes et de ses fonds (Fonds structurels, Fond de cohésion, Fond social européen, programme Léonard de Vinci, etc.). Cette influence ne se limite pas aux Etats membres mais s'étend également à d'autres régions du monde. Enfin, il est utile de citer un autre exemple de coopération internationale dans la promotion du tourisme: l'initiative de sept pays d'Amérique centrale, qui ont créé une agence commune - la CATA - avec l'objectif de stimuler leur compétitivité et leur croissance, en premier lieu, pour attirer les touristes européens.

6.8. Résumé

Même si chaque groupe d'intérêt a ses propres attentes, droits et responsabilités par rapport au tourisme, ils doivent tous se conformer au même modèle de durabilité. Leur implication totale et responsable est le meilleur moyen de garantir un type de développement touristique qui soit durable et responsable dans chaque segment: social, économique et environnemental.

Les gouvernements jouent le rôle central dans la gestion du développement touristique par leur pouvoir régulateur et législateur dans des secteurs comme le transport, l'eau, l'énergie et la gestion des déchets ainsi que la planification de l'occupation du sol et de la mer, le financement et la gestion/le marketing des destinations. Les gouvernements ont à leur disposition un large éventail



d'outils juridiques et de régulation, économiques et de planification, qui leur permettent de gérer les territoires du littoral de manière holistique, de donner au tourisme la place qui lui convient dans l'économie nationale et, en même temps, de minimiser les consommations irrationnelles.

L'industrie du tourisme et des voyages peut modifier le cours des choses en adoptant des politiques environnementales et des principes de durabilité dans ses pratiques commerciales. D'après le PNUE, elle peut en particulier contribuer dans cinq catégories de gestion: la gestion interne; le développement et la gestion du produit; la gestion de la chaîne d'approvisionnement; les relations avec les clients; et la coopération avec les destinations.

Deux types d'ONG sont particulièrement concernées par le tourisme: celles qui ont des expériences dans le monde entier en matière de tourisme en tant que mécanisme de protection de la biodiversité et celles qui s'intéressent exclusivement au tourisme en vue d'y promouvoir des approches plus responsables. Un exemple d'implication réussie d'une ONG dans la promotion du tourisme durable à travers la gestion intégrée des zones côtières est celle du projet du WWF à Belek et Cirali en Turquie.

Le milieu de la recherche et de l'université joue également un rôle important en étudiant et en analysant les divers aspects du secteur touristique, en publiant des directives, en formant les futurs responsables du tourisme, en organisant des séminaires et des conférences, etc. Les organisations internationales et intergouvernementales telles que l'OMT, le PNUE, l'OEA, l'OCT et l'ASEAN jouent un rôle similaire, et servent de support à la discussion sur les questions en rapport avec la politique de tourisme ainsi que de sources pratiques de savoir-faire dans le domaine du tourisme.

Enfin, une des principales motivations de toute coopération internationale dans le domaine du tourisme est d'ouvrir ce secteur à des approches plus intégrées et de réduire ainsi les conflits qui émergent avec les autres activités économiques et les autres usages des ressources du littoral. Pour ce faire, des techniques de résolution de conflit sont disponibles, comme la négociation, la conciliation, la facilitation, la médiation, l'arbitrage, ou une combinaison de ces techniques.



Le chemin à venir

7

7. Le chemin à venir

Le tourisme est l'une des plus grandes industries du monde, et le tourisme du littoral est la forme de tourisme qui connaît la plus forte croissance, avec une hausse marquée durant la dernière décennie. L'importance économique du tourisme est incontestable. Il représente l'une des principales sources de revenus pour de nombreux pays et régions. Nombre de pays prévoient même de faire du tourisme la charpente de leurs perspectives à venir de développement.

Malheureusement, le désir de profit économique de l'industrie touristique, à satisfaire à n'importe quel coût et le plus rapidement possible, conduit à une croissance permanente et souvent incontrôlable de l'activité touristique. Dans ce contexte, ramener la croissance du tourisme à un niveau durable et, en même temps, revaloriser les produits du tourisme en attirant une clientèle diversifiée et en améliorant la qualité de l'offre et des services, sont perçus comme des priorités qui permettront au tourisme de satisfaire à la fois les visiteurs et ceux qui en vivent. Ceci est l'essence même de la définition du "tourisme durable" proposée par l'OMT.

Le tourisme a un impact environnemental considérable dans de nombreuses régions côtières qui sont particulièrement vulnérables aux pressions associées à sa croissance. Les pressions du tourisme dans certaines régions côtières peuvent être tellement fortes que l'activité peut en devenir insoutenable, ce qui est particulièrement dangereux pour les régions côtières où le tourisme domine ou, comme c'est souvent le cas, est la seule industrie. Afin de minimiser les problèmes induits par le tourisme et de sécuriser à la fois la durabilité de l'industrie touristique et celle des ressources du littoral qui sont utilisées simultanément par de nombreux secteurs, une attention particulière doit être portée à une planification adéquate et à une meilleure intégration du tourisme dans le développement du littoral.

Comme ce rapport l'a clairement présenté, il y a un lien incontestablement fort entre développement du tourisme et gestion intégrée des zones côtières. On peut même dire que l'un ne peut pas fonctionner sans l'autre. Comme le disaient Cicin-Sain et Knecht (1998a), un des plus grands défis auxquels sont confrontés les responsables du littoral est de donner au développement touristique la place qui lui convient dans la GIZC pour améliorer sa durabilité à long terme. Le développement durable du tourisme et la GIZC sont deux processus parallèles, complémentaires et fortement interdépendants. Les principes, objectifs et mesures politiques du premier contribuent largement à la mise en œuvre du second, et inversement. Ils forment un cercle fermé dans lequel une grande diversité d'outils proposés par la GIZC permet un développement raisonné du tourisme qui, en retour, rend le processus de la GIZC plus efficace.

7.1. Les principales conclusions

Ce document étant un manuel, il a traité de nombreuses questions en rapport avec le développement touristique et la gestion intégrée des zones côtières, et il est possible d'en tirer quelques conclusions générales qui faciliteront au lecteur la compréhension de ce sujet vaste et relativement complexe. En quelques mots, on peut dire que:

- Le développement du tourisme en zone côtière est hautement dépendant des caractéristiques physiques, environnementales, culturelles et socioéconomiques de l'environnement littoral d'accueil. La distinction doit être clairement faite entre la simple croissance du tourisme, dont de nombreux pays font l'expérience dans leurs régions côtières, et le développement planifié et responsable du tourisme, qui peut contribuer de façon significative à la réduction des impacts toujours plus importants de cette industrie sur l'environnement et la société du littoral.
- Le tourisme, en tant qu'activité mondiale, est étroitement lié aux problèmes mondiaux. La réduction de la pauvreté, le changement climatique, les catastrophes naturelles et la perte de biodiversité sont parmi les plus importants. Des recherches récentes confirment que le tourisme peut contribuer considérablement à la réduction de la pauvreté dans les communautés du littoral grâce à des actions qui intègrent tous les acteurs et les mécanismes adéquats. Mais il peut également avoir des impacts négatifs importants sur le changement climatique à cause des émissions en hausse de dioxyde de carbone dues à la demande croissante en matière de transports, ainsi que sur la dégradation des habitats naturels de valeur, la disparition des espèces, etc. même dans des destinations où ceux-ci constituent l'attrait touristique majeur.
- Une bonne planification du tourisme et sa gestion sont essentielles pour maximiser les bénéfices du tourisme et minimiser les impacts négatifs d'une manière durable. La planification intégrée du tourisme applique les mêmes concepts et approches de base que la planification générale, en les adaptant aux attributs du système touristique. La planification du tourisme doit être reconnue comme étant un processus continu, flexible, modulable et transparent. La planification intégrée du tourisme a été reconnue par de nombreuses organisations et associations internationales (OMT, UE, UNESCAP entre autres) qui élaborent des approches et des directives, et mettent en œuvre des projets concrets dans des régions côtières.
- Plusieurs concepts et outils sont essentiels pour réussir la planification du tourisme ainsi que pour bien comprendre ses impacts et comment les atténuer. Parmi eux, on peut souligner l'empreinte écologique qui est une estimation de la pression humaine sur les écosystèmes globaux, l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme qui prolonge la perception que le tourisme ne peut pas croître indéfiniment dans une région sans causer des dommages irréversibles au système local, et l'évaluation environnementale qui est un processus de décision utilisé pour promouvoir une bonne planification environnementale, en évaluant les effets et les bénéfices potentiels de certaines activités sur l'environnement.
- Le tourisme en zone côtière peut être valorisé par la gestion intégrée des zones côtières, qui peut traiter les conflits entre le tourisme côtier et les autres secteurs marins et terrestres, et améliorer leur coopération, ainsi que résoudre les problèmes de chevauchement des responsabilités des administrations impliquées. La gestion des zones côtières est une question critique dans de nombreux pays où les ressources côtières et marines sont fortement exploitées. Gérer des systèmes complexes comme les régions côtières nécessite une approche intégrée, capable



de coordonner la mise en œuvre des trois principaux objectifs du développement durable (environnemental, social et économique).

- Il y a consensus sur le fait que la gestion intégrée des zones côtières est un processus continu, proactif et flexible de gestion des ressources pour le développement durable dans les régions côtières. La GIZC se conduit à travers un processus qui, en général, comporte trois étapes principales: l'initiation, qui comprend l'analyse des facteurs pouvant catalyser la sensibilisation du public aux problèmes du littoral et le souhait d'engager des actions pour le littoral; la planification, qui fait référence au développement de politiques et d'objectifs et au choix d'actions (de stratégies) bien précises pour produire progressivement des biens et des services de façon équilibrée dans la région côtière; et la mise en œuvre qui transforme le plan en réalité.
- La GIZC est largement utilisée dans le monde entier. Tandis que de nombreux projets sont financés par des organisations internationales comme l'UE, la Banque mondiale, le FEM, le PNUD, le PNUE, etc., d'autres sont financés par des autorités nationales, régionales ou locales. Après 35 ans d'efforts en matière de GIZC dans le monde, l'expérience pratique a apporté une bonne compréhension des approches, principes clés et directives ainsi que des cadres et techniques pour concevoir et réaliser des programmes. Elle commence aussi à tirer profit de l'expérience collective. Toutefois, la GIZC doit encore surmonter une longue liste de défis si l'on veut que ses résultats répondent à l'ampleur des attentes dans les régions côtières.
- Il est reconnu que nombre de destinations touristiques passent leur temps à réagir aux évolutions imprévues au lieu de les anticiper et de s'y préparer. Ce qu'elles font s'appelle la "gestion de crise". Ce qu'elles doivent faire est une alternative viable appelée "processus de planification stratégique". La planification stratégique est un processus d'identification des objectifs et de définition et évaluation de méthodes pour les atteindre. Elle prend en considération toutes les ressources, organisations, marchés et programmes du tourisme dans une destination. Elle prend également en compte les aspects économiques, environnementaux, sociaux et institutionnels du développement touristique. La planification stratégique est un processus "pas à pas" avec des objectifs bien définis et un produit final qui peut être mis en œuvre et évalué. Le processus proposé dans ce manuel est constitué de 11 étapes.
- Le processus de planification stratégique intègre divers outils et approches, tels que les 12 objectifs du guide PNUE-OMT pour le développement touristique durable et les principes de la GIZC dans une perspective de planification à long terme. Le niveau recommandé pour l'analyse est celui de la destination touristique. L'implication des acteurs et la participation de la communauté locale au niveau de la destination jouent un rôle central. Cinq grands groupes d'intérêt jouant un rôle dans le processus de la planification stratégique pour le développement touristique du littoral ont été identifiés: les gouvernements, l'industrie du tourisme et des voyages, les ONG, les institutions de la recherche et de l'université, et les organisations intergouvernementales.

- Les gouvernements jouent le rôle central dans la gestion du développement touristique par leur pouvoir régulateur et législateur dans des secteurs comme le transport, l'eau, l'énergie et la gestion des déchets ainsi que la planification de l'occupation du sol et de la mer, le financement, et la gestion/le marketing des destinations. Les gouvernements ont à leur disposition un large éventail d'outils juridiques et de régulation, économiques et de planification, qui leur permettent de gérer les territoires du littoral de manière holistique, de donner au tourisme la place qui lui convient dans l'économie nationale et, en même temps, de minimiser les consommations irrationnelles.
- L'industrie du tourisme et des voyages peut modifier le cours des choses en adoptant des politiques environnementales et des principes de durabilité dans ses pratiques commerciales. D'après le PNUE, elle peut en particulier contribuer dans cinq catégories de gestion: la gestion interne; le développement et la gestion du produit; la gestion de la chaîne d'approvisionnement; les relations avec les clients; et la coopération avec les destinations.
- Deux types d'ONG sont particulièrement concernées par le tourisme: celles qui ont des expériences dans le monde entier en matière de tourisme en tant que mécanisme de protection de la biodiversité et celles qui s'intéressent exclusivement au tourisme en vue d'y promouvoir des approches plus responsables. Un exemple d'implication réussie d'une ONG dans la promotion du tourisme durable à travers la gestion intégrée des zones côtières est celle du projet du WWF à Belek et Cirali en Turquie.
- Le milieu de la recherche et de l'université joue également un rôle important en étudiant et en analysant les divers aspects du secteur touristique, en publiant des directives, en formant les futurs responsables du tourisme, en organisant des séminaires et des conférences, etc. Les organisations internationales et intergouvernementales telles que l'OMT, le PNUE, l'OEA, l'OCT et l'ASEAN jouent un rôle similaire, et servent de support à la discussion sur les questions en rapport avec la politique de tourisme ainsi que de sources pratiques de savoir-faire dans le domaine du tourisme.
- Enfin, une des principales motivations de toute coopération internationale dans le domaine du tourisme est d'ouvrir ce secteur à des approches plus intégrées et de réduire ainsi les conflits qui émergent avec les autres activités économiques et les autres usages des ressources du littoral. Pour ce faire, des techniques de résolution de conflit sont disponibles comme la négociation, la conciliation, la facilitation, la médiation, l'arbitrage, ou une combinaison de ces techniques.

7.2. Instructions pour l'utilisation du guide de mise en œuvre

L'annexe de ce manuel - qui est le guide de mise en œuvre - propose une série de fiches sur le "comment faire" qui expliquent chaque étape du processus de la planification stratégique, selon ce qui a été expliqué dans le chapitre 5. Il est ressenti que, même si une approche méthodologique peut sembler attrayante





et facile à utiliser, il est fortement souhaitable de disposer d'une procédure simple pour mettre en œuvre cette approche. C'est exactement ce que le guide de mise en œuvre de ce manuel se propose de faire.

Le guide détaille chacune des 11 étapes du processus de la planification stratégique. Chaque étape est présentée en 2 parties: l'aperçu général (explication résumée, objectifs et résultats attendus) et les activités (quoi réaliser, quand, comment, et avec qui). Chaque fiche consiste en une description simple de chaque composante. Il est conseillé à l'utilisateur de suivre les instructions données dans chacune des fiches. Bien sûr, le guide ne pourra jamais être assez exhaustif. Le lecteur pourra retrouver l'information sur les idées, concepts et approches de base dans les chapitres précédents de ce texte. Il y retrouvera certaines des idées, expliquées plus en détail, et l'inspiration pour explorer des sujets particuliers qu'il juge importants. Toutefois, il est fortement conseillé au lecteur de suivre consciencieusement l'ordre des procédures comme elles sont présentées dans le guide.

Le guide en lui-même n'est certainement pas la panacée pour tous les problèmes du tourisme en zone côtière. En plus de suivre toutes les étapes du processus, il est nécessaire de gagner le soutien de tous les acteurs. Seule une combinaison d'excellence technique et de volonté politique des principaux décideurs peut garantir la réussite dans l'utilisation de ce guide.

Afin de démontrer l'applicabilité de ce manuel, il a été décidé de conduire un projet pilote (voir l'encadré 7.1.). Le projet a été réalisé à Baska Voda, près de Split, en collaboration avec les autorités locales et avec le soutien de l'ONG "Sunce". Le principal problème de la municipalité de Baska Voda, riche de ses nombreuses plages de sable (ce qui est particulièrement rare en Croatie), est le nombre excessif de personnes qui fréquentent ces plages, ce qui crée de grands problèmes environnementaux, économiques et même sociaux dans la région.

Même si le projet pilote portait principalement sur les conflits de fréquentation, et que la biodiversité et les questions environnementales n'y étaient que secondaires, il a été considéré que ce serait un bon exemple pour montrer comment la méthodologie présentée dans ce manuel peut être appliquée à une petite échelle, en commençant par l'identification des problèmes et l'implication des acteurs à travers l'ECAT et les recommandations pour résoudre les problèmes. L'implication des acteurs dès le tout début du projet a été la clé de la réussite de ce projet pilote.

Encadré 7.1.

Un test d'application du manuel: le développement touristique durable d'une région côtière de Croatie - le projet pilote de Baska Voda

Le CAR/PAP a conduit un test d'application du manuel à une très petite échelle à Baska Voda, l'une des destinations touristiques très importantes en Dalmatie (sur le littoral Sud de la Croatie). Le projet pilote s'est déroulé entre juillet et décembre 2007. Le premier travail fut d'analyser les forces et les faiblesses des zones de baignade à Baska Voda et d'en proposer une gestion durable dans le contexte du développement général du tourisme.



Une des premières étapes dans le processus d'élaboration de la stratégie de gestion des plages de Baska Voda fut d'analyser l'état actuel des plages et de leur gestion. Ce fut fait au cours de l'été 2007 en même temps qu'étaient réalisées une enquête sur la perception des touristes (utilisateurs de la plage) et une évaluation des zones de baignade.

Trois approches ont été utilisées pour l'analyse des zones de baignade: la perception des utilisateurs des plages, une analyse d'expert sur les plages, et le calcul de la capacité d'accueil des plages. Cette approche générale a été adoptée pour disposer d'une vue intégrée de l'état actuel des plages de Baska Voda.

Cette information a été utilisée comme point de départ dans le processus de formulation d'un plan stratégique pour la gestion durable des plages, qui fait partie de la stratégie générale du tourisme de Baska Voda. Le processus a commencé par la production de la vision commune, et la fixation des buts et des objectifs pour un tourisme durable et pour une gestion durable des plages. Ensuite, différents scénarios pour atteindre ces objectifs ont été formulés et évalués. Il faut souligner que l'analyse des scénarios ne s'est pas faite uniquement sur la base des indicateurs de capacité d'accueil; un ensemble d'indicateurs en relation avec les buts et les objectifs stratégiques a été utilisé. Le scénario de gestion durable des plages a été ensuite sélectionné, ce qui a permis de formuler une stratégie pour la gestion durable des plages, avec son plan d'action stratégique. La composante la plus importante du processus fut la participation des acteurs. Le processus dans son intégralité s'est déroulé en étroite collaboration avec les acteurs les plus importants (membres des autorités locales, office du tourisme et conseil du tourisme), et toutes les composantes de la stratégie ont été revues, révisées et redéfinies avec eux. En outre, une réunion élargie a été organisée avec la communauté locale, en présence des acteurs importants, pour présenter toutes les composantes de la stratégie. Les suggestions alors recueillies ont été incorporées dans la version finale du plan d'action stratégique.

Le plan d'action stratégique pour la gestion durable des plages à Baska Voda a été réalisé pendant le processus de formulation d'un plan d'aménagement physique pour Baska Voda. Les principaux objectifs du plan d'aménagement ont été respectés et complètement incorporés dans le plan stratégique. Par ailleurs, certaines des activités prévues dans le plan stratégique ont été incorporées ultérieurement dans le plan d'aménagement.

Le document, intitulé "Développement touristique durable du littoral de la Croatie: le projet pilote de Baska Voda", disponible en langues anglaise et croate, est destiné à être un outil pour surmonter les obstacles qui apparaîtront durant la planification du développement (notamment du développement touristique) qui est en cours d'élaboration à Baska Voda.

Bibliographie

AEE (2001), *Environmental signals 2001*, European Environment Agency, Copenhagen.

AEE (2005), *The European environment - State and outlook*, European Environment Agency, Chagen.

AEE (2006), *The changing faces of Europe's coastal areas*, EEA 6/2006, European Environment Agency, Copenhagen.

Akerman, J. (2005), Sustainable air transport - on track in 2050, *Transportation Research Part D*, Vol.10, pp. 111-126.

Ashe, J. W. (2005), Tourism investment as a tool for development and poverty reduction: The experience in Small Island Developing States (SIDS), *Trade and Investment*, The Commonwealth Finance Ministers Meeting 2005, Barbados.

Beirman, D. (2003), *Restoring tourism destinations in crisis: A strategic marketing approach*, Cabi Publishing, Wallingford.

Birkland, T. A., Herabat, P., Little, R. G. and Wallace, W. A. (2006), The Impact of the December 2004 Indian Ocean Tsunami on Tourism in Thailand, *Earthquake Spectra*, Vol. 22, pp. 889-900.

BM (1993), *Sectoral Environmental Assessment: Environmental Assessment Sourcebook Update 4*, World Bank, Washington, DC.

Bridges, T. (ed) (1997), *Travel Industry World Yearbook - The Big Picture 1996-97*, Vol. 40, Travel Industry Publishing Inc. Spencertown, NY.

Butler, R. W. (1980), The Concept of a Tourist Area Life Cycle of Evolution: Implications for Management Resources, *Canadian Geographer*, Vol. 24, No. 1, pp. 5-12.

CAR/PAP (1997), *Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les régions littorales méditerranéennes*, Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires, Split.

CAR/PAP (2006), *DESTINATIONS - Development of Strategies for Sustainable Tourism in Mediterranean Nations*, LIFE - Third Countries Project Document, Priority Actions Programme Regional Activity Centre (PAP/RAC) of the Mediterranean Action Plan (MAP), Split.

CAR/PP (2006), *Bonnes pratiques environnementales dans le secteur hôtelier*, Centre d'activités régionales pour la Production propre, Barcelone.

Carter, R.W.G. (1989), *Coastal Environments: An Introduction to the Physical, Ecological and Cultural Systems of Coastlines*, Academic Press, London.

CE (2000), *Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur l'aménagement intégré des zones côtières: Une stratégie pour l'Europe*, UE, Bruxelles.

CE (2003), *Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: Orientations de base pour la durabilité du tourisme européen*, UE, Bruxelles.

CE (2008), *Emissions trading: Commission welcomes EP vote on including aviation in EU ETS*, IP/08/1114, Brussels/Strasbourg, 8 July 2008, En ligne: <http://europa.eu/> (consulté en juin 2009).

CI (2003), *Tourism and Biodiversity, Mapping Tourism's Global Footprint*, Conservation International and United Nations Environment Programme, Washington.

Cicin-Sain, B. and Knecht, R.W. (1998a), *Coastal Tourism and Recreation: The Driver of Coastal Development*, U.S. Federal Agencies with ocean-related programmes, Washington, DC.

Cicin-Sain, B. and Knecht, R. W. (1998b), *Integrated Coastal and Ocean Management: Concepts and Practices*, Island Press, Washington, DC.

Cicin-Sain, B., Belfiore, S., Kuska, G., Balgos, M., Rivera, E., Cid, G. and Calverly, C. (2000), *Status and Prospects for Integrated Coastal Management: A Global Perspective*, UNESCO and University of Nice, Nice.

Cicin-Sain, B., Bernal, P., Belfiore, S. and Barbieri, J. (2002), *Ensuring the Sustainable Development of Oceans and Coasts: A Call to Action (Co-Chairs' Report)*, The Global Conference on Oceans and Coasts at Rio+10, Paris, UNESCO, December 3-7, 2001, Center for the Study of Marine Policy, Newark, DE.

Clark, J. R. (1992), *Integrated Management of Coastal Zones*, FAO Fisheries Technical Paper, No. 327, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome.

Clark, J. R. (1996), *Coastal Zone Management Handbook*, Lewis Publishers, Boca Raton.

CNUED (1992), *Agenda 21, Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, En ligne: <http://www.un.org/> (consulté en juillet 2009).

CoastLearn (consulté en mai 2009), *Sustainable Tourism*, En ligne: <http://www.coastlearn.org/>

Coccossis, H. and Mexa, A. (eds) (2004), *The Challenge of Tourism Carrying Capacity Assessment: Theory and Practice*, Ashgate, Aldershot.

COI/UNESCO (2001), *Des outils et des hommes pour une gestion intégrée des zones côtières: Guide méthodologique*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris.

COI/UNESCO (2006), *A Handbook for Measuring the Progress and Outcomes of Integrated Coastal and Ocean Management*, IOC Manuals and Guides, 46, ICAM Dossier, 2, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, Paris.

Conti, G. and Perelli, C. (2007), *Governing Tourism Monoculture. Mediterranean Mass Tourism Destinations and Governance Networks*, in Burns, P. M. and Novelli, M. (eds), *Tourism and Politics: Global Frameworks and Local Realities*, Elsevier, London.

DEAT (2004), *Strategic Environmental Assessment*, Department of Environmental Affairs and Tourism, Pretoria.

De Ruyck, M.C., Soares, A.G., and MacLachlan, A. (1997), Social carrying capacity as a management tool for sandy beaches, *Journal of Coastal Research*, Vol. 13, pp. 822-830.

Eagles, P. F. J., McCool, S. F. and Haynes, C. D. (2002), *Sustainable Tourism in Protected Areas: Guidelines for Planning and Management*, World Commission on Protected Areas (WCPA), Cambridge.

ECOTRANS / F.U.R. Reiseanalyse (2002), cité dans: CoastLearn, *Sustainable Tourism*, En ligne: <http://www.coastlearn.org/> (consulté en juin 2007).

Egret Communications / ARA Consulting (2001), *Galapagos Islands, Ecuador Tourism Growth Case Study*, En ligne: <http://www.juneau.org/> (consulté en mai 2009).

Ehler, C. N., Cicin-Sain, B., Knecht, R., South, R. and Weiher, R. (1997), Guidelines to assist policy makers and managers of coastal areas in the integration of coastal management programmes and national climate-change action plans, *Ocean & Coastal Management*, Vol. 37, No. 1, pp. 7-27.

EUROPARC (1999), *European Charter for Sustainable Tourism in Protected Areas*, En ligne: <http://www.european-charter.org/> (consulté en juillet 2009).

FAO (1998), *Integrated coastal area management and agriculture, forestry and fisheries*, *FAO Guidelines*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome.

Fenell, D. (1999), *Ecotourism*, Second edition, Routledge, London.

GESAMP (1996), *The contributions of science to integrated coastal management*, Reports and Studies No. 61, IMO/FAO/UNESCO-IOC/WMO/WHO/IAEA/UN/UNEP Joint Group of Experts on the Scientific Aspects of Marine Environmental Protection, Food and Agriculture Organization, Rome.

Goodall, B. (1987), *Dictionary of Human Geography*, Penguin, Harmondsworth.

Gossling, S. (2002), Global Environmental Consequences of Tourism, *Global Environmental Change*, Vol. 12, No. 4, pp. 283-302.

Gossling, S., Borgstrom Hansson, C., Horstmeier, O. and Saggel, S. (2002), Ecological footprint analysis as a tool to assess tourism sustainability, *Ecological Economics*, Vol. 43, No. 2, pp. 199-211.

Gunn, C. A. with Var, T. (2002), *Tourism Planning: Basics, Concepts, Case (4th Edition)*, Routledge, London.

Hall, M. C. (2001), Trends in ocean and coastal tourism: the end of the last frontier?, *Ocean & Coastal Management*, Vol. 44, No. 9-10, pp. 601-618.

Hall, M. C. and Lew, A. A. (eds) (1998), *Sustainable Tourism: A Geographical Perspective*, Longman Publishing, London.

Henderson, J.C. (2007), Corporate social responsibility and tourism: Hotel companies in Phuket, Thailand, after the Indian Ocean tsunami, *Hospitality Management*, Vol. 26, pp. 228-239.

Hunter, C. and Shaw, J. (2007), The Ecological Footprint as Key Indicator of Sustainable Tourism, *Tourism Management*, Vol. 28, pp. 46-57.

INRA EUROPE (1998), *Facts and Figures on the European on Holidays (1997-1998): Executive Summary*, A Eurobarometer survey carried out on behalf of the European Commission Directorate General XXIII (Enterprise policy, Distributive trades, Tourism and Co-operatives).

Inskeep, E. (1991), *Tourism Planning: An Integrated and Sustainable Development Approach*, John Wiley and Sons, Toronto.

Iorio M. and Sistu G. (2004), Turismo, comuni costieri e pressione ambientale in CUEC, *Economia del Turismo in Sardegna*, CUEC, Cagliari.

IT (2006), *Odrzivi turizam u deset koraka: Planiranje održivog turizma zasnovanog na bastini i prirodnom naslijeđu*, Institut za turizam and Odraz, Zagreb.

Jennings, S. (2004), Coastal tourism and shoreline management, *Annals of Tourism Research*, Vol. 31, No. 4, pp. 899-922.

Kanji, F. (2006), *A global perspective on the challenges of coastal tourism*, Coastal development Centre, Bangkok.

Kay, R., and Alder, J. (1999), *Coastal Planning and Management*, E and FN Spon, London.

Miller, M. L., Auyong, J. and Hadley, N. P. (eds) (2002), Sustainable Coastal Tourism: Challenges for Management, Planning, and Education, in: *Proceedings of the 1999 International Symposium on Coastal and Marine Tourism: Balancing Tourism and Conservation*, University of Washington, Oregon State University and Oceans Blue Foundation, Seattle, WA, pp. 3-20.

NOAA (2006), *Discussion Paper: Current and Future Challenges for Coastal Management*, National Oceanic and Atmospheric Administration, Silver Spring, MD.

OMT (1981), *Saturation of Tourist Destinations: Report of the Secretary General*, World Tourism Organisation, Madrid.

OMT(1994), *National and Regional Tourism Planning: Methodologies and Case Studies*, World Tourism Organisation, Madrid.

OMT (2004a), *Sustainable Development of Tourism - Conceptual Definition*, Available at: <http://unwto.org/> (accessed in June 2009).

OMT (2004b), *Indicators of Sustainable Development for Tourism Destinations: A Guidebook*, World Tourism Organisation, Madrid.

OMT (2006), *Tourism and Least Developed Countries, A Sustainable Opportunity to Reduce Poverty*, World Tourism Organisation, Madrid.

OMT (consulté en juin 2007a), *Facts and figures: Information, analysis and know how*, En ligne: <http://unwto.org/>

OMT (consulté en juin 2007b), *Missions for the New Millenium*, En ligne: <http://www.unwto.org/>

OMT (consulté en juin 2008), *UNWTO World Tourism barometer*, Vol. 5, No.1, En ligne: <http://www.unwto.org/>

OMT(consulté en juin 2009a), *Another Record Year for World Tourism*, UNWTO News Release: January 29, 2007, En ligne: <http://www.unwto.org/>

OMT (consulté en juin 2009b), *Sustainable Tourism - Eliminating Poverty (ST-EP) Initiative*, En ligne: <http://www.unwto.org/step>

OMT, PNUE et OMM (2008), *Climate Change and Tourism: Responding to Global Challenges*, UNWTO, Madrid, and UNEP, Paris.

PICC (2001), *Climate Change 2001 - Impacts, Adaption, and Vulnerability, Contribution of Working Group II to the Third Assessment Report of the IPCC*, Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge.

PICC (2007), *Climate Change 2007 - The Physical Science Basis, Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the IPCC*, Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge.

PIRT (consulté en juin 2007), *Traveler's Code for Traveling Responsibly, Guidelines for Individuals*, Partners in Responsible Tourism, En ligne: <http://www.pirt.org/>

Plan Bleu (2005), *MÉDITERRANÉE - Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

PNUD (2003), cité dans: CoastLearn, *Sustainable Tourism*, En ligne: <http://www.coastlearn.org/> (consulté en juin 2007).

PNUD (2006), *Annual Report: Global Partnership for Development*, En ligne: <http://www.undp.org/> (consulté en juin 2007).

PNUE (1995), *Directives concernant la gestion intégrée des régions littorales, avec une référence particulière au bassin méditerranéen*, PNUE Rapports et études des Mers régionales No. 161, Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM-PNUE), Split.

PNUE (2001), *Principes de meilleures pratiques pour la gestion des zones côtières en Méditerranée*, Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM-PNUE), Split.

PNUE (2005), *Integrating Sustainability into Business, A management Guide for Responsible Tour Operators*, United Nations Environment Programme, Paris.

PNUE (consulté en juin 2007a), *Evidence of Human-caused Global Warming "Unequivocal", says IPCC*, Press Release: February 02, 2007, En ligne: <http://www.unep.org/>

PNUE (consulté en juin 2007b), *Sustainable Development of Tourism*, En ligne: <http://www.unep.org/>

PNUE et OMT (2005), *Vers un Tourisme Durable: Guide à l'usage des décideurs*, PNUE/DTIE et OMT, Paris et Madrid.

PNUE/GPA (consulté en juin 2007), *Key Principles for tourism development*, United Nations Environment Programme Global Programme of Action for the Protection of the Marine Environment from Land-Based Activities, En ligne: <http://www.gpa.unep.org/>

PNUE/PAM/PAP (2008), *Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée*, Programme d'actions prioritaires, Split.

Ramanamurthy, M. V., Sundaramoorthy, Y., Pari, Y., Ranga Rao, V., Mishra, P., Bhat, M., Usha, T., Venkatesan, R. and Subramanian, B. R. (consulté en juin 2007), *Inundation of Seawater in Andaman and Nicobar Islands and parts of Tamilnadu coast, India, during 2004 Indian Ocean Tsunami*, The IOC/UNESCO Indian Ocean Tsunami, Post tsunami Field Survey Site, En ligne: <http://ioc.unesco.org/>

Sadler, B. and Verheem, R. (1996) *Strategic Environmental Assessment: Status, Challenges and Future Directions*, Ministry of Housing, Spatial Planning and the Environment of the Netherlands, The Hague.

Simpson, M.C., Gössling, S., Scott, D., Hall, C.M. and Gladin, E. (2008), *Climate Change Adaptation and Mitigation in the Tourism Sector: Frameworks, Tools and Practices*. UNEP, University of Oxford, UNWTO, WMO, Paris.

Sorensen, J. (2002), *Baseline 2002 Background Report: The status of Integrated Coastal Management as an International Practice*, Harbor and Coastal Center, Urban Harbors Institute, University of Massachusetts, Boston, Massachusetts, En ligne: <http://www.eucc-d.de/> (consulté en juillet 2007).

The Economist (1991), Travel and tourism: the pleasure principle, *The Economist*, March 1991, pp. 3-22.

Therivel, R., Wilson, E., Thompson, S., Heaney, D. and Pritchard, D. (1992) *Strategic Environmental Assessment*, Earthscan, London.

Tourism Partnership (consulté en juin 2007), En ligne: <http://www.tourismpartnership.org/>

Tourism Victoria (2002), *The Tourism Industry Strategic Plan 2002-2006*, En ligne: <http://www.tourism.vic.gov.au/> (consulté en septembre 2009).

Trumbic, I. and Randic, A. (1998), *Coastal Area Management in Croatia*, State Directorate for the Protection of Nature and Environment of the Republic of Croatia, Zagreb.

UNCTAD (consulté en mai 2009), *Helping Developing Countries Destinations to Become More Autonomous*, United Nations Conference on Trade and Development, En ligne: <http://www.unctadxi.org/>

UNESCAP (1996), *Guidelines on Integrated Tourism Planning in Pacific Island Countries*, United Nations Economic and Social Commission for Asia and Pacific, En ligne: <http://www.unescap.org/> (consulté en juillet 2007).

UNESCAP (1999), *Guidelines on Integrated Planning for Sustainable Tourism Development*, United Nations Economic and Social Commission for Asia and Pacific, En ligne: <http://www.unescap.org/> (consulté en juillet 2007).

Wackernagel, M. and Rees, W. (1996), *Our Ecological Footprint: Reducing Human Impact on the Earth*, New Society, Philadelphia, PA.

WEA (2007), *Welsh Coastal Tourism Strategy Strategic Environmental Assessment*, Draft Environmental Report, Environment Agency Wales, Cardiff.

Wilson, P. and Wheeler, D. P. (1997), *California's Ocean Resources: An Agenda for the Future*, The Resource Agency of California, Ocean Resources Management Program, Sacramento, CA.

World Coast 2000 (1993), *Preparing to meet the coastal challenges of the 21st Century: Conference statement*, Nordwijk.

WTTC (2008), *Continued growth signalled for Travel and Tourism Industry*, World Travel & Tourism Council, PR 6 March 2008, Berlin, En ligne: <http://www.wttc.org/> (consulté en septembre 2009).

WTTC (2009a), *Kick-starting the recovery of the global economy*, World Travel & Tourism Council, PR 30 April 2009, São Paulo, En ligne: <http://www.wttc.org/> (consulté en septembre 2009).

WTTC (2009b), *WTTC Results Show No Time For Rhetoric*, World Travel & Tourism Council, PR 12 March 2009, Berlin, En ligne: <http://www.wttc.org/> (consulté en septembre 2009).

WWF (2000), *Responsible Tourism in the Mediterranean: current threats and opportunities*, World Wide Fund for Nature, Rome.

WWF (2003), *A Strategic Environmental Assessment of Fiji's Tourism Development Plan*, World Wide Fund for Nature.

WWF (consulté en juin 2007), *Problems: Tourism & coastal development*, World Wide Fund for Nature, En ligne: <http://www.panda.org/>

WWF, PNUE-CMSC, PR (2002), *Living planet report 2002*, World Wide Fund for Nature, United Nations Environmental Programme-World Conservation Monitoring Centre and Redefining Progress, Gland, En ligne: <http://www.panda.org/> (consulté en juin 2007).



Annexe: Le guide de mise en œuvre

Etape 1: Décision de lancer le processus de planification stratégique	
Aperçu général	
Explication résumée	<p>La décision de lancer le processus de planification stratégique pour le développement durable du tourisme est habituellement prise par des décideurs locaux ou des responsables de la gestion d'une destination (autorités locales). Elle peut également être le fait d'une décision à un niveau politique plus élevé (autorité régionale ou nationale) ou d'une décision prise en commun par tous ces niveaux. Le pilotage, habituellement fait par des fonctionnaires de haut niveau issus de l'autorité publique à l'origine du processus, a un rôle très important dans la planification stratégique. Dans l'idéal, la planification stratégique doit impliquer non seulement des fonctionnaires locaux mais également les professionnels de terrain et peut-être quelques personnes ressources susceptibles d'influencer les activités.</p> <p>Une fois l'équipe de projet installée, il est impératif que les éléments et les facteurs qui influent sur la gouvernance de la destination soient repérés avant que le processus de la planification stratégique ne commence. Cela permet à l'équipe de projet d'être conscient des facteurs internes et externes qui jouent sur le processus de décision.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Confirmer la nécessité de la planification stratégique; - Délimiter la région côtière, c'est-à-dire la "cible" du processus de planification stratégique; - Repérer les compétences politiques/administratives dans cette région; - Proposer l'ensemble des actions concrètes à conduire au tout début du processus de la planification stratégique, telles que la définition des procédures de communication interne et externe, l'acquisition d'un logiciel de SIG pour le recueil des données, la réalisation d'enquêtes sur le terrain, etc.
Résultats attendus	<p>La décision formelle de lancer le processus de planification stratégique pour un développement touristique durable est approuvée par l'autorité/administration compétente pour la région côtière ciblée (les responsables de la destination vont prendre en compte les buts et les objectifs pour chaque participant de manière à ce que tout le monde aille dans la même direction).</p>
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Définir la zone géographique Délimiter la région/destination à laquelle s'applique le processus de la planification stratégique.</p> <p>Action 2 - Obtenir un engagement formel de s'engager dans la planification Familiariser tout le monde au processus de la planification stratégique et aux personnes impliquées.</p> <p>Action 3 - Sélectionner une équipe de projet pour la planification stratégique Cette action comprend la formation de l'équipe de projet et d'autre personnel, si nécessaire.</p> <p>Action 4 - Elaborer un plan de travail ou un plan qui désigne le responsable de chaque résultat et du planning, en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier le rôle et les responsabilités pour chaque membre de l'équipe de projet;



	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre l'engagement de mener à bien le processus de la planification et s'assurer que tout le monde travaille sur les mêmes hypothèses, telles que les engagements sur le planning, les ressources et le personnel; - Discuter des résultats des sessions de planification de manière à ce que tout le monde les comprenne; - Expliquer et discuter les étapes de la planification de manière à ce que tout le monde sache ce qui se passe au sein du processus de planification. <p>Action 5 - Etablir le calendrier approprié pour chaque étape</p> <p>Action 6 - Faire une estimation du niveau approprié de ressources (argent et temps) nécessaires pour réaliser un processus de planification adéquat</p>
Quand le faire?	Au tout début du processus.
Comment le faire?	<p>Les questions suivantes sont les informations essentielles que tout décideur dans un processus de planification stratégique doit savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les motivations sous-jacentes derrière la décision de lancer le processus de planification stratégique pour un tourisme durable? - Quels sont les buts et les objectifs affichés pour l'effort de planification stratégique? - Quels sont les groupes d'intérêt/acteurs principaux impliqués dans l'organisation et la mise en œuvre du processus de planification stratégique? - Quels sont quelques-uns des processus utilisés dans la planification stratégique? - Quels sont quelques-uns des résultats principaux attendus du processus de planification stratégique? - Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées dans le processus de planification stratégique? - Quels sont les obstacles à la planification stratégique? - Quels sont les bénéfices attendus du processus de planification stratégique?
Avec qui le faire?	<p>Dans cette première étape, une équipe de projet doit être constituée. L'équipe de projet doit comprendre des fonctionnaires internes à l'administration et des consultants externes. La présence d'un consultant extérieur est recommandée pour les organisations qui n'ont pas d'expérience, ou une expérience limitée, car il peut améliorer le processus de planification.</p>



Etape 2: Production d'une vision commune/partagée	
Aperçu général	
Explication résumée	La vision commune permet d'afficher ce que la destination touristique souhaite devenir. Cette vision a un cadre temporel et c'est en général une projection sur cinq ans. La vision commune doit être définie très clairement et mesurable avec des indicateurs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la vision est simple et claire; - Produire un document d'orientation qui soit bien ciblé, facile à lire et à comprendre, et qui soit largement disséminé.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Des documents provisoires produits par les consultants et les responsables de la destination, et présentés à l'équipe de projet; - Un document officiel comprenant la vision commune/partagée (disponible sur papier et téléchargeable sur le site web de la destination).
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Production d'une vision commune provisoire, par l'équipe de projet</p> <p>Action 2 - Discussion en interne sur cette vision provisoire de manière à récolter des réactions préliminaires</p> <p>Action 3 - Identification des acteurs principaux pour discuter de la vision commune provisoire Les acteurs principaux sont en général les groupes qui attendent un résultat particulier ou qui ont un droit acquis dans la réussite de la destination.</p> <p>Action 4 - Diffusion de la vision commune provisoire aux acteurs principaux</p> <p>Action 5 - Réunion des acteurs principaux pour adopter et encourager l'adoption de la vision commune Faciliter la discussion par groupe pour affiner la vision commune sur le développement touristique durable de la destination.</p> <p>Action 6 - Finalisation de la vision commune/partagée par l'équipe de projet</p>
Quand le faire?	Assez tôt dans le processus de la planification stratégique. Plusieurs semaines sont nécessaires pour la diffusion de l'étude, le retour des réactions, la compilation des résultats ainsi que les réunions avec l'équipe de projet.



Comment le faire?	<p>Les activités pour formuler la vision commune sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - décrire la destination; - considérer et analyser les valeurs socioculturelles car l'identité culturelle de la communauté locale est très importante dans le développement du tourisme; - déterminer quelques valeurs centrales autour desquelles les autorités locales de la destination aimeraient travailler, notamment des valeurs partagées par un grand nombre d'acteurs dans la communauté locale; - déterminer le champ de la vision commune, c'est-à-dire les sujets à couvrir tels que les atouts environnementaux qui doivent être protégés, une décision préliminaire sur les composantes préférées du développement touristique, des objectifs détaillés de la vision commune, etc. Le champ doit englober: <ul style="list-style-type: none"> - le développement économique, - le rôle socioculturel, - l'équité sociale, - l'environnement et le paysage, - la qualité de vie, notamment la santé, - l'équilibre entre les modes de transport, - l'occupation à bon escient du territoire aménagé, - l'utilisation à bon escient de l'énergie, de l'eau et des autres ressources; - essayer d'obtenir un accord rapide sur une vision commune qui soit partagée par tous. Après que la version initiale de la vision commune ait circulé et ait été commentée par les différents acteurs impliqués, elle doit être révisée par l'équipe de projet et, enfin, approuvée.
Avec qui le faire?	La vision commune doit être formulée par l'équipe de projet du processus de la planification stratégique.



Etape 3: Analyse des conditions initiales de la destination	
Aperçu général	
Explication résumée	<p>L'analyse des conditions initiales sert à décrire les modèles actuels de développement touristique et leurs interactions avec les autres activités économiques dans la destination. Elle comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une description de l'état de l'environnement de la destination; - une description de l'évolution du développement touristique; - une description du profil initial. <p>La description du profil initial est également un outil puissant pour exprimer l'état de la destination au moment de l'analyse, auprès des divers acteurs.</p>
Objectifs	<p>Décrire l'interaction entre le développement touristique et l'environnement socioéconomique et physique de la destination. Les décideurs doivent être avertis des forces, des avantages et des faiblesses de la destination, et son potentiel doit être clarifié.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Un rapport sur l'état de l'environnement et du développement touristique dans la destination, décrit à travers une analyse qualitative et quantitative; - Un profil initial.
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Recueillir des données Identifier les études existantes ou les sources d'information pertinentes pour analyser les conditions initiales (les études se feront à la fois au bureau et sur le terrain). La première tâche est de collecter et rassembler différents types de données: environnementales, sociales, économiques, etc. En outre, un reportage photographique peut être réalisé, les zones de développement potentiel doivent être visitées, et les données issues d'un grand nombre de rapports et d'études seront acquises et incorporées. Un SIG peut être mis à profit.</p> <p>Action 2 - Décrire qualitativement chaque composante du système de la destination, en utilisant un ensemble adapté d'indicateurs Description générale des aspects suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Physico-écologique: une attention particulière doit être portée à la fois à la partie "fixe" et à la partie "flexible" de cette composante. La partie "fixe" fait référence aux capacités d'assimilation des systèmes naturels qu'il est pratiquement impossible de modifier. La partie "flexible" fait référence principalement aux systèmes d'infrastructure. Leurs capacités sont flexibles parce qu'elles peuvent être augmentées si des investissements sont consentis; - Socioculturelle: les aspects sociaux sont très importants car ils sont en relation directe avec le développement touristique. L'évaluation sociale dépend principalement des jugements de valeur, c'est pourquoi un outil comme la méthode d'évaluation contingente peut être très utile; - Politico-économique: cette composante concerne la capacité à gérer le développement touristique et à l'intégrer au sein d'autres activités. Elle traite également des questions institutionnelles inhérentes à toute gestion locale du tourisme. <p>Action 3 - Analyse du développement touristique en utilisant un ensemble d'indicateurs Cette analyse vise à donner une bonne compréhension du cycle de vie de la destination. Son objectif est de fournir un aperçu général du développement touristique dans la destination. Elle comprendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse de l'état actuel du tourisme sur le littoral, en identifiant les principaux problèmes et contraintes; - un aperçu du cadre institutionnel et politique dans le domaine du tourisme. Ce processus sera guidé et aidé par l'utilisation des indicateurs de tourisme durable.



	<p>Action 4 - Description du profil initial</p> <p>Une fois que les différentes composantes du système de la destination et de son développement touristique ont été décrites - grâce aux indicateurs - le profil initial peut être décrit. Le scénario initial illustre les interactions entre le développement touristique et l'état des composantes du système de la destination, au début du processus de la planification stratégique.</p>
Quand le faire?	<p>La réalisation de l'analyse des conditions initiales doit durer entre 6 et 12 mois. Il est conseillé d'y inclure des enquêtes particulières auprès des touristes (dans les périodes les plus fréquentées) et auprès de la population locale.</p>
Comment le faire?	<p>L'analyse des conditions initiales se terminera par un rapport composé des trois chapitres suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des composantes du système de la destination; 2. Analyse du développement touristique; 3. Description du profil initial. <p>Le profil initial sera présenté principalement par un ensemble d'indicateurs de tourisme durable. Il doit être décrit en utilisant toutes les sources d'information et en impliquant autant d'acteurs locaux et de sources potentielles d'information que possible.</p>
Avec qui le faire?	<p>Cette tâche doit impliquer tous les départements compétents de l'autorité locale. Les acteurs concernés doivent être impliqués, en particulier dans le recueil des données: les entreprises travaillant dans le tourisme, les associations de tour-opérateurs, les instituts de recherche, les ONG environnementales, etc.</p>



Etape 4: Evaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme	
Aperçu général	
Explication résumée	<p>Une fois que l'analyse des conditions initiales est terminée, la capacité d'accueil de la destination doit être définie et mesurée. Au sens le plus large, la capacité d'accueil correspond à la capacité d'un système à supporter une activité ou une caractéristique à un niveau donné. Sur le littoral, les systèmes peuvent varier énormément en ampleur et en nature, et aller du simple marais salant aux rivages d'un continent entier en passant par les grandes plages des stations balnéaires. Les capacités de toutes les composantes du système de la destination doivent être prises en compte.</p> <p>L'évaluation de la capacité d'accueil est destinée à apporter une connaissance complète de la destination, considérée ici comme un système territorial défini par ses capacités écologiques, physiques, socioculturelles et politico-économiques, comme déjà décrit dans l'analyse des conditions initiales. Ces capacités seront calculées sans considérer en particulier le développement touristique, mais dans leurs valeurs absolues, comme reflétant la possibilité de la destination à régénérer ses ressources de manière renouvelable. L'approche suit la méthodologie de l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (ECAT).</p>
Objectifs	<p>Définir des groupes pour le calcul des capacités de la destination, et évaluer la capacité d'accueil globale du système sous les pressions du développement touristique.</p>
Résultats attendus	<p>Un rapport sur l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme de la destination.</p>
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Déterminer les seuils de tolérance pour chaque composante du système de la destination</p> <p>Cette action va consister à déterminer les limites acceptables du développement touristique pour chaque composante du système. Plus précisément, pour chaque composante, une fois qu'un ensemble d'indicateurs mesurables a été défini, comme ce fut fait pour le profil initial, le processus conduit à identifier les seuils de tolérance minimale et maximale pour chaque indicateur. Les limites pour chaque ensemble d'indicateurs vont déterminer la capacité d'accueil pour chaque composante du système de la destination:</p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité d'accueil écologique, - capacité d'accueil physique, - capacité d'accueil socioculturelle, - capacité d'accueil politico-économique.
Quand le faire?	<p>Elle commence après l'analyse des conditions initiales de la destination (étape 3) et utilise les résultats de celle-ci. Elle peut durer de trois à six mois.</p>
Comment le faire?	<p>Chaque capacité sera décrite par un ensemble d'indicateurs. Le nombre d'indicateurs varie selon la composante, en fonction des dimensions de celle-ci et de la disponibilité des données. Chaque indicateur sera caractérisé par des valeurs minimale et maximale acceptables. Le calcul des valeurs seuil pour chaque groupe d'indicateurs est l'aspect le plus délicat de l'évaluation de la capacité d'accueil. Le résultat du calcul de ces limites acceptables sera également utilisé dans les phases suivantes du processus de la planification stratégique. Ces valeurs seuil déterminent l'échelle de la durabilité pour une capacité en particulier. Le plus difficile est de déterminer les limites de la durabilité pour chaque indicateur. Ces limites varient dans le temps et dans l'espace.</p> <p>Un <u>seuil minimal</u> de tolérance est déterminé par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation d'indices réglementés en matière d'environnement comme étant la valeur minimale acceptable;



	<ul style="list-style-type: none"> - les paramètres locaux (dans le cas des seuils sociaux), qui peuvent émerger d'un consensus d'intérêts locaux et, en conséquence, dépendent strictement de divers aspects dans un contexte social donné. Les indicateurs décrivant la capacité sociale doivent être exprimés en termes de valeur minimale acceptable. <p>Un seuil maximal de tolérance est déterminé par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes environnementales de haute qualité (plus haute que celles autorisées par la réglementation); - une grande satisfaction sociale et culturelle (consensus unanime autour du développement); - des indices environnementaux et sociaux compatibles avec la capacité économique maximale (liée au niveau d'investissement) qui satisfait à ces indices. Si ces valeurs étaient plus hautes, la destination ne serait pas capable d'atteindre les résultats économiques attendus. <p>Pour décrire tous les indicateurs dans le même graphique, toutes les valeurs doivent être normalisées. Les valeurs minimale et maximale pour chaque indicateur seront représentées sur la même ligne verticale. Le résultat est décrit dans la figure qui suit.</p> <div style="text-align: center;"> <p>DURABILITE</p> <p>MIN ← → MAX</p> </div>
Avec qui le faire?	L'équipe de projet, avec des représentants des autorités locales, de l'industrie du tourisme et des voyages, du milieu de la recherche et de l'université, des organisations non-gouvernementales et de la société civile.



Etape 5: Formulation du scénario de référence	
Aperçu général	
Explication résumée	Cette étape consiste à décrire la capacité de la destination à soutenir le développement touristique à son rythme actuel. Le scénario de référence décrit dans quel état sera la destination si aucune nouvelle politique n'est mise en place, ou dans le cas de nouvelles politiques qui n'ont pas d'effet réel sur les problèmes analysés. Il est formulé en extrapolant le développement de la destination sur une période de dix ans. Il sera décrit par un ensemble d'indicateurs (ceux précédemment sélectionnés) et par leur "position" sur l'échelle de la "durabilité".
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la "durabilité" du développement touristique sur une période de dix ans si aucune nouvelle politique n'est mise en place; - Définir une référence de base pour des considérations ultérieures et pour des scénarios de développement alternatifs.
Résultats attendus	Une description détaillée du scénario de référence de la destination avec des indicateurs et des graphiques clairs.
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Formuler une courte description qualitative de la situation actuelle qui servira de point de départ pour le scénario de référence</p> <p>Action 2 - Evaluer le scénario de référence avec les indicateurs sélectionnés pour chaque capacité d'accueil; évaluer la position du scénario de référence sur l'échelle de la durabilité</p> <p>Action 3 - Représenter graphiquement le scénario de référence pour le présenter aux différents acteurs</p> <p>Action 4 - Organiser un atelier pour présenter le scénario de référence</p>
Quand le faire?	La formulation du scénario de référence peut commencer en même temps que l'évaluation de la capacité d'accueil. Elle nécessite entre une semaine et un mois, et quelques jours supplémentaires pour organiser l'atelier participatif pour présenter le scénario de référence aux acteurs.
Comment le faire?	<p>Différents types de graphique peuvent être utilisés pour représenter le scénario de référence. Chacun cherche à illustrer quelque chose à sa façon, ce qui donne un éclairage chaque fois légèrement différent. La combinaison des techniques suivantes peut servir à représenter visuellement la vision commune de la communauté locale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Graphiques de données: graphiques, tableaux, camemberts, etc. peuvent montrer et servir à interpréter l'information statistique et ses tendances. Ils sont faciles à fabriquer avec les logiciels existants ou à la main; - Cartes: de nombreuses cartes sont disponibles et peuvent être améliorées par des transparents en mylar ou en plastique. Les cartes d'occupation des sols sont les plus employées pour montrer l'impact des différents scénarios et les compromis en résultant; - Croquis de planification et d'architecture: les plans du site, les différents rendus et panoramas fournissent des perspectives en deux ou trois dimensions sur le paysage futur. Ces croquis peuvent aider une communauté locale à visualiser les aspects physiques de la vision commune, avec des plans du village, des parcs pour la communauté et des plans de restauration de la vie sauvage riveraine.



	<p>- Système d'information géographique (SIG): un SIG est un système sophistiqué qui réunit et analyse des données spatialisées, pouvant ensuite être représentées sur des plans. Le SIG est un outil puissant, capable d'intégrer presque toute combinaison quelconque de données, comme les données de recensement, la localisation des sites ayant des caractéristiques naturelles particulières, ou des codifications de zonage.</p> <p>Un exemple succinct de représentation d'un scénario de référence par des indicateurs de tourisme durable est donné dans la figure ci-dessous.</p> <div data-bbox="676 541 1299 798" style="text-align: center;"> <p style="text-align: center;">DURABILITE</p> <p style="text-align: center;">MIN ← → MAX</p> <p style="text-align: center;"> ^{ECI_min} ^{ECI_max} </p> <p>Ecologique I_{EN}</p> <p>Physique I_{PH}</p> <p>Socioculturelle I_{SCI}</p> <p>Politico-économique I_{PE}</p> </div> <p>Pour chaque indicateur, il est possible de mesurer la distance pour "entrer" dans la fourchette de "durabilité". Cette distance va faciliter la fixation des objectifs de la stratégie pour un tourisme durable.</p>
<p>Avec qui le faire?</p>	<p>L'équipe de projet, avec les représentants des autorités locales, de l'industrie du tourisme et des voyages, du milieu de la recherche et de l'université, des organisations non-gouvernementales et de la société civile.</p>



Etape 6: Elaboration de scénarios alternatifs pour le développement touristique et détermination du scénario durable	
Aperçu général	
<p>Explication résumée</p>	<p>Cette étape est centrée sur l'identification de scénarios alternatifs de développement touristique pour la destination, en partant du scénario de référence.</p> <p>Les différents scénarios seront choisis à la fois par l'équipe de projet et par les acteurs. L'équipe de projet invitera les différents acteurs à exprimer leur vision personnelle du développement de la destination.</p> <p>La réalisation de cette étape consistera à élaborer un "modèle" mesurable pour chaque scénario alternatif.</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des scénarios alternatifs de développement touristique en cohérence avec les particularités de la destination; - Définir les scénarios extrêmes; - Déterminer le scénario durable.
<p>Résultats attendus</p>	<p>Le scénario durable pour le développement touristique de la destination côtière, qui sera approuvé par tous les acteurs.</p>
Actions	
<p>Que faire?</p>	<p>Action 1 - L'équipe de projet définit des scénarios de développement touristique pour la destination</p> <p>Il convient de considérer des scénarios de développement qui aillent du développement extrême (incontrôlé) à la protection totale laissant très peu d'opportunité au développement touristique. Ces scénarios seront élaborés en collaboration avec les principaux acteurs concernés par le développement touristique. Les scénarios habituellement définis dans l'action 1 sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le profil initial (année 200X) (scénario 1); - le scénario de référence (année 200X+10): absence de nouvelles politiques (scénario 2); - le scénario de développement touristique intensif (scénario 3); - le développement limité d'un tourisme alternatif (scénario 4). <p>Action 2 - Elaboration d'autres scénarios alternatifs avec les acteurs</p> <p>Pour travailler sur ce sujet, l'équipe de projet rencontrera les principaux acteurs et les experts techniques, ainsi que les autorités publiques, les directeurs de parc, les propriétaires d'hôtel, les tour-opérateurs, les organisations environnementales, les bailleurs de fonds internationaux et bien d'autres partenaires. L'équipe de projet devra aborder un certain nombre de questions et obtenir des réponses de la part des acteurs locaux, notamment leurs suggestions pour l'élaboration des scénarios 3 et 4. L'objectif est de faire avancer d'éventuelles positions divergentes, à l'occasion des scénarios alternatifs proposés.</p> <p>Action 3 - Evaluation des scénarios alternatifs</p> <p>Le processus d'évaluation qui conduit à la détermination du scénario durable est très dynamique, car il n'est pas limité par le temps de la prospective, et il évolue avec le recueil continu de données, le dialogue avec les acteurs locaux et l'analyse des tendances du marché. Le scénario durable doit être la synthèse des analyses scientifiques, des préférences exprimées par les communautés locales et des stratégies politiques, à la fois générales et locales.</p>
<p>Quand le faire?</p>	<p>Une fois le scénario de référence discuté, l'équipe de projet élabore les scénarios alternatifs et les présente aux acteurs, dans un délai maximal de trois mois.</p> <p>En même temps, le scénario durable provisoire doit être identifié car c'est un produit évolutif. Les acteurs et l'équipe de projet doivent y intégrer, à des dates régulières, les données et les informations qui sont recueillies en continu, et convenir d'une limite en temps (environ 1 an) pour la révision de ce scénario.</p>



Comment le faire?	<p>L'évaluation des scénarios alternatifs de développement touristique suppose de combiner différents facteurs qui conduiront au choix final.</p> <p>Le choix du modèle de développement touristique doit s'appuyer sur le scénario durable de la destination. La capacité d'accueil en matière de tourisme de la destination, déterminée en utilisant des indicateurs, donne une représentation des valeurs qui doivent être satisfaites par le scénario durable. Ce scénario sera le résultat d'une large concertation avec les acteurs concernés.</p> <p>Le scénario durable tiendra compte de nombreux "effets collatéraux" comme le comportement des touristes, la durée de leur séjour, les actions entreprises par les habitants, les influences politiques actuelles des régions voisines et, également, leur évolution dans la durée.</p> <p>La proposition finale vise à identifier "la vocation" du territoire, au regard des possibilités de développement touristique, qui comprennent la requalification de l'offre existante, les nouveaux investissements dans le tourisme, etc.</p> <p>La détermination du scénario durable pour le développement touristique va finalement conduire à l'élaboration de la stratégie pour un tourisme durable dans la destination côtière.</p>
Avec qui le faire?	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe de projet; - Les acteurs locaux; - Eventuellement, des touristes et des tour-opérateurs (il serait très intéressant d'utiliser les résultats des enquêtes sur les attentes des touristes).



Etape 7: Elaboration et adoption de la stratégie pour un tourisme durable	
Aperçu général	
Explication résumée	La stratégie pour un développement touristique durable dans la destination inclura la vision commune/partagée et tiendra compte des résultats de l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (étape 4) ainsi que des besoins exprimés dans le scénario durable. La stratégie fixe les buts particuliers de la destination et les objectifs pour chaque but.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer les buts pour la destination; - Fixer les objectifs pour atteindre les buts planifiés pour la destination; - Déterminer qui va faire quoi, quand et à quel coût.
Résultats attendus	Une stratégie à laquelle adhèrent tous les acteurs.
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Fixer les buts Le principal résultat de la détermination du scénario durable est son apport à la fixation des buts généraux pour la destination, sur la base de sa vision commune/partagée, telle définie au tout début du processus de la planification stratégique. Un but est une intention à long terme pour une période donnée. Il doit être précis et réaliste. Les buts fixés dans la planification stratégique sont traduits en actions qui permettront la réalisation de ces buts, par le biais d'une planification opérationnelle. Il est important de bien distinguer les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les buts généraux intégrés: buts généraux impliquant plus d'un secteur (par exemple, l'extension de la saison touristique); - les buts sectoriels: buts visant à rendre des capacités individuelles plus durables (buts pour la capacité environnementale, sociale, etc.). <p>Action 2 - Fixer les objectifs Un objectif est une étape particulière, un jalon sur le chemin du but. Fixer des objectifs est un processus continu de réflexion et de décision. Une bonne connaissance de la destination et une large utilisation d'indicateurs sont le point de départ indispensable pour fixer les objectifs. Les objectifs doivent être:</p> <ul style="list-style-type: none"> - orientés vers un résultat, et non vers une activité, - cohérents, - précis, - mesurables, - encadrés dans le temps, - réalistes. <p>Action 3 - Obtenir l'accord des acteurs Les objectifs du tourisme doivent résulter de la participation des acteurs et refléter la complexité du développement et de la gestion du tourisme, ce qui est la suite de l'étape précédente sur les scénarios alternatifs.</p> <p>Action 4 - Présenter la stratégie Une fois la stratégie élaborée et approuvée, elle sera présentée comme suit, accompagnée d'un calendrier indicatif:</p>



Catégorie de la stratégie	Buts de la planification stratégique	Objectifs	Qui va le faire
Capacité écologique	But I -	Objectif I.1	
		Objectif I.2	
		Objectif I.3	
	But II -	Objectif II.1	
		Objectif II.2	
		Objectif II.3	
Capacité physique	But III	Objectif III.1	
		Objectif III.2	
	But IV	Objectif IV.1	
Capacité socio-culturelle	But V	Objectif V.1	
	But VI	Objectif VI.1	
Capacité politico-économique	But ...		
Quand le faire?	La stratégie pour le développement touristique durable de la destination sera élaborée dans un délai maximal de 3 mois.		
Comment le faire?	<p>Lors de l'élaboration de la stratégie pour un tourisme durable, l'équipe de projet doit garder à l'esprit les aspects suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie doit aider à coordonner les actions des autorités publiques à tous les niveaux (national, régional et local) ayant un rapport avec le tourisme, tout en donnant au secteur privé un rôle prépondérant pour répondre aux besoins des touristes, des résidents et du secteur touristique, assisté par une législation et une administration appropriées; - La plupart des pays ont leur manière de faire en matière de politique d'orientation. Il est important que la stratégie touristique soit cohérente dans son intention générale et facile à intégrer au sein des autres secteurs politiques. Des relations horizontales (avec les autres secteurs politiques) et verticales (internes au secteur) doivent être établies à chaque étape; - La stratégie doit s'assurer de la compatibilité entre les politiques du tourisme, des loisirs et autres activités, et les intérêts plus larges dans le domaine du développement et de l'économie d'énergie, de la protection environnementale et de l'usage rationnel des ressources naturelles; - Les aspects physiques sont principalement liés à l'aménagement du territoire. Cela comprend: la localisation des usages touristiques; l'accessibilité des régions/zones touristiques et les déplacements à l'intérieur de celles-ci; les prescriptions de développement; les prescriptions de conception; les problèmes de circulation; la qualité de l'environnement bâti; le paysagisme des aménagements touristiques; la séparation des grandes zones aménagées; les attraits touristiques en zone rurale; la localisation des principaux échanges intermodaux tels que les aéroports et les gares routières; et l'impact du développement touristique sur les styles de l'architecture locale et sur les sites importants du patrimoine; 		



	<ul style="list-style-type: none"> - Les orientations sociales doivent chercher à éviter les actions qui peuvent ébranler ou dénigrer les valeurs sociales et culturelles ainsi que les ressources, les traditions et les modes de vie de la région; - Les bénéfices du tourisme et des loisirs doivent contribuer à la prospérité de l'économie locale, au plein emploi, au développement économique régional et à l'amélioration de la balance des paiements sur le plan international; - La stratégie doit installer un processus de décision clair qui aidera les décideurs à réagir rapidement aux évolutions du marché du tourisme.
Avec qui le faire?	L'équipe de projet avec tous les acteurs concernés.



Etape 8: Formulation du plan d'action stratégique	
Aperçu général	
Explication résumée	<p>La stratégie conduit au plan d'action stratégique. C'est une activité de niveau opérationnel, au cours de laquelle les priorités sont fixées et les projets à mettre en œuvre identifiés, selon un processus participatif.</p> <p>Le plan d'action stratégique contiendra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions en relation avec chaque objectif; - l'attribution des responsabilités dans chaque action, et des décisions dans la mise en œuvre; - un calendrier; - des ressources; - des indicateurs d'avancement et de réussite. <p>Les actions sont basées sur la stratégie, elles doivent être réalistes et faisables. Le plan d'action stratégique précise comment réaliser chaque action au sein du calendrier établi.</p>
Objectifs	Identifier des actions et/ou des projets particuliers en réponse aux objectifs fixés dans la stratégie pour un tourisme durable.
Résultats attendus	L'adoption d'un plan d'action stratégique au plus haut niveau politique possible, et sa mise en œuvre avec la participation de tous les acteurs concernés.
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Construction du plan d'action stratégique</p> <p>Le contenu du plan d'action stratégique dépend de la volonté et des souhaits de l'administration politique de la destination ainsi que des autres décideurs et organisations concernés. Le plan précise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs à atteindre (éventuellement aussi, comment chaque objectif contribue aux buts stratégiques d'ensemble de la destination); - quand les objectifs doivent être atteints (date butoir); - la répartition des responsabilités dans l'action: à travers le programme d'action, attribuer la responsabilité d'actions particulières aux partenaires appropriés; - les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs; - les indicateurs pour mesurer les résultats particuliers attendus. <p>Action 2 - L'adoption du plan d'action stratégique</p> <p>Le plan doit être adopté par les autorités politiques intéressées, au plus haut niveau possible, et par les acteurs pertinents de la destination.</p>
Quand le faire?	Le plan d'action stratégique ne peut être formulé qu'une fois finalisée la stratégie pour un tourisme durable. La formulation du plan d'action stratégique doit pouvoir se faire dans un délai maximum de trois mois. Les résultats et les progrès seront examinés tous les trois ans. Les activités pour les années suivantes seront revues à la lumière de cet examen, en fonction des fonds mis à disposition par les secteurs public et privé, et des dernières tendances et prévisions en matière de tourisme.
Comment le faire?	<p>Pour répondre aux différentes demandes d'un plan d'action stratégique, un certain nombre d'aspects doivent être regardés et des actions particulières doivent être mises en place aux niveaux national et régional. Il faut également être attentif à différentes modalités de mise en œuvre telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'une stratégie, qui permette la mise en œuvre du plan d'action stratégique dans les délais prévus et avec les ressources mobilisées; - Les mesures incitatives d'ordre financier, l'audit et le contrôle de la planification, l'attribution de label et de récompense, qui sont des exemples de législation à utiliser (quand elle existe) ou à développer au niveau local et régional;

	- L'utilisation d'indicateurs pour suivre régulièrement l'avancement des actions, afin de prendre d'éventuelles mesures correctives et lancer des actions pour corriger les points faibles, ou pour profiter des nouvelles opportunités.
Avec qui le faire?	Le plan d'action stratégique sera formulé et mis en œuvre en partenariat avec les acteurs des secteurs privé et public. Le rôle de l'équipe de projet s'arrête avec la formulation du plan d'action stratégique.





Etape 9: Mise en œuvre du plan d'action stratégique	
Aperçu général	
Explication résumée	<p>Une fois que l'équipe de projet (avec les consultants extérieurs) a terminé le plan d'action stratégique, elle peut être dissoute, et une équipe de coordination (principalement composée des fonctionnaires locaux mais également de représentants d'autres acteurs) doit être installée à sa place. L'équipe de coordination peut inclure des représentants du secteur privé et d'autres acteurs importants (ONG, associations, etc.). Elle est responsable de la mise en œuvre du plan d'action stratégique. Il est préférable de maintenir une continuité entre la formulation du plan d'action stratégique et sa mise en œuvre.</p> <p>Pour l'étape de la mise en œuvre, il faut mettre en place:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre juridique, avec une structure législative et administrative adaptée; - l'équipe de coordination; - des sources de financement adéquates; - un intérêt approprié pour les entreprises.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner efficacement la mise en œuvre de la stratégie; - Créer un cadre adéquat (législatif, financier, de gestion, etc.) pour mettre en œuvre le plan d'action stratégique; - Développer, encourager et faciliter la communication avec la communauté locale, notamment avec les tour-opérateurs, et impliquer tous les acteurs dans la gestion du tourisme dans la destination.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe de coordination; - Le plan d'action stratégique est mis en œuvre selon le calendrier défini.
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Installer l'équipe de coordination Cette équipe devra comprendre des fonctionnaires locaux et d'autres acteurs concernés. L'équipe doit se réunir tous les trois mois ou chaque fois que cela sera nécessaire. Le rôle de l'équipe doit être de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre le plan d'action stratégique; - assurer la gestion du développement touristique et le marketing de la destination; - catalyser l'innovation; - forger des partenariats public-privé; - traiter les problèmes qui émergeront pendant la mise en œuvre du plan; - travailler en réseau et échanger des informations; - communiquer avec la communauté locale; - suivre et examiner les progrès. <p>Action 2 - Communiquer avec la communauté locale L'équipe de coordination est chargée de préparer la communauté aux conséquences des évolutions planifiées (par exemple, à l'introduction des restrictions en matière de développement touristique, etc.).</p> <p>Action 3 - Elaborer et mettre en pratique les directives, réglementations et politiques</p> <p>Action 4 - Préparer et proposer des formations destinées à améliorer les capacités des personnes se destinant à travailler dans l'industrie du tourisme et des voyages et dans l'hôtellerie</p> <p>Action 5 - Mettre en place des projets pilote pour tester la faisabilité du plan d'action Il est important de parvenir à un consensus fort. Pour cela, on va commencer par mettre en place les projets pilote (par exemple, l'introduction des énergies renouvelables dans les hôtels en front de mer uniquement, etc.).</p>



Quand le faire?	Réaliser tous les objectifs du plan d'action stratégique peut prendre un temps très variable en fonction de chaque objectif. Le plus important est que chaque objectif contrôlable soit atteint dans la période prévue.
Comment le faire?	<p>L'équipe de coordination doit être constituée de personnes haut placées, qui se consacrent à la mise en œuvre de la planification stratégique pour un tourisme durable et à la réalisation des buts fixés, et qui soient très conscientes des problèmes émergents affectant la croissance future et le développement touristique dans la destination.</p> <p>Il est crucial que l'équipe de coordination compte un représentant de l'industrie du tourisme. Dans l'idéal, cette personne doit être reconnue dans l'industrie du tourisme au niveau local, régional et même, si possible, national. La personne doit avoir une expérience conséquente dans le tourisme et dans le milieu économique, avoir des relations et être capable d'agir exclusivement dans l'intérêt du développement durable de la destination. Les membres de l'équipe de coordination doivent être des gestionnaires largement expérimentés. Des représentants d'autres agences ou organisations peuvent y être invités de temps en temps quand ils sont concernés par les questions abordées.</p> <p>L'équipe de coordination doit avoir un directeur général chargé, entre autres, de faire circuler les ordres du jour, de rendre compte rapidement, de coordonner ou d'élaborer des rapports, et de traiter toute autre question administrative de la responsabilité de l'équipe de coordination.</p>
Avec qui le faire?	L'équipe de coordination, les autorités locales, le secteur privé, etc.



Etape 10: Suivi-évaluation	
Aperçu général	
Explication résumée	<p>L'évaluation est un aspect essentiel dans la mise en œuvre du plan. Les mécanismes pour déterminer et mesurer la réussite sont contenus dans le plan lui-même. L'évaluation à intervalles réguliers est indispensable pour savoir si les employés, les unités de travail et les départements arrivent à atteindre les objectifs fixés dans le plan et pour suivre ainsi les progrès réalisés vers les buts généraux de la destination.</p> <p>La revue périodique de la stratégie pour le développement touristique durable ainsi que celle de sa mise en œuvre sont également importantes pour pouvoir les réajuster en fonction des évolutions qui apparaissent, qu'elles soient externes ou internes à l'organisation. Au vu de l'évolution rapide des marchés d'aujourd'hui, l'hypothèse d'un réajustement dans un horizon de 5 ans est un pari sans risque. Au terme de la période de mise en œuvre, une évaluation générale est nécessaire pour comprendre pleinement comment la destination a évolué depuis le début du plan. C'est le moment où le cycle de la planification stratégique recommence à nouveau, en utilisant la "référence" déterminée au début du cycle et tirant profit de l'expérience accumulée par la destination à l'horizon de la planification.</p> <p>Si des projets pilote ont été réalisés, leur efficacité et les résultats obtenus devront être pris en compte dans le processus d'évaluation. L'évaluation est réalisée en fonction des critères définis dans la stratégie et en utilisant les résultats des projets pilote. Comme le tourisme est un processus qui dépend de beaucoup de facteurs externes et internes en perpétuelle évolution, cette méthode de planification doit être itérative, c'est-à-dire qu'elle doit être répétée tout au long du processus de développement touristique.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir l'information et l'appui nécessaires à la planification stratégique; - Recueillir l'information pour suivre et évaluer les progrès du plan dans sa mise en pratique.
Résultats attendus	La définition d'un programme de suivi-évaluation des résultats de la stratégie pour un tourisme durable.
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Sélectionner les indicateurs pour le suivi-évaluation Réfléchir sur le type d'indicateurs de performance et d'impact à utiliser pour suivre et évaluer l'avancement de la stratégie, et pour juger de sa réussite. Utiliser à la fois des indicateurs d'avancement et de résultat.</p> <p>Action 2 - Mesurer les flux touristiques Garder un œil régulier sur les volumes de visiteurs, sans oublier les volumes de circulation et de parking des voitures. Se concentrer sur les zones les plus visitées ainsi que sur les zones les plus fragiles.</p> <p>Action 3 - Avoir des retours réguliers en provenance des visiteurs Donner les moyens pour que tous les visiteurs fassent part de leurs réactions vis-à-vis du site et des services proposés. Faire des enquêtes régulières auprès des visiteurs pour mesurer les niveaux de satisfaction.</p> <p>Action 4 - Avoir des retours réguliers en provenance des fonctionnaires et des autres acteurs S'assurer que toutes les personnes œuvrant sur le site font un travail de qualité et qu'elles peuvent faire des suggestions pour une amélioration. Avoir des retours réguliers en provenance des entreprises locales du tourisme sur leurs besoins et leurs opinions.</p>



	<p>Action 5 - Evaluer l'impact sur les populations locales Obtenir des retours réguliers en provenance de la population locale sur les impacts du tourisme. Evaluer la contribution du tourisme à l'emploi local ainsi que les impacts négatifs en matière d'encombrement et d'intrusion.</p> <p>Action 6 - Faire des comparaisons avec d'autres régions Comparer les problèmes, les approches, les enseignements et la qualité obtenue avec d'autres sites et zones protégées. Encourager des visites croisées d'étude sur le terrain. Entretenir de bonnes relations avec les sites voisins. Travailler en réseau pour améliorer la gestion des visiteurs et promouvoir un tourisme durable.</p> <p>Action 7 - Travailler avec d'autres pour évaluer les impacts Créer des partenariats avec les associations locales de protection de l'environnement. Encourager et former la population locale (notamment les opérateurs du tourisme) à observer les impacts sur l'environnement. Demander aux visiteurs de faire part des évolutions et des problèmes qu'ils auraient rencontrés. Travailler avec les usagers, les groupes et les clubs pour suivre leur impact.</p>
Quand le faire?	Le suivi-évaluation commence à la fin de l'étape précédente et se poursuit tout au long de la vie de la destination. Les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie et la réussite de sa réalisation peuvent être réactualisés chaque année.
Comment le faire?	<p>Utiliser les indicateurs de tourisme durable pour faire l'évaluation <i>ex-ante</i> continue et l'évaluation <i>ex-post</i> de la mise en œuvre de la stratégie pour un tourisme durable et de son plan d'action stratégique, de manière à clarifier les points suivants pour l'équipe de coordination:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles actions sont dans les préoccupations des acteurs? - Quelles sont celles qui ont déjà été élaborées? - Quelles sont celles qui sont déjà en phase de mise en œuvre? - Quelles sont celles qui sont déjà financées? - Quelles sont celles qui sont déjà terminées?
Avec qui le faire?	L'équipe de coordination.



Etape 11: Bilan et mise à jour	
Aperçu général	
Explication résumée	Après la mise en œuvre, l'étape de bilan et mise à jour périodique commence. Cette action est pilotée au plus haut niveau dans l'équipe de coordination, avec la participation de tous les membres. L'équipe de coordination doit faire le bilan et la mise à jour du plan d'action stratégique avec tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre. La mise à jour du plan doit se faire régulièrement pour l'améliorer et s'assurer de sa bonne exécution. Elle doit être programmée pour garantir que le plan vise toujours bien les buts fixés dans la stratégie pour un tourisme durable. Le bilan peut être réalisé à travers des enquêtes, des conférences de bilan sur la gestion ou des discussions lors de réunions. Si l'équipe de coordination ne réussit pas à actualiser le plan, celui-ci pourra ne pas atteindre ses objectifs. Il est recommandé que les associations et leurs gestionnaires mettent à jour leurs plans stratégiques tous les ans, et qu'ils soient entièrement remaniés tous les trois à cinq ans. Le bilan finalisé est l'étape de "vérification" du processus de la planification stratégique. Au moment de ce bilan, il est important de décrire les réussites des participants par rapport aux buts du plan d'action stratégique. Si le bilan met en lumière des développements nouveaux et inattendus, ou de meilleures façons de faire, le plan d'action stratégique doit être modifié en conséquence. Dans cette éventualité, les raisons de ces modifications devront être clairement documentées et expliquées. Cela aidera l'équipe de coordination à tirer des enseignements du plan et à améliorer le processus de planification pour l'année suivante.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le plan d'action stratégique de façon bien centrée sur les objectifs de la stratégie; - Conduire le bilan des progrès du plan d'action stratégique; - Mettre à jour la stratégie comme l'exige l'amélioration continue dans le processus de développement touristique durable.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre bien structurée du plan d'action stratégique; - La surveillance attentive des progrès dans la mise en œuvre du plan d'action stratégique; - L'amélioration permanente du processus de planification.
Actions	
Que faire?	<p>Action 1 - Elaborer des tableaux de bilan Les tableaux de bilan sont conçus pour revoir les points principaux du plan d'action stratégique. Ils doivent être organisés de manière à faciliter le processus de mise à jour. Chaque tableau doit être dédié à un but particulier de la stratégie. Les tableaux doivent être constamment améliorés et mis à jour pendant la mise en œuvre du plan d'action stratégique.</p> <p>Action 2 - Rassembler tous les tableaux de bilan pour le bilan annuel finalisé Une compilation et un résumé des tableaux de bilan accumulés dans l'année sont essentiels. L'étape de "vérification" a un rôle crucial dans l'amélioration de la réussite du plan d'action stratégique. Dans les tableaux de bilan, toute déviation par rapport au plan d'action stratégique devra être signalée.</p> <p>Action 3 - Identifier les causes de déviation et les corriger La dernière étape du bilan vise à identifier les causes de la déviation. En outre, les actions entreprises en réponse à ces déviations (par rapport à la "vision commune") doivent être enregistrées dans le bilan. Ces actions peuvent comporter jusqu'à trois niveaux de réaction:</p>



	<ul style="list-style-type: none"> - des contre-mesures d'urgence pour faire face au problème immédiat; - des solutions à court-terme pour éviter que les problèmes ne se répètent; - l'identification et la suppression de la cause à l'origine du problème. C'est la solution définitive qui évitera que le problème ne se répète.
Quand le faire?	Le bilan et la mise à jour du plan d'action stratégique doivent être réalisés chaque année, mais pour certains indicateurs particuliers, cela peut être souhaitable tous les mois.
Comment le faire?	<p>A chaque but et chaque objectif, correspond un tableau de bilan comportant la liste de toutes les actions associées. Adopter le dispositif "planifier - faire - vérifier - agir" pour chaque action du processus de la manière suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesurer les progrès attendus vis-à-vis du but fixé en début d'année (planifier); - enregistrer les résultats réels (faire); - noter toutes les divergences entre les résultats et les progrès attendus (vérifier); - déterminer l'impact sur la stratégie pour l'année à venir (agir). <p>Effectuer un tel bilan pour tous les objectifs, qu'ils aient été atteints ou non. Pour les objectifs atteints de manière satisfaisante, faire une analyse pour déterminer ce qui s'est bien passé et déterminer si les stratégies et les mesures de performance mises en place au début étaient réellement appropriées. Noter également les résultats exceptionnels et comment ils ont été obtenus.</p> <p>Pour chaque objectif qui n'a pas été atteint, déterminer les raisons de la déviation.</p> <p>En bref, cette analyse consiste en une information détaillée de travail, venant de toutes les actions conduites en vue d'atteindre l'objectif.</p>
Avec qui le faire?	L'équipe de coordination.



A propos de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE

La Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE aide les autorités nationales et locales et les décideurs de l'industrie à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des pratiques axées sur le développement durable.

La Division s'attache à promouvoir :

- > des modes de consommation et de production durables
- > l'utilisation efficace des énergies renouvelables,
- > la gestion adéquate des produits chimiques,
- > l'intégration des coûts environnementaux dans les politiques de développement.

De Paris, le bureau de direction coordonne les activités menées par :

- > **Le Centre international d'éco-technologie** - IETC (Osaka, Shiga), qui met en œuvre des programmes de gestion intégrés des déchets, de l'eau et des catastrophes, en Asie principalement.
- > **Le service Production et Consommation** (Paris), qui encourage des modes de consommation et de production durables afin de contribuer au développement de la société par le marché.
- > **Le service Substances chimiques** (Genève), qui catalyse les efforts mondiaux destinés à assurer une gestion des produits chimiques respectueuse de l'environnement et à améliorer la sécurité relative à ces produits dans le monde.
- > **Le service Energie** (Paris), qui favorise des politiques de développement durable en matière énergétique et de transport et encourage les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- > **Le service Action Ozone** (Paris), qui, dans le cadre du Protocole de Montréal, soutient les programmes d'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone dans les pays en développement et les pays en transition.
- > **Le service Economie et Commerce** (Genève), qui aide les pays à intégrer les considérations d'ordre environnemental dans les politiques économiques et commerciales et mobilise le secteur financier pour intégrer le développement durable dans ses stratégies.
- > **L'unité Environnement urbain** (Nairobi), qui participe à l'intégration des questions environnementales de portée locale et internationale dans la réflexion sur l'urbanisme.

Les activités de la Division sont axées sur la sensibilisation, les transferts d'information et de connaissances, le renforcement des capacités, l'appui à la coopération technologique, les partenariats et la mise en œuvre des conventions et accords internationaux.

Pour en savoir plus, consultez
le site www.unep.fr

Ce manuel a été conçu pour être un outil pratique à la disposition des décideurs et des professionnels qui œuvrent dans le secteur du tourisme et dans la gestion intégrée des zones côtières. Il propose un dispositif qui combine la planification et le développement, en vue d'intégrer la planification stratégique du tourisme au sein du processus plus large de la gestion intégrée des zones côtières et, réciproquement, pour appliquer l'approche de la gestion intégrée des zones côtières au développement du tourisme.

Le manuel comporte deux parties: une partie principale et une annexe. Sa partie principale traite des problèmes importants relatifs au tourisme en zone côtière, de ses impacts positifs et négatifs sur l'environnement naturel et sur la société, ainsi que des différents dispositifs de planification et de gestion du tourisme, avec une mention particulière pour la gestion intégrée des zones côtières.

Les différentes étapes du processus de planification stratégique proposé pour le tourisme côtier sont ensuite détaillées dans une annexe très complète. Celle-ci aborde notamment le concept phare de l'évaluation de la capacité d'accueil et identifie clairement quand, comment et par qui chacune des étapes doit être entreprise.

www.unep.org

United Nations Environment Programme
P.O.Box 30552 Nairobi, Kenya
Tel: + 254-(0)20-762 1234
Fax: + 254-(0)20-762 3927
E-mail: unepub@unep.org



Pour en savoir plus, contactez:

**PNUE DTIE
Le Service Consommation et
Production Durables**

15, rue de Milan
75441 Paris cedex 09, France
Tél: + 33 1 44371450
Fax: + 33 1 44371474
Courriel: unep.tie@unep.fr
www.unep.fr/scp
www.unep.org/scp

**Centre d'Activités Régionales /
Programme d'Actions Prioritaires
(CAR/PAP)**

Kraj Sv. Ivana 11
HR-21000 Split, Croatie
Tél: + 385 21 340470
Fax: + 385 21 340490
Courriel: pap@gradst.hr
www.pap-thecoastcentre.org

**ISBN: 978-92-807-3060-9
DTI/1226/PA**